



# CHÂTEL<sup>ST</sup>DENIS

— Ville d'énergies

## Rapport de gestion 2019



*Gare de Châtel-St-Denis et nouvelle route cantonale*

# VILLE DE CHATEL-ST-DENIS – RAPPORT DE GESTION 2019

## REPertoire

	Pages
Rapport du Syndic	1
Organisation et gestion communale	2 - 28
- Conseil général	2 - 6
- Conseil communal	7 - 8
- Personnel communal	9 - 16
- Informations publiques	17 - 18
- Gestion de la propriété	19 - 26
- Jumelage	27 - 28
Ordre et sécurité publique	29 - 41
- Police communale	29 - 34
- Contrôle des habitants	35 - 37
- Service du feu	38 - 41
Formation	42 - 48
- Instruction publique	42 - 48
Culture, sports et loisirs	49 - 55
- Culture	49 - 51
- Loisirs	52 - 54
- Sports	55
Prévoyance sociale	56 - 58
- Service social	56 - 58
Trafic et télécommunications	59 - 66
- Travaux	59 - 66
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	67 - 83
- Approvisionnement en eau	67 - 73
- Traitement des eaux usées	74 - 77
- Gestion des déchets	78 - 79
- Endiguements	80 - 81
- Aménagement du territoire	82
- Constructions	83
Economie publique	84 - 104
- Forêts	84 - 90
- Tourisme	91 - 97
- Industrie, artisanat et commerce	98
- Energie	99 - 102
- Centrale de chauffage à bois	103 - 104
Finances et impôts	105 - 130
- Finances communales	105 - 130

# Rapport du Syndic et du Conseil communal

Monsieur le Président du Conseil général,  
Mesdames les Conseillères générales,  
Messieurs les Conseillers généraux,

Le Conseil communal a l'avantage de vous adresser son rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2019, conformément à l'article 95 bis de la Loi sur les communes fribourgeoises.

Le Conseil communal tient en premier lieu à exprimer sa reconnaissance et ses remerciements à l'ensemble du personnel communal pour son travail et son dévouement pendant l'année écoulée. Il souhaite relever, en particulier, l'engagement important des chefs de département et des chefs de service sans lesquels il ne saurait prétendre avoir pu conduire toutes les activités décrites dans le présent rapport.

L'année 2019 a mis la Commune de Châtel-St-Denis sous les projecteurs, à maintes reprises. En effet, durant cette année, M. Roland Mesot, Député châtelois, a été Président du Grand conseil fribourgeois, et a pu ainsi porter les couleurs châtelaises à travers tout le canton, voire au-delà.

En 2019, c'est la communication qui a été mise à l'honneur. Au mois de janvier, le Conseil communal a présenté son slogan « Châtel-St-Denis, Ville d'énergies », accompagné d'un nouveau visuel représentant la Dent-de-Lys, ainsi que les différentes énergies naturelles dont bénéficie notre région.

Parallèlement, le Conseil communal a refait entièrement son site internet, dans le but d'offrir aux citoyens des sources d'informations pertinentes. De même, une nouvelle version du journal communal « Vivre Ici » a vu le jour en août 2019.

Le Conseil communal a également dévoilé sa vision à long terme, document fil rouge pour les prochaines législatures, qui a été élaboré de manière participative avec les chefs de service et des représentants du Conseil général.

L'année 2019 s'est clôturée en grandes pompes par l'inauguration de la nouvelle gare de Châtel-St-Denis. Un magnifique ouvrage de génie civil et des quais modernes viennent désormais embellir la porte d'entrée Ouest de la ville.

Finalement, la Commune de Châtel-St-Denis a réalisé un excellent résultat pour ses comptes 2019, ce qui lui permet de poursuivre sereinement dans ses futurs projets.

En conclusion, le présent rapport de gestion vous offre un éclairage exhaustif et détaillé sur l'ensemble des activités 2019 de votre Ville.

Bonne lecture.

Au nom du Conseil communal,

Damien Colliard  
Syndic

# 0. ORGANISATION ET GESTION COMMUNALE

## Conseil général

### Membres

En 2019, le Conseil général a enregistré quatre démissions : Mme Amélie Genoud (UDC-PAI), le 21 mars 2019, à laquelle Mme Adeline Pilloud a succédé. Mme Sarah Colliard, Cheffe du groupe UDC-PAI, démissionnait le 11 avril 2019 et a été remplacée par M. Laurent Demierre. Hubert Demierre devenait quant à lui le nouveau Chef de groupe UDC-PAI. Mme Katia de Vargas (UO+PS) remettait son mandat au 31 mai et était remplacée par Mme Colette Iriarte. Le Conseil général a également reçu la démission de Mme Alice Medeiros Freire (UO+PS) au 31 août et a accueilli M. Felismino Martins Bartolo pour lui succéder.

En ce qui concerne les mutations au sein des commissions, différentes commissions ont été touchées par le retrait des personnes susmentionnées :

- Commission d'aménagement : Laurent Demierre succède à Amélie Genoud (UDC-PAI) ;
- Commission Energie : Adeline Pilloud succède à Sarah Colliard (UDC-PAI)  
Colette Iriarte succède à Katia de Vargas (UO+PS) ;
- Commission financière : Nicole Tille succède à Alice Medeiros Freire (UO+PS) ;
- Délégués à l'Association des communes du district de la Veveyse pour l'Ecole du Cycle d'orientation de la Veveyse : Nicole Tille succède à Katia de Vargas.

### Présidence

Le 25 mai 2019, M. Daniel Jamain, PLR, a achevé son mandat de Président du Conseil général. M. Jérôme Volery, PDC, a repris les rênes du législatif dès le jour suivant, soit le 26 mai, secondé par M. Jérôme Lamercy, UO+PS, élu Vice-Président.

### **Au 31 décembre 2019, le Conseil général était composé de quatre groupes politiques**

- |                                      |                        |
|--------------------------------------|------------------------|
| ■ Union démocratique du centre - PAI | 17 élus, dont 5 femmes |
| ■ Union ouvrière et Parti socialiste | 13 élus, dont 5 femmes |
| ■ Parti démocrate-chrétien           | 12 élus, dont 5 femmes |
| ■ Parti libéral-radical              | 8 élus, dont 1 femme   |

De ce fait, 16 femmes siégeaient au Conseil général au 31 décembre 2019 (18 en 2018), représentant le 32 % de l'effectif, soit une diminution de 4 %.

En 2019, le parlement communal a tenu 5 séances ordinaires, dont voici les principaux objets traités :

### **Mercredi 27 mars 2019 – Salle du Tribunal (49 membres présents sur 49)**

- Election d'un scrutateur ou d'une scrutatrice suppléant-e, en remplacement de M. Angelo Coppolaro, démissionnaire ;
- Election d'un membre à la Commission d'aménagement, en remplacement de M. Angelo Coppolaro, démissionnaire ;
- Election des membres de la Commission Tourisme 4 saisons ;
- Message no 69 – Sports – Bâtiment communal – Piscine – Assainissement des bassins et de leur enveloppe – Etude – Crédit d'investissement de 100 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 70 – Routes communales et approvisionnement en eau – Traversée des Paccots – Etudes du projet final d'aménagements routiers et du réseau d'eau potable – Crédit d'investissement de 220 000 francs – APPROUVÉ ;

- Message no 71 – Routes communales – Remplacement du silo à sel – Crédit d'investissement de 78 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 72 – Lutte contre la pollution – Les Marais – Stand de tir – Dépollution et pièges à balles – Crédit d'investissement de 184 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 73 – Cité de l'énergie – Décorations de Noël – Concept global d'éclairage et acquisition de matériel – Crédit d'investissement de 120 000 francs – APPROUVÉ.

### **Mercredi 15 mai 2019 – Salle du Tribunal (43 membres présents sur 50)**

- Election du Président ou de la Présidente du Conseil général pour la période 2019-2020 ;
- Election de la vice-Présidente ou du vice-Président du Conseil général pour la période 2019-2020 ;
- Election d'un membre à la Commission d'aménagement, en remplacement de Mme Amélie Genoud, démissionnaire ;
- Message no 74 – Ententes et collaborations – Nouvelle association des communes de la Veveyse (ACV) – Statuts – APPROUVÉ ;
- Message no 75 – Comptes communaux – Exercice 2018 – APPROUVÉS ;
- Rapport de gestion 2018 ;
- Message no 76 – Protection des eaux – Epuration – Secteur Le Bourg – Déplacement de canalisations communales – Crédit d'investissement de 140 000 francs – APPROUVÉ ;
- Rapports annuels des différentes Commissions communales.

### **Mercredi 26 juin 2019 – Salle du Tribunal (40 membres présents sur 50)**

- Information sur un projet de coopérative et le droit de superficie par M. Pascal Krattinger, du Service cantonal du logement ;
- Election de deux membres à la Commission Energie, en remplacement de Mmes Sarah Colliard (UDC-PAI) et Katia de Vargas (UO+PS), démissionnaires ;
- Message no 77 – Accueil extrascolaire (AES) – La Châteloise – Etude de rénovation du bâtiment – Crédit d'investissement de 420 000 francs – APPROUVÉ ;
- Rapport no 1 du Conseil communal – Approvisionnement en eau – Secteur Es Crêts – Extension du réseau d'eau – Dépense imprévisible et urgente de 34 671.10 francs due au traitement de la roche compacte dure – APPROUVÉ ;
- Rapport de la Commission de la Maison St-Joseph.

### **Mercredi 9 octobre 2019 – Salle du Cinéma Sirius (43 membres présents sur 50)**

- Election d'un membre à la Commission financière, en remplacement de Mme Alice Medeiros Freire (UO+PS), démissionnaire ;
- Planification financière 2019-2023.

### **Mercredi 11 décembre 2019 – Salle du Tribunal (47 membres présents sur 50)**

- Message no 79 – Route de Montreux – Construction d'un trottoir – Crédit d'investissement de 105 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 80 – Service de la voirie – Remplacement de la pelle mécanique – Crédit d'investissement de 63 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 81 – Approvisionnement en eau – Interconnexion avec l'AVGG et la commune de Remaufens – Crédit d'investissement de 830 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 82 – Service des eaux – Acquisition d'un nouveau véhicule – Crédit d'investissement de 40 000 francs – APPROUVÉ ;

- Message no 83 – Traitement des eau usées – PGEE Mesure 6.9 – Raccordement EU Prautey – Bâtiments hors zone - Crédit d'investissement de 42 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 84 – Traitement des eau usées – PGEE Mesure 6.10 – Raccordement EU Montmoirin – Bâtiments hors zone - Crédit d'investissement de 5000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 85 - Budget de fonctionnement 2020 – ADOPTÉ ;
- Message no 85 - Budget des investissements 2020 – ADOPTÉ.

Les séances du Conseil général sont publiques. Tous les documents relatifs aux séances ordinaires passées et à venir sont disponibles sur le site internet communal, [www.chatel-st-denis.ch](http://www.chatel-st-denis.ch) sous l'onglet « Administration et autorités » « Conseil général ».

### Sortie du Conseil général

À l'invitation du Président 2018-2019, M. Daniel Jamain, le samedi 25 mai 2019, quinze Conseillers généraux, deux Conseillers communaux et deux membres de l'administration se sont rendus à la Fondation Pierre Gianadda à Martigny pour la visite de l'exposition de la collection Ordrupgaard.

En début de soirée, neuf autres membres ont rejoint le groupe au Cercle d'Agriculture, à Châtel-St-Denis, pour un repas commun.



## Composition du Conseil général au 31 décembre 2019

PLR	Balmat	Pierre
PLR	Berthoud	Antoine
PDC	Berthoud	Charlotte
PLR	Berthoud	Olivier
PDC	Blanc	Patricia
UO+PS	Bochud	Serge
UDC-PAI	Bongard	André
UDC-PAI	Chaperon	Anne-Lise
UDC-PAI	Colliard	Marielle
PLR	Colliard	Ronald
UDC-PAI	Demierre	Hubert
UDC-PAI	Demierre	Laurent
UO+PS	Domingues Afonso	Ana Rita
UO+PS	Domingues	António Luís
PDC	Favre	Jean-Daniel
PLR	Favre	Jérémie
UO+PS	Figini	Daniel
UDC-PAI	Genoud	Alexandre
PDC	Genoud	Isabelle
PDC	Genoud	Jacques
PDC	Genoud	Marie-Thérèse
UDC-PAI	Genoud	Mehdi
PDC	Genoud	Nicolas
UDC-PAI	Genoud	Patricia
UDC-PAI	Genoud	Rodolphe
UDC-PAI	Honegger	Chantal
PDC	Huwiler	Alexandre
UO+PS	Iriarte	Colette
PLR	Jamain	Daniel
UO+PS	Lambercy	Jérôme
UO+PS	Martins Bartolo	Felismino
UDC-PAI	Mesot	Roland
UO+PS	Meyer	Carine
PLR	Meyer	Marina
UO+PS	Meyer	Raymond
UDC-PAI	Pilloud	Adeline
UDC-PAI	Pilloud	Cédric
UO+PS	Pilloud	Elena
PDC	Pilloud	Frédéric
PDC	Pilloud	Véronique
UDC-PAI	Pires	Morgan
PLR	Rohrbasser	Denis
UDC-PAI	Saudan	Charles
UDC-PAI	Schneuwly	Patrice
UO+PS	Soares	António Elviro
UO+PS	Tille	Nicole
UO+PS	Vallélian	Pierrot
UDC-PAI	Vial	Philippe
PDC	Volery	Jérôme
PDC	Vuichard	Marc

(\*) = démissionnaire

## Organes et Commission du Conseil général au 31 décembre 2019

	PDC	PLR	UDC-PAI	UO + PS
<b>Bureau (7)</b>	<b>Président</b>	<b>Volery Jérôme</b>		
	<b>Vice-Président</b>			Lambercy Jérôme
	<b>Scrutateurs (5)</b>	Berthoud Charlotte	Meyer Marina	Genoud Alexandre Schneuwly Patrice
<b>Scrutateurs-suppléants</b>	Genoud Nicolas	Favre Jérémie	Honegger Chantal	Pilloud Elena
	Huwiler Alexandre	Berthoud Olivier	Pilloud Cédric	Domingues António Luis
<b>Commission financière (11)</b>	Favre Jean-Daniel Genoud Jacques	Colliard Ronald Rohrbasser Denis	<b>Chaperon Anne-Lise</b> Demierre Hubert Mesot Roland Pires Morgan	Meyer Carine Tille Nicole (N) Vallélian Pierrot
<b>Commission des naturalisations (7)</b>	<b>Genoud Marie-Thérèse</b> Pilloud Véronique	Favre Jérémie	Honegger Chantal	Pilloud Elena
<b>Représentants CC</b>				Della Marianna Gab. Wittenwiler Anne-Lise*
<b>Commission des bâtiments (6)</b>	Huwiler Alexandre	Jamain Daniel	Genoud Mehdi Saudan Charles	Vallélian Pierrot
<b>Représentant CC</b>			<b>Grumser Steve</b>	
<b>Commission des forêts (6)</b>	Blanc Patricia	Balmat Pierre	Genoud Patricia Schneuwly Patrice	Soares Antonio Elviro
<b>Représentant CC</b>				<b>Della Marianna Gab.</b>
<b>Commission de la décharge ECOSOR (6)</b>	Genoud Marie-Thérèse Volery Jérôme	Berthoud Antoine	Bongard André*	<b>Meyer Raymond</b>
<b>Représentant CC</b>			Bavaud Thierry	
<b>Commission Tourisme 4 saisons (5)</b>	<b>Huwiler Alexandre</b>	Favre Jérémie	Saudan Charles	Tille Nicole
<b>Représentant CC</b>	Allaman Jérôme			
<b>Commission St-Joseph (5)</b>	Volery Jérôme	Balmat Pierre	Colliard Marielle Vial Philippe	Figini Daniel*
<b>Représentante CC</b>				<b>Wittenwiler Anne-Lise*</b>

*En gras: le Président ou la Présidente de la commission*

## Conseil communal

Durant l'année 2019, le Conseil communal a siégé à 44 reprises.

La composition et l'organisation de l'exécutif étaient les suivantes au 31 décembre.

### Répartition des dicastères et suppléances

Directeur	Répartition des dicastères	Suppléant
COLLIARD Damien, Syndic	Administration générale – Affaires religieuses Personnel – Population – Sécurité publique	Ducrot Charles
DUCROT Charles, Vice-Syndic	Finances	Genoud Christine
GRUMSER Steve	Affaires militaires – Bâtiments – Protection de la population	Bavaud Thierry
BAVAUD Thierry	Aménagement du territoire – Energie – Environnement	Grumser Steve
WITTENWILER Anne-Lise	Affaires sociales – Santé	Della Marianna Gabriele
ALLAMAN Jérôme	Constructions – Economie/industrie/artisanat et commerce – Tourisme	Maillard Daniel
MAILLARD Daniel	Gestion des déchets – Travaux/routes/transports et télécommunication – Service du feu	Allaman Jérôme
DELLA MARIANNA Gabriele	Agriculture – Chasse et pêche – Economie alpestre – Forêts	Wittenwiler Anne-Lise
GENOUD Christine	Culture – Formation – Sports et loisirs	Ducrot Charles

Mme Anne-Lise Wittenwiler a démissionné du Conseil communal avec effet au 31.12.2019. Elue en 2011 à l'exécutif, Mme Wittenwiler a suivi durant 8 ans les dossiers des Affaires sociales. Lors de la période législative 2011-2016, elle a également occupé le poste de vice-Syndic.

M. Daniel Figini, 1<sup>er</sup> des viennent-ensuite, a accepté de reprendre le poste vacant au 01.01.2020. Il a également repris les dicastères laissés par Mme Wittenwiler, c'est-à-dire les Affaires sociales et la Santé.

## Commissions élargies propres au Conseil communal

	<i>PDC</i>	<i>PLR</i>	<i>UDC-PAI</i>	<i>UO + PS</i>
Comité COV	Allaman Jérôme	Genoud Christine		Wittenwiler Anne-Lise
Commission de bâtisse	Allaman Jérôme		Grumser Steve	
Assemblée délégués	Ducrot Charles		Bavaud Thierry Colliard Damien Grumser Steve	Delle Marianna Gab. Maillard Daniel
Comité du RSSV	Ducrot Charles			Wittenwiler Anne-Lise
Assemblée délégués	Allaman Jérôme	Genoud Christine	Bavaud Thierry Colliard Damien Grumser Steve	Della Marianna Gab. Maillard Daniel
Comité Région Glâne/Veveyse	Allaman Jérôme			
Assemblée délégués	Ducrot Charles	Genoud Christine	Bavaud Thierry Colliard Damien Grumser Steve	Della Marianna Gab. Maillard Daniel Wittenwiler Anne-Lise
Tourisme/développement	Allaman Jérôme			
Fondation Robert Genoud pour le personnel de St-Joseph	Charles Ducrot			Wittenwiler Anne-Lise
Fondation La Belle Etoile				Wittenwiler Anne-Lise
Commission locale du feu				Maillard Daniel
Commission de gestion des biotopes				Della Marianna Gab.
Crèche Les Pitchounes				Wittenwiler Anne-Lise
EMS, Commission consultative (ComCo)				Wittenwiler Anne-Lise
Commission d'aménagement (10)			<b>Bavaud Thierry</b>	
Membres issus du Conseil général	Berthoud Olivier (PLR), Bochud Serge (UO+PS), Bongard André (UDC-PAI), Demierre Laurent (UDC-PAI), Domingues António Luis (UO+PS), Genoud Nicolas (PDC), Jamain Daniel (PLR), Pilloud Cédric (UDC-PAI), Pilloud Frédéric (PDC)			
Commission Energie (8)			<b>Bavaud Thierry</b>	
Membres issus du Conseil général	Berthoud Antoine (PLR), Genoud Isabelle (PDC), Genoud Rodolphe (UDC-PAI), Iriarte Colette (UO+PS), <b>Lambercy Jérôme (UO+PS)</b> , Pilloud Adeline (UDC-PAI), Vuichard Marc (PDC)			

## Personnel communal

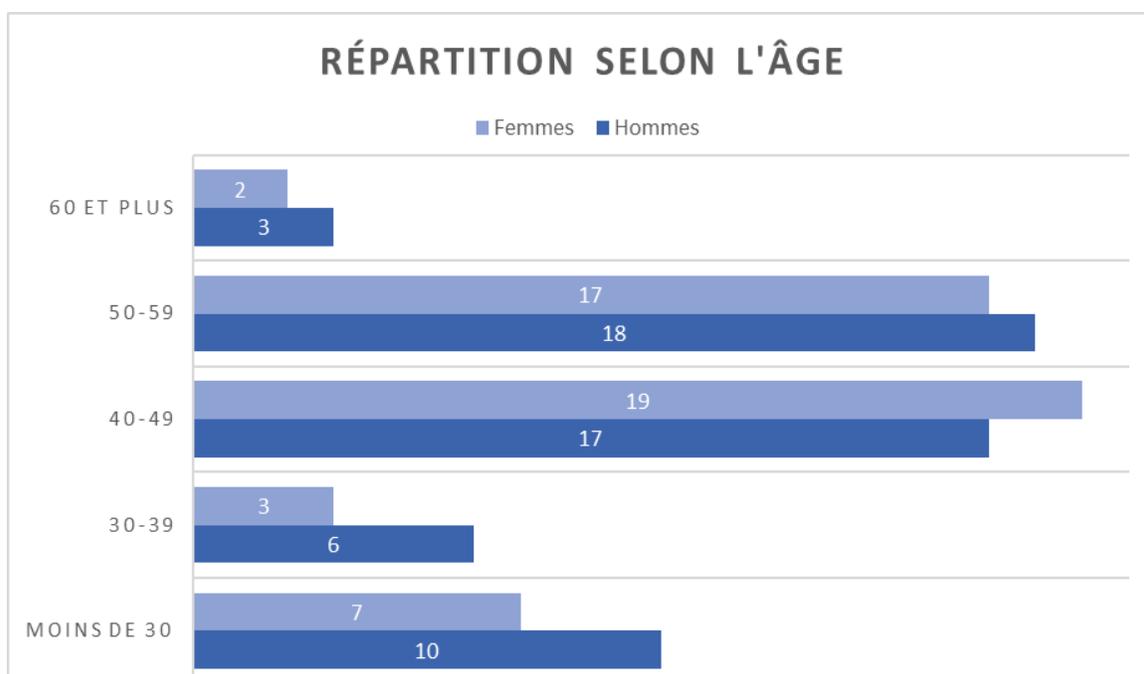
Au 31 décembre 2019, 102 personnes travaillaient pour la Commune. La somme des taux d'occupation correspond à **67.45** équivalents plein temps (EPT).

	90-100%	50-89%	15-49%	< de 15%	total	EPT
Hommes	46	2	2	4	54	<b>47.85</b>
Femmes	5	17	16	10	48	<b>19.60</b>
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>102</b>	<b>67.45</b>

Ces chiffres tiennent compte des collaborateurs qui travaillent à un taux d'activité variable et qui sont payés à l'heure. La moyenne des heures a été calculée sur une année afin d'obtenir un taux d'activité moyen. A noter que les personnes en formation ne sont pas prises en compte dans cette statistique.

Durant l'année 2019, nous avons dû faire face à plusieurs absences de moyenne à longue durée (cas accident, maladie, maternité). Afin de pallier le manque d'effectif, nous avons dû procéder à l'engagement de plusieurs collaborateurs en contrat de durée déterminée, ce qui explique en grande partie l'augmentation du nombre d'EPT (équivalent plein temps).

Durant l'année 2019, l'administration communale a accueilli un nouvel apprenti employé de commerce, ainsi qu'un apprenti forestier-bûcheron. Soucieuse de donner l'exemple dans ce domaine, la Commune comptait ainsi cinq jeunes en formation au 31 décembre 2019.



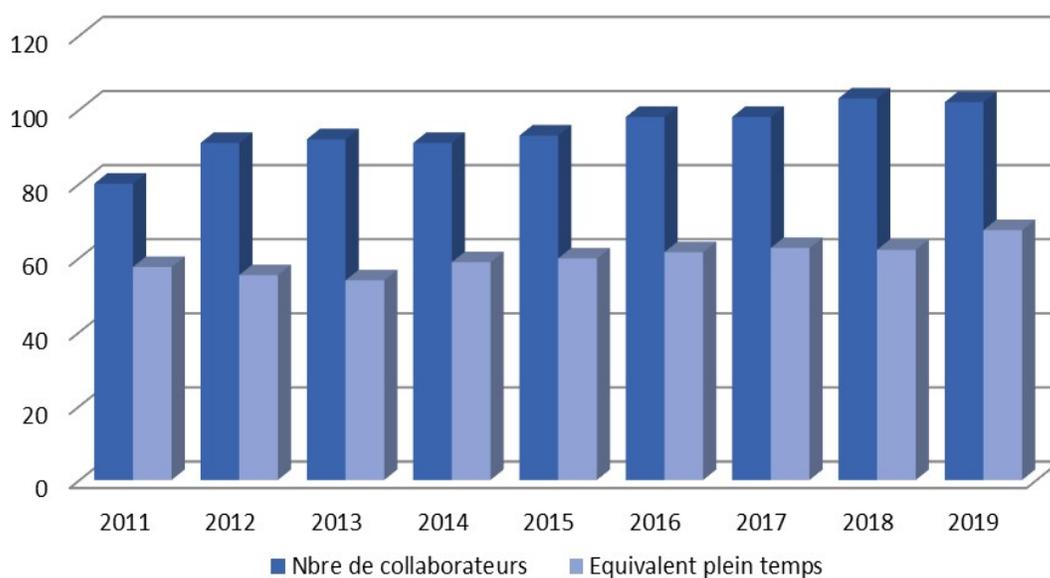
La répartition géographique indique que 81.85 % des employés étaient domiciliés dans la Commune de Châtel-St-Denis, 18.45 % dans une autre commune du district, 6.80 % hors district mais dans le canton de Fribourg, et 2.90 % dans un autre canton.

	Nombre total de collaborateurs	Equivalent plein temps (EPT)
<b>2011</b>	80	57.50
<b>2012</b>	91	55.30
<b>2013</b>	92	53.90
<b>2014</b>	91	58.79
<b>2015</b>	93	59.80
<b>2016</b>	98	61.75
<b>2017</b>	98	62.65
<b>2018</b>	103	62.15
<b>2019</b>	102	67.45

On constate une représentation équilibrée des deux sexes, avec 54 femmes pour 48 hommes sur l'ensemble du personnel.

La moyenne d'âge de la totalité des employés est stable et avoisine les 45 ans (45.09).

### EVOLUTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL



### Répartition du personnel par service

Secrétariat – Contrôle des habitants – Ressources humaines	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs à plein temps (90-100 %)	1	1	2
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50-89 %)	0	5	5
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15 à 49 %)	1	1	2
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
<b>Total des personnes employées</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>9</b>
<b>Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)</b>	<b>1.15</b>	<b>4.90</b>	<b>6.05</b>

<b>Service des finances</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	0	1	1
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50-89 %)	0	3	3
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	1	1
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
<b>Total des personnes employées</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)</b>	<b>0.00</b>	<b>3.30</b>	<b>3.30</b>

<b>Service social</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	1	1	2
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	1	1
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
<b>Total des personnes employées</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)</b>	<b>0.80</b>	<b>1.00</b>	<b>1.80</b>

<b>Administration des écoles et AES</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	5	5
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	9	9
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	2	2
<b>Total des personnes employées</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>16</b>
<b>Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)</b>	<b>0.00</b>	<b>5.03</b>	<b>5.03</b>

<b>Police communale</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs à plein temps (90-100 %)	2	0	2
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	2	2
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	2	2	4
<b>Total des personnes employées</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>8</b>
<b>Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)</b>	<b>2.25</b>	<b>0.40</b>	<b>2.65</b>

<b>Service des eaux</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs à plein temps (90-100 %)	3	0	3
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
<b>Total des personnes employées</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
<b>Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)</b>	<b>3.00</b>	<b>0.00</b>	<b>3.00</b>

<b>Service de la voirie</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs à plein temps (90-100 %)	19	0	19
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
<b>Total des personnes employées</b>	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>19</b>
<b>Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)</b>	<b>19.00</b>	<b>0.00</b>	<b>19.00</b>

<b>Service des forêts</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs à plein temps (90-100 %)	7	0	7
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	1	0	1
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
<b>Total des personnes employées</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>8</b>
<b>Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)</b>	<b>7.60</b>	<b>0.00</b>	<b>7.60</b>

<b>Service technique</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs à plein temps (90-100 %)	5	0	5
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	2	2
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	2	0	2
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
<b>Total des personnes employées</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>9</b>
<b>Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)</b>	<b>5.60</b>	<b>1.00</b>	<b>6.60</b>

<b>Service du feu</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	2	0	2
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
<b>Total des personnes employées</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)</b>	<b>1.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1.00</b>

<b>Service des bâtiments</b>	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs à plein temps (90-100 %)	7	2	9
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	1	2	3
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	1	3	4
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	2	7	9
<b>Total des personnes employées</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>25</b>
<b>Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)</b>	<b>7.70</b>	<b>4.30</b>	<b>12.00</b>

## Arrivées

- Balmat Guillaume, collaborateur au Service des eaux
- Burgy Matt, forestier-bûcheron
- Cordey Adrien, apprenti forestier-bûcheron
- Lafosse Johan, gardien de piscine
- Macherel Sylviane, intervenante en AES
- Pilloud Frédéric, employé au Service de la voirie (CDD)\*
- Ramos Vieira Helena Maria, employée de conciergerie remplaçante
- Sadiku Zuzana, employée de conciergerie remplaçante
- Weiss Krys, apprenti employé de commerce
- Wicht François, employé au Service de la voirie (CDD)\*

\*CDD = Contrat de durée déterminée

## Départs

- Balet Monique, employée de conciergerie, départ à la retraite
- Falquet Maryline, surveillante de piscine
- Kolly Sophie, surveillante de piscine
- Vasey Killian, surveillant de piscine
- Zanetti Julien, forestier-bûcheron

## Formations

- Favre Florian, qui a réussi son CFC de forestier-bûcheron
- Goncalves Alexandre et Rey Julien, qui ont obtenu leur certificat de spécialiste communal en protection incendie

## Promotion/changement de contrat

- Dos Anjos Xardo Ferreira Maria Cristina, engagée comme employée de conciergerie en contrat fixe suite au départ à la retraite de Mme Monique Balet

## Jubilaires

### 35 ans de service

- Saudan Michel, collaborateur au Service des eaux

### 25 ans de service

- Allaman Stéphanie, collaboratrice administrative

### 20 ans de service

- Berthoud Christian, adjoint du chef du Service de la voirie
- Pilloud Alexandre, adjoint du chef du Service de la voirie
- Suchet Cécilia, collaboratrice aux Ressources humaines

### 15 ans de service

- Fanti Sandra, patrouilleuse scolaire
- Genoud Bernard, collaborateur au Service de la voirie
- Grand Annik, secrétaire générale adjointe
- Rubattel Sibylle, gardienne de piscine et monitrice de natation

### 10 ans de service

- Duding Gérald, responsable d'équipe au Service de la voirie
- Fernandes-Colliard Sylvie, patrouilleuse scolaire et intervenante en accueil extrascolaire
- Genoud Claudine, préposée au Contrôle des habitants
- Grumser Anne, collaboratrice administrative au Service des finances
- Hostettler Elodie, patrouilleuse scolaire et intervenante en accueil extrascolaire
- Millasson Patrik, collaborateur au Service de la voirie
- Moser Thierry, employé de conciergerie

## Naissance

- Alexia Grand, fille d'Annik et Marc, née le 28 juin 2019

Liste des employés au 31 décembre 2019

NOM	FONCTION	TAUX D'ACTIVITE
<b>Secrétariat général - Contrôle des habitants – Service RH</b>		
GRANGIER Olivier	Secrétaire général	100 %
GRAND Annik	Secrétaire générale adjointe	50 %
DEFFERRARD CRAUSAZ Nathalie	Secrétaire générale adjointe	70 %
PERROTTET Rebecca	Collaboratrice administrative	100 % (CDD)
ALLAMAN Stéphanie	Collaboratrice administrative	30 %
SUCHET Cécilia	Collaboratrice RH	60 %
REY Julien	Coordinateur sécurité	15 %
GENOUD Claudine	Préposée au Contrôle des habitants	80 %
VAUCHER Marie-Noëlle	Préposée au Contrôle des habitants	100 %
CHAPERON Eva	Apprentie employée de commerce	100 %
CHARRIERE Noémie	Apprentie employée de commerce	100 %
WEISS Krys	Apprenti employé de commerce	100 %
<b>Police locale</b>		
MAILLARD Dominique	Chef de Service	100 %
THUERLER Pierre-Alain	Assistant de police	100 %
FANTI Sandra	Patrouilleuse scolaire	20 % (contrat à l'heure)
RÜFENACHT Yvette	Patrouilleuse scolaire	20 % (contrat à l'heure)
FERNANDES-COLLIARD Sylvie	Patrouilleuse scolaire	variable
PERROUD Dominique	Patrouilleuse scolaire remplaçante	variable
TOSETTI Gaëlle	Patrouilleuse scolaire remplaçante	variable
COTTING Philippe	Garde-parc auxiliaire	variable
RIVA Patrick	Garde-parc auxiliaire	variable
<b>Service des finances</b>		
VASTA Chantal	Responsable de Département et cheffe de Service	100 %
NIEDERER Véronique	Comptable	80 %
GENOUD Myriam	Collaboratrice administrative	60 %
MUSY VIAL Valérie	Collaboratrice administrative	50 %
GRUMSER Anne	Collaboratrice administrative	40 %
<b>Service social</b>		
PERROUD Steve	Chef de Service	80 %
BEAUD CHEVALLEY Anne-Françoise	Assistante sociale	70 %
VILLARD Marie-Claude	Collaboratrice administrative	30 %
<b>Ecoles</b>		
VERI Florence	Cheffe de Service	50 %
RUBATTEL Sibylle	Maîtresse de natation	25 %
BOURLLOUD Sabine	Collaboratrice administrative	20 %
GENOUD Chantal	Responsable des devoirs	variable
APOSTOL Corinne	Surveillante des devoirs	variable

<b>Accueil extrascolaire</b>		
LIECHTI Patricia	Responsable	70 %
MONCALVO Tamara	Adjointe de la responsable	50 %
MOREL Alexandra	Intervenante en AES	50 %
PILLOUD Jacqueline	Intervenante en AES	45 %
CARVALHO GLAPPEY Maria	Intervenante en AES	60 % (contrat à l'heure)
DERMONT Joëlle	Intervenante en AES	25 % (contrat à l'heure)
SALEMI Olivia	Intervenante en AES	20 % (contrat à l'heure)
BOSSON Laurence	Intervenante en AES	15 % (contrat à l'heure)
JORDAN Patricia	Intervenante en AES	15 % (contrat à l'heure)
HOSTETTLER Elodie	Intervenante en AES	15 % (contrat à l'heure)
FERNANDES-COLLIARD Sylvie	Intervenante en AES	15 % (contrat à l'heure)
MACHEREL Sylviane	Intervenante en AES	variable
<b>Service technique</b>		
GENOUD Pascal	Chef du Département technique	100 %
PAULI Fabien	Chef du Service technique	100 %
BERTHOUD Laurent	Collaborateur technique	100 %
GENOUD Patrick	Collaborateur technique	100 %
GONCALVES Alexandre	Collaborateur technique	100 %
REY Julien	Collaborateur technique	35 %
GENOUD Philippe	Collaborateur technique	25 %
MEYER Florence	Collaboratrice administrative	50 %
BOSSON Jael	Collaboratrice administrative	50 %
<b>Service des eaux</b>		
COLLIARD Jean-Marc	Chef de Service	100 %
SAUDAN Michel	Employé au Service des eaux	100 %
BALMAT Guillaume	Employé au Service des eaux	100 %
<b>Service de la voirie</b>		
PILLOUD Roland	Chef de Service	100 %
BERTHOUD Christian	Adjoint du chef de Service	100 %
PILLOUD Alexandre	Adjoint du chef de Service	100 %
DEMIERRE Jean-Luc	Responsable de l'atelier	100 %
GENOUD Bernard	Employé de voirie	100 %
JACCOTTET Hugues	Responsable de la déchetterie	100 %
MILLASSON Patrik	Employé de voirie	100 %
DUDING Gérald	Responsable d'équipe	100 %
DEMIERRE Valentin	Employé de voirie	100 %
ULRICH Jean-Martin	Responsable d'équipe	100 %
BERSET Samuel	Employé de voirie	100 %
KORAQI Tefik	Employé de voirie	100 %
RAMOS VIEIRA Carlos Francisco	Employé de voirie	100 %
PILLOUD Jean-Marie	Responsable d'équipe	100 %
PILLOUD Frédéric	Employé de voirie	100 %
SANTOS Francisco	Employé de voirie	100 %

SIMECEK Stéphane	Employé de voirie	100 %
VEZ Romain	Employé de voirie	100 %
WICHT François	Employé de voirie	100 %
<b>Service des forêts</b>		
PERROUD Guy	Chef de Service	100 %
MURISIER Daniel	Adjoint du chef de Service	100 %
LAMBERT Romain	Machiniste	100 %
RIME Olivier	Forestier-bûcheron / machiniste	100 %
BÜRGI Luca	Forestier-bûcheron	100 %
COLLAUD Yannic	Forestier-bûcheron	100 %
BURGY Matt	Forestier-bûcheron	100 %
FAVRE Florian	Forestier-bûcheron	60 %
CORDEY Adrien	Apprenti forestier-bûcheron	100 %
<b>Service des bâtiments</b>		
VIENNE Bertrand	Chef de Service	100 %
COLLIARD Jacques	Adjoint du chef de service	100 %
DEJARDIN Matthias	Responsable du Lussy	100 %
RUIZ Miguel	Responsable du stade	100 %
BERTHOUD Patrick	Responsable de la caserne du feu	100 %
MILLASSON Loris	Apprenti agent d'exploitation	100 %
MOSER Thierry	Employé de conciergerie	100 %
GIRARD Martine	Employée de conciergerie	90 %
MOREIRA LOPES Susana Isabel	Employée de conciergerie	90 %
LABUDA Jolanta	Employée de conciergerie	60 %
DOS ANJOS XARDO FERREIRA Maria Cristina	Employée de conciergerie	45 %
SAUDAN Janick	Employée de conciergerie	10 % (contrat à l'heure)
SADIKU Zuzana	Employée de conciergerie remplaçante	variable
RAMOS VIEIRA Helena	Employée de conciergerie remplaçante	variable
<b>Piscine</b>		
BARROSO Tony	Responsable d'exploitation	100 %
RUBATTEL Sybille	Gardiennne de piscine	50 %
LAFOSSE Johan	Gardien de piscine	20 %
FAVRE Monique	Employée de buvette	30 %
THEULAZ Sylvie	Employée de conciergerie	20 %
COPPOLARO Daniel	Surveillant de piscine	variable
FEDRIGO Maël	Surveillant de piscine	variable
GENOUD Amélie	Surveillante de piscine	variable
GENOUD Caroline	Surveillante de piscine	variable
VAUTHEY Coline	Surveillante de piscine	variable
<b>Patinoire</b>		
MEYER Bertrand	Responsable d'exploitation	100 %
GENOUD Amélie	Auxiliaire	variable
GOLAY Cynthia	Auxiliaire	variable
<b>Service du feu</b>		
REY Julien	Commandant du feu, Chef de Service	50 %

## Informations publiques

### Site internet

Soucieux d'améliorer la communication aux citoyennes et citoyens, le Conseil communal a décidé une refonte complète du site internet de la Commune.

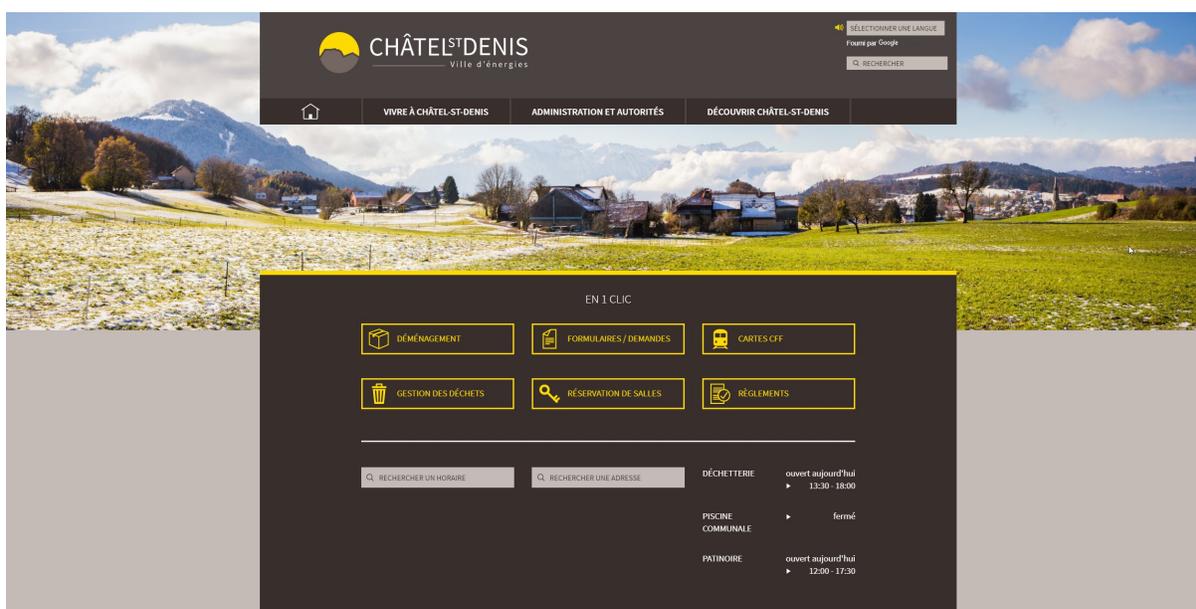
Appuyé par une entreprise spécialisée dans le domaine, le Secrétariat général a lancé le projet en 2018. Avant de s'atteler à la mise en forme et à la rédaction du contenu du nouveau site, les personnes en charge du projet ont rencontré des habitantes et habitants de la Commune afin de mieux cerner les attentes des utilisateurs.

Après de nombreux mois de travail, c'est en janvier 2019 que le nouveau site a été mis en ligne. Basé sur une application CMS (*Système de Gestion de Contenu*) moderne et efficace, ce moyen de communication totalement repensé se veut au service des utilisateurs, en rendant les informations les plus recherchées accessibles en 2 ou 3 clics de souris.

En 2019, ce ne sont pas moins de 89'000 visites, représentant 49'000 utilisateurs, qui ont été dénombrées, ce qui correspond à une moyenne de 240 visites par jour. Avec une durée de session moyenne d'environ 1 minute et 30 secondes, il ressort clairement que l'utilisateur se rend directement vers l'information désirée et qu'il quitte ensuite le site.

Les tablettes et téléphones mobiles sont utilisés dans 55 % des visites, contre 45 % pour les ordinateurs, ce qui nous conforte dans la volonté de créer un site adapté à ce type de moyen de connexion.

Après une période de tests et de corrections des erreurs de jeunesse, le site va offrir de nouvelles fonctionnalités en 2020.



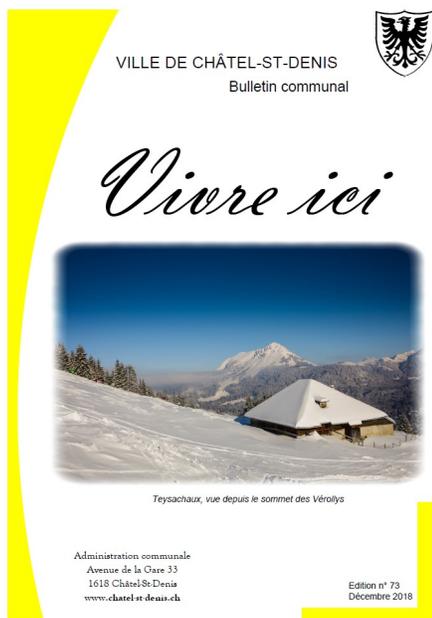
### Bulletin d'informations « Vivre Ici »

Jusqu'à fin 2018, le journal d'informations communal était distribué en tout ménage à raison de deux fois par année (trois jusqu'en 2011). Le Vivre Ici était imprimé en couleurs et au format A4.

Après le site internet et le nouveau visuel de la Commune, et dans le but d'améliorer davantage la communication à la population, le Conseil communal a décidé de revoir entièrement le concept du journal d'informations. Le Vivre Ici apporte désormais essentiellement des communications

officielles, principalement basées sur l'actualité châteloise et les différents projets en cours. La première édition du nouveau journal a paru en août 2019. Il est désormais édité à raison de deux fois par année, en juin et décembre.

Pour la rédaction des différents articles du journal, un comité de rédaction a été mis en place, composé de membres de l'administration et du Conseil général.



## Gestion de la propriété

### Patrimoine

La Ville de Châtel-St-Denis compte au total 114 bâtiments inscrits auprès de l'Etablissement cantonal des bâtiments pour un montant assuré de Fr. 139'648'100.-.

### Personnel du Service des bâtiments

Au 31 décembre 2019, l'effectif du personnel du Service des bâtiments était de 17 personnes soit : 1 chef de service, 1 adjoint, 5 responsables d'exploitation, 1 concierge à plein temps, 1 apprenti agent d'exploitation et 8 concierges ou auxiliaires à temps partiel.

En plus de la gestion et de l'entretien de l'ensemble des bâtiments, le service s'occupe des écoles, de l'Univers@lle, de la salle de sport du Lussy, du CAB, de la piscine, du PSS et des décorations de Noël.

Dans tous les bâtiments, le service procède à divers relevés de consommation énergétique, à la gestion des contrôles OIBT (Ordonnance sur les Installations de Basse Tension), au suivi des taxations ECAB, à la gestion des diverses mises en passe et clés, ainsi qu'aux diverses commandes de mazout et fournitures pour la conciergerie.



*« Elipse » du bâtiment primaire de l'école des Pléiades*

## Travaux effectués durant l'année 2019

### Bâtiment administratif

- Installation d'un écran de diffusion d'informations pour le personnel
- Fourniture d'un frigo d'appoint pour la salle de l'Aigle



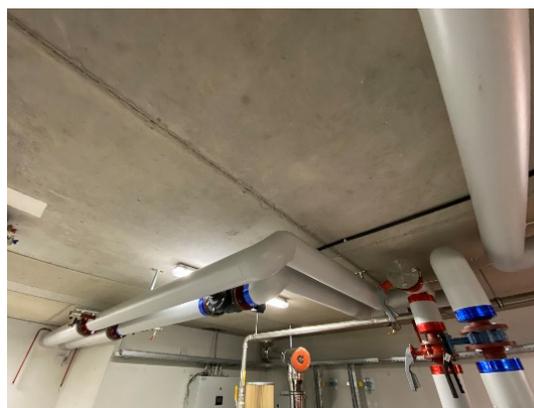
*Ecran d'informations pour le personnel*

### Centre de renfort

- Raccordement du chauffage sur le CAD de SAMVAZ



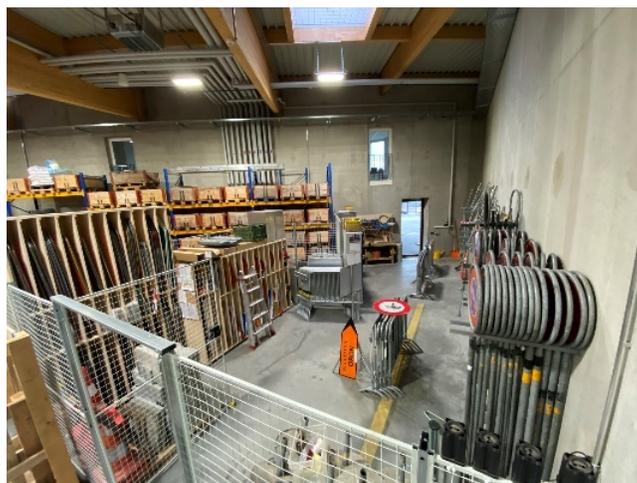
*Reprise sur la conduite*



*Branchement sur l'installation existante*

- Aménagement d'un local pour la Police communale

Dans le but de libérer de la place pour le stockage des nouvelles décorations de Noël et des protections de sol de la Halle du Lussy, il a été décidé de déménager le matériel de la Police dans les locaux du Centre de renfort.



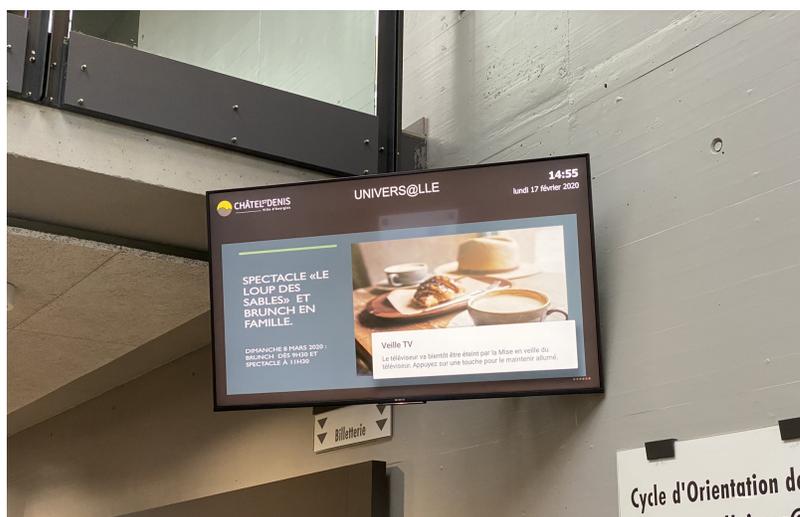
- Installation d'un radar de sécurité sur la porte du local de lavage
- Divers appuis pour la gestion des contrats de maintenance et l'entretien des locaux
- Adaptation des écrans d'information

### Ecoles

- Installation de luminaires LED dans les dégagements du nouveau Bourg en lieu et place des lampes à fluorescence

### Univers@lle

- Changement des chaises du foyer
- Réfection des sols
- Installation de 2 écrans de diffusion pour l'annonce des spectacles



*Ecran d'informations caisse Univers@lle*

### Piscine

- Diverses séances avec le bureau DUCHEIN pour l'étude de l'assainissement des bassins

### Centre Sportif

- Achat d'une tondeuse pour talus
- Sondage des mâts d'éclairage par radiographie  
Hormis pour 5 mâts qui ont présentés un défaut au niveau de leur socle, l'état général s'est avéré bon. Aucun signe de corrosion n'a été décelé. Le sablage des socles a été corrigé par le service de la Voirie et la solidité des mâts est désormais garantie.

### Patinoire

- Installation d'un nouveau panneau de scores



*Panneau de scores à la patinoire*

### Halle triple du Lussy

- Achat de protections pour les sols sportifs
- Réfection des seuils des entrées principales et du foyer
- Installation de protections pour les gradins
- Installation d'un store empêchant l'accès au restaurant scolaire en dehors des horaires scolaires



*Store sur l'escalier d'accès au restaurant scolaire*

### Restaurant Salle de sport du Lussy

- Réfection du self-service



Self-service du restaurant scolaire



Self local tunnel de lavage

### Cimetière

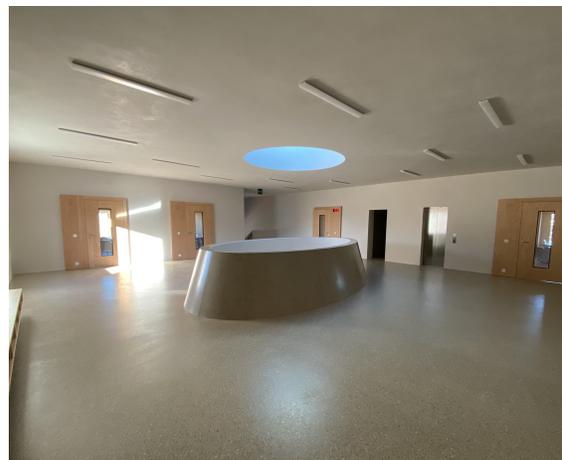
- Mise aux normes du système d'appel d'urgence de l'ascenseur de la Chapelle ardente

### Ecole des Pléiades

- Participation aux diverses séances de chantier et de Commission de bâtisse
  - Le chantier a pris son rythme de croisière
  - Le 11 septembre 2019 a eu lieu le traditionnel bouquet de chantier marquant la mise hors d'eau de tous les bâtiments
  - Le bâtiment Primaire est terminé et équipé de son mobilier, la Glacière sera terminée pour fin février 2020 et le bâtiment Enfantine-Sports pour fin mai 2020



Face Nord du bâtiment Primaire



Dégagements bâtiment Primaire



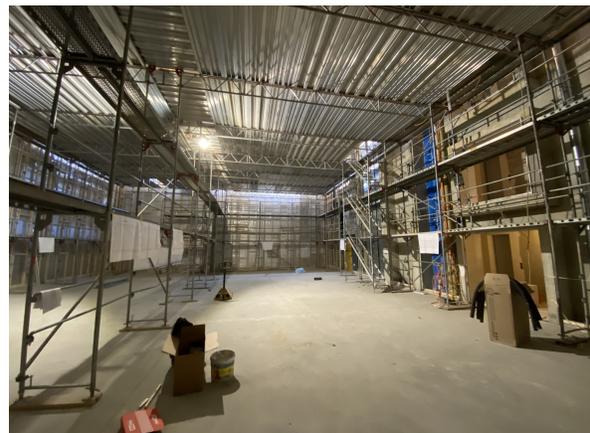
*Salle de classe bâtiment Primaire*



*Bâtiment de la Glacière*



*Salle de classe bâtiment Enfantine/Sports*



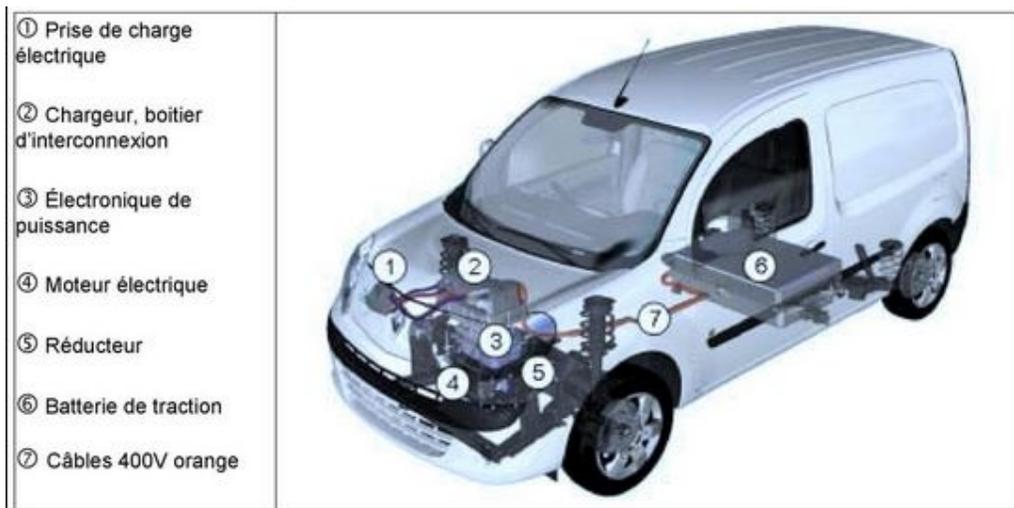
*Salle de Gym*

- En parallèle, les travaux d'aménagements extérieurs ont débuté afin de pouvoir mettre en place les différentes plantes et semences d'ici le mois d'avril, ceci dans le but que le tout soit exploitable pour la rentrée prévue le 27 août 2020



### Patrimoine financier

- Echange des tableaux électriques de la Place d'Armes
- Réfection des caillebotis au parking du PSS inférieur
- Remplacement du véhicule du Service des bâtiments par un véhicule 100 % électrique
- Installation d'un défibrillateur (AED) dans le secteur de la place de jeux des Paccots



## Montagnes

- Gros-Chalet : réfection des tavillons
- Bellechaux et Le Perry : réfection des façades
- La Riondonneire : suite de la réfection de "l'aria"
- Les Pueys : étude pour l'échange du système de chauffage



Façade rénovée du chalet de Bellechaux



Réfection tavillons au Gros Chalet



*Façade rénovée du chalet du Perry*

### Décorations de Noël

■ Installation de nouveaux éclairages de Noël sur les bâtiments suivants :

- Couvert de la patinoire
- Bâtiment de l'Office du Tourisme
- Chapelle du Bourg
- Place de jeux du Grand-Clos
- Couvert de la place de jeux des Paccots



*Patinoire des Paccots*



*Place de jeux du Grand-Clos*



*Bâtiment de l'Office du Tourisme*



*Chapelle du Bourg*

## Jumelage

### *VOLX (France)*

Au mois de juillet 2019, une délégation de Volx, composée de 7 adolescents et de 11 adultes, dont la doyenne avait 92 ans, a passé une semaine de vacances à Châtel-St-Denis.

Durant leur séjour, les Amis de Volx étaient logés au chalet des Pueys. Ayant bénéficié d'une météo clémente, ils ont eu la chance de pouvoir pratiquer diverses activités tant sportives que culturelles.

Plusieurs d'entre eux ont notamment eu l'immense joie d'assister à la représentation de la Fête des Vignerons du dimanche 28 juillet, reportée au mercredi suivant à cause de la pluie. Dans l'édition du Vivre Ici du mois de décembre 2019, disponible sur le site internet [www.chatel-st-denis.ch](http://www.chatel-st-denis.ch), les Volxiens racontent cette expérience hors du commun.



## *BARADERO (Argentine)*

Hormis les échanges réguliers que la Commune de Châtel-St-Denis entretient avec l'Association Baradero-Fribourg, en Suisse, et la Société Suisse de Baradero, en Argentine, nous relevons un seul événement durant l'année 2019 : la création d'un groupe de travail dans le but de créer « une Maison des Amériques ».

L'idée germe depuis quelques années, d'autant plus que la Veveyse est le seul district à ne pas abriter de musée dans le canton de Fribourg.

Le Conseil communal de Châtel-St-Denis sera donc représenté par Mme Christine Genoud et M. Charles Ducrot au sein de ce groupe, en compagnie de MM. Christophe Mauron et Claude Ecoffey, co-présidents de l'Association Baradero-Fribourg et instigateurs du projet. D'autres partenaires ont été approchés pour intégrer l'équipe.



# 1. ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE

## Police communale

### **Année 2019**

L'année 2019 a été une année « standard » pour la Police communale qui, après avoir changé d'organisation en début 2018, a continué à œuvrer dans la même configuration.

L'effectif reste inchangé avec 2 agents à 100 %, soit le Sergent Dominique Maillard, Chef de service, et l'Agent Pierre-Alain Thürler. Ils peuvent compter sur l'appui de M. Patrick Riva, auxiliaire, pour certaines tâches tel que le contrôle du stationnement, la gestion de la circulation et du stationnement dans la station des Paccots durant l'hiver et l'appui lors de grandes manifestations. Pour ces deux dernières tâches, la Police communale peut également compter sur la grande disponibilité de M. Philippe Cotting.

Mmes Sandra Fanti et Sylvie Fernandes-Colliard fonctionnent toujours comme Patrouilleuses scolaires adultes. Elles assurent chacune la sécurité d'un passage pour piétons. Mme Yvette Rufenacht, quant à elle, assure un service de Pédibus pour les élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Harmos qui empruntent le bus des Paccots. Trois dames se tiennent à disposition en cas d'absence de l'une ou l'autre des titulaires.

Les tâches de la Police communale restent inchangées et les 2 agents ont comme mission principale de veiller au respect et à la sécurité des personnes et des biens, ainsi qu'au respect des règlements communaux. Pour ce faire, ils assurent une présence essentiellement préventive par des patrouilles mobiles et pédestres en Ville de Chatel-St-Denis ainsi que dans les différents secteurs périphériques. Ces patrouilles sont également assurées en soirée et le week-end.

Le respect des règles de circulation routière, notamment en matière de stationnement, mais également sur le trafic dit « roulant », occupe une part importante du travail des agents communaux, ceci dans le but de garantir une circulation aussi fluide que possible et une sécurité maximale.

La Police communale souhaite mettre en avant la prévention et procède souvent par avertissement, en privilégiant le dialogue. Toutefois, elle est souvent contrainte de faire recours à la répression, essentiellement en matière de stationnement, secteur qui représente près de 85 % des amendes d'ordres dressées par les agents communaux.

### **Quelques chiffres et statistiques pour 2019**

- 1845 amendes d'ordres contre 1733 en 2018
- 7 mises en fourrière contre 4 en 2018
- 52 rapports au Conseil communal
- 4 rapports d'enquête pour les services communaux
- 44 séances et contacts pour des chantiers sur le territoire communal
- 33 séances et contacts pour des manifestations sur le territoire communal

### **Manifestations et chantiers**

Les fermetures de route et restrictions de circulation en lien avec les chantiers ou les manifestations sur le territoire communal sont des tâches qui incombent à la Police communale. Dans ce domaine, l'année 2019 fut relativement chargée.

Ci-dessous, quelques-uns des principaux chantiers et principales manifestations :

### **MANIFESTATIONS**

- Prise d'armes des Grenadiers
- Solidair'Night
- Carnaval & Bénichon
- Comptoir de la Veveyse
- Trail des Paccots
- Marchés artisanaux
- Marchés coffres-ouverts aux Paccots

### **CHANTIERS**

- Route cantonale RC1
- Nouvelle gare
- Assainissement Route de Vevey
- Réfection Route de la Péralla
- Rénovation Coop Châtel-St-Denis
- Réfection Route du Moléson

### **Campagne de prévention**

Dans le cadre de sa collaboration avec la Police cantonale, la Police communale participe régulièrement, depuis le début de l'année 2015, aux différentes campagnes de prévention organisées par la Police cantonale, essentiellement en matière de sécurité routière, mais également de prévention des cambriolages ou de vols dans les grandes surfaces.

Lors des actions menées en matière de sécurité routière, la présence de la Police communale est renforcée dans le secteur des écoles lors de la rentrée scolaire. Il s'agit souvent d'une sensibilisation des usagers de la route par la distribution de flyers informatifs ou d'avertissements.

En ce qui concerne la prévention des cambriolages, elle se traduit par une présence renforcée de la Police communale dans les quartiers résidentiels, avec un contrôle de certaines propriétés qui pourraient présenter une faille dans la sécurité et, le cas échéant, contact est pris avec le propriétaire afin de le sensibiliser à cette problématique.

La campagne de prévention contre le vol à l'astuce est principalement entreprise dans le courant du mois de décembre, avec une présence accrue des forces de l'ordre dans les grands magasins et une sensibilisation sur le comportement « à risque » de certains clients. Ces actions sont ponctuellement menées également à d'autres périodes de l'année.

Il arrive également que des actions soient menées conjointement avec la Police cantonale en lien avec ces campagnes de prévention, essentiellement en matière de sécurité routière. En 2017, des présences communes des agents cantonaux et communaux aux abords des écoles ont eu lieu lors des campagnes « ReSco » (rentrée scolaire). Les spécificités et compétences de chacune de ces entités mises en commun sont réellement un plus et permettent un travail de terrain efficient. Ces présences communes seront certainement renouvelées à l'avenir, voire même renforcées. Ceci s'inscrit parfaitement dans le cadre de la collaboration entre la Police cantonale et les polices communales.

### **Radar préventif**

En 2016, la Police communale de Châtel-St-Denis a fait l'acquisition d'un radar préventif et éducatif. Ce radar affiche la vitesse lors du passage du véhicule et, selon cette dernière, affiche un visage souriant ou non, voire même clignotant en rouge si la vitesse est vraiment trop élevée par rapport à la limitation en vigueur.

En 2019, la Police communale a acquis un 2<sup>ème</sup> radar préventif du même type que le précédent. Les données intéressantes recueillies avec ce genre de radar et l'effet positif sur les usagers de la route ont poussé la Police communale à se doter d'un 2<sup>ème</sup> appareil.

Il y a ainsi plus de réactivité en cas de besoin et également la possibilité de laisser les appareils sur des périodes un peu plus longues que précédemment.

Ces radars ont un objectif purement préventif et ils sont destinés à sensibiliser les usagers de la route quant à la vitesse adéquate à laquelle circuler.

Toutes les données concernant les vitesses et le nombre de véhicules sont enregistrés par ces radars. Ceci permet à la Police communale de se rendre compte de la situation prévalant dans certains quartiers de la Commune et, si nécessaire, de prendre les mesures qui s'imposent.

Ces radars sont constamment en fonction durant la période de mars à novembre et sont placés dans différents secteurs de la Commune, selon un planning établi par la Police communale. Dans la mesure du possible, l'ensemble des quartiers communaux seront analysés. Toutefois, il est indispensable qu'un certain nombre de critères techniques soit réuni afin que ces radars puissent fonctionner de manière idéale.

### Secteurs contrôlés en 2019

■ Rte de Montreux, hauteur Zone industrielle, direction autoroute	50 km/h
■ Rte du Dally, hauteur Ch. de la Râ, direction Centre-Ville	50 km/h
■ Rte du Lac Lussy, Hauteur Montmoirin, direction Centre-Ville	50 km/h
■ Rte du Lac Lussy, Hauteur N° 133, direction Semsales	50 km/h
■ Rte de Montreux, hauteur Centre de renfort, direction Centre-Ville	50 km/h
■ Rte du Lac Lussy, avant Croix de Nervaux, direction Semsales	50 km/h
■ Rte des Misets, hauteur Ch. des Maisonnettes, direction Eglise	30 km/h
■ Rte des Paccots, entrée, direction Les Paccots	50 km/h
■ Rte cantonale RC1, Pont Ferroviaire, direction Remaufens	50 km/h

Les résultats des différents contrôles effectués sont clairement encourageants et ne mettent pas en lumière de gros problèmes de dépassements de vitesse.

Les statistiques indiquent qu'en moyenne 75 à 90 % des automobilistes respectent la vitesse autorisée. 5 à 15 % des véhicules dépassant la limite le font dans une fourchette entre 1 à 4 km/h. Les vitesses que l'on peut juger hautement excessives (plus de 20 km/h en dessus de la limite) représentent environ 1 %.

Après avoir axé essentiellement les contrôles sur les zones 30 km/h en 2018, l'année dernière, ce sont plutôt les axes principaux avec un fort trafic qui ont été ciblés, ainsi que le nouveau tronçon de la RC1 secteur de la nouvelle gare.

La Police communale collabore étroitement, dans ce domaine également, avec la Police cantonale. Les statistiques de notre radar préventif lui sont transmises. Les agents communaux reçoivent en retour les résultats des contrôles radar réalisés par la Police cantonale sur notre territoire.

### **Remplacement des horodateurs**

En 2018, la Police communale avait procédé au renouvellement des horodateurs de la Place du Grand-Clos et du Parc PSS Supérieur. Les anciens, datant de 2002, devenaient moins fiables et surtout les pièces de rechanges en cas de panne étaient de moins en moins disponibles.

Deux horodateurs nouvelle génération de type « SPRITE » avait alors été installés dans le courant de l'été. Il s'agissait du modèle « de base » pouvant malgré tout être amené à évoluer selon les projets de la Commune.

Malheureusement, dès la fin de l'automne 2018 et essentiellement au début 2019, ces appareils ont montré des signes inquiétants avec des pannes à répétition et des périodes « Hors Service » de plus en plus fréquentes et longues.

Après de nombreux contacts avec le fournisseur, il s'est avéré que ce type d'appareil présentait de nombreux défauts, notamment au niveau de l'alimentation, et que les possibilités de développement en devenaient quasiment nulles.

Dès lors, le fournisseur et la Commune se sont entendus et ces appareils ont été repris par la maison Digital Parking au profit de deux nouveaux horodateurs de type « STRADA », équipés des dernières technologies et permettant de développer directement le projet de mise en place d'une application de gestion et de paiement du stationnement.



Ces nouveaux appareils demandent d'introduire le numéro d'immatriculation pour enregistrer la procédure de stationnement. Cette méthode permet aux agents de la Police communale de procéder au contrôle de stationnement par scannage des plaques des véhicules.

Pour les usagers, l'avantage principale est qu'il n'est plus nécessaire d'apposer le ticket de stationnement derrière le pare-brise, comme c'était le cas auparavant. Cela évite notamment des amendes pour des tickets mis à l'envers, apposés non visiblement derrière le pare-brise ou encore gardés dans la poche, situations qui étaient relativement courantes auparavant.

### Application « ParkingPay »

La mise en place de ses nouveaux horodateurs a permis à la Commune le lancement d'une application permettant aux usagers de payer leur stationnement via leur Smartphone, par une application.

L'application « ParkinPay » est un produit développé par la maison Digital Parking.

Le fonctionnement est simple ; il suffit à l'automobiliste de télécharger cette application, disponible aussi bien sur Apple Store ou sur Android. L'utilisateur s'enregistre ensuite en inscrivant les coordonnées de son véhicule (possibilité d'enregistrer plusieurs véhicules sur un compte), sélectionne un moyen de paiement sur les plusieurs possibilité offerte et le tour est joué !



Une fois arrivé au parking et son véhicule stationné, il n'a plus qu'à sélectionner la zone correspondante, introduire une durée de stationnement estimative et démarrer la procédure de stationnement. A son retour, il stoppe la procédure et de ce fait paie la durée effective de son stationnement.



Il est possible pour l'utilisateur de prolonger la durée de son stationnement en tout temps, pour autant que sa procédure ne soit pas encore terminée. Concrètement, s'il se trouve chez le médecin et se rend compte que ce rendez-vous va se prolonger, il suffit d'augmenter la durée de stationnement estimée.

En outre, l'utilisateur reçoit une notification avant la fin de la durée de son stationnement qui lui permet de réagir s'il a besoin de prolonger.

#### AVANTAGES DE L'APPLICATION :

- Plus besoin de monnaie
- Plus de passage à l'horodateur
- Paiement du temps de stationnement effectif

### **Journée internationale « A pied à l'Ecole »**

Le troisième vendredi du mois de septembre est généralement l'occasion, un peu partout dans le monde, de promouvoir le fait de se rendre à l'école.

En 2019, la Ville de Chatel-St-Denis a participé à cette journée par la mise en place d'un événement organisé conjointement par le Conseil des parents et la Police communale.

L'idée, pour les organisateurs, n'était pas de créer un grand événement, mais simplement une action de sensibilisation et un moment un peu plus festif, ludique et éducatif. Ainsi, les élèves des classes primaires de Châtel-St-Denis se sont retrouvés sur la Place du Grand-Clos le vendredi 20 septembre 2019.

Comme se rendre à pied à l'école est le premier sport que l'enfant peut pratiquer, il est apparu aux organisateurs que des sportifs régionaux seraient les ambassadeurs parfaits pour délivrer ce message.





Les 3 sportifs : de gauche à droite:  
Christophe Bourdilloud, Nicolas Philiponna et Laure Rieder

Chacun des trois sportifs conviés à cette journée a pu expliquer aux élèves châtelais son parcours sportif, ses principaux résultats et tous ont souligné l'importance de bouger quotidiennement et que le fait d'aller à pied à l'école était déjà une belle base.

Après un petit échauffement et la distribution d'une petite collation offerte par les commerces locaux, les élèves sont retournés à pied dans les différents établissements scolaires, accompagnés par les 3 sportifs.

## Comptoir de la Veveyse

L'année 2019 a été pour la Police communale l'occasion de vivre une grande première. En effet, l'Association des Polices communales Fribourgeoises, dont fait partie la Police communale de Châtel-St-Denis, a eu l'occasion de se joindre à la Police cantonale de Fribourg pour se présenter sur un stand lors du Comptoir de la Veveyse.



Présentation des Polices communales Fribourgeoises

L'occasion était belle pour la Police communale de se faire connaître auprès de la population, de montrer ses différentes missions, ses compétences et également démontrer le travail main dans la main qui se fait avec la Police cantonale dans un souci commun de produire de la sécurité.

La Police cantonale a pu présenter différents thèmes en lien avec la cybercriminalité, la prévention routière et la Police de sûreté.

Les polices communales ont quant à elles présenté leurs différentes missions, comme notamment le contrôle du respect des différents règlements communaux, la prévention et les missions communes avec la Police cantonale.

## Contrôle des habitants

### Etat et évolution de la population

<b>Habitant(e)s selon pays</b>	<i>Etat au</i>		<i>Etat au</i>	
	<b>01.01.2019</b>		<b>31.12.2019</b>	
Portugal	871	12.52%	897	12.47%
France	432	6.21%	432	6.01%
Italie	112	1.61%	121	1.68%
Espagne	85	1.22%	86	1.20%
Kosovo	65	0.93%	63	0.88%
Royaume-Uni	39	0.56%	46	0.64%
Allemagne	46	0.66%	45	0.63%
Serbie	43	0.62%	44	0.61%
Belgique	35	0.50%	41	0.57%
Autres nations	278	4.00%	307	4.27%
Etrangers/ères	2006	28.83%	2082	28.94%
Suisses/sesses	4951	71.17%	5111	71.06%
<b>Total habitant(e)s</b>	<b>6957</b>	<b>100.00%</b>	<b>7193</b>	<b>100.00%</b>

### **Mouvements selon mois des habitant(e)s établi(e)s**

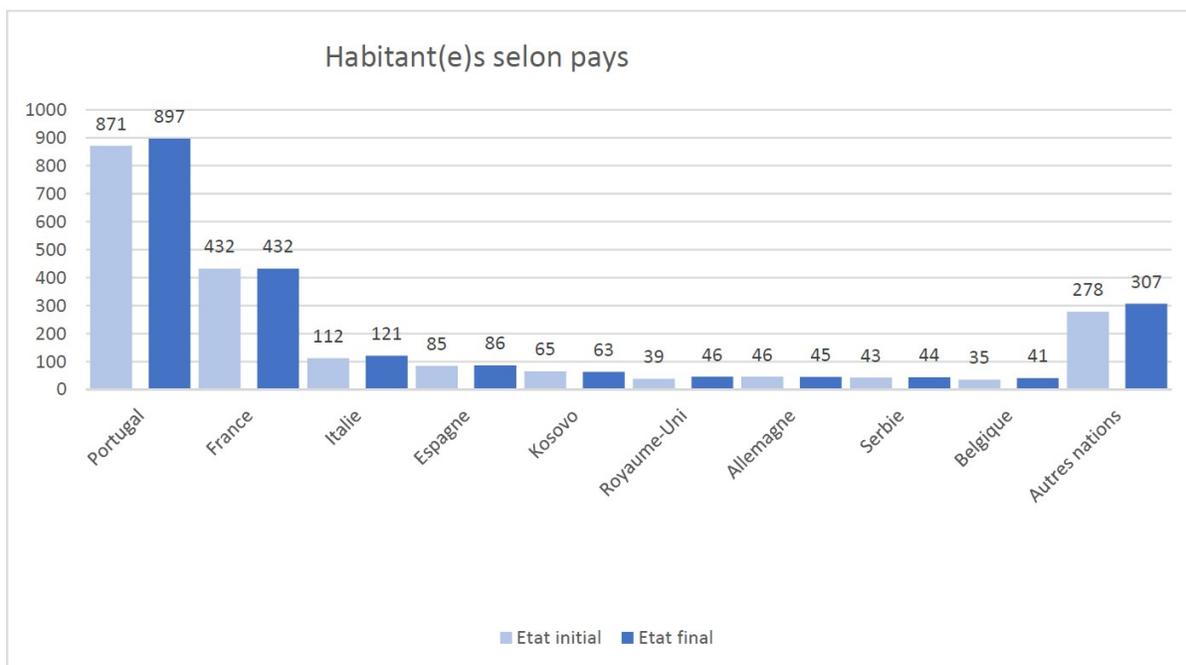
	<b>Suisses</b>			<b>Etrangers</b>			<b>Total</b>
	<i>Entrée</i>	<i>Diminution</i>	<i>Total CH</i>	<i>Entrée</i>	<i>Diminution</i>	<i>Total Etran.</i>	
Janvier	14	22	4970	15	6	1996	<b>6966</b>
Février	23	21	4972	10	9	1997	<b>6969</b>
Mars	23	19	4976	14	20	1991	<b>6967</b>
Avril	37	35	4978	24	23	1992	<b>6970</b>
Mai	46	27	4997	31	18	2005	<b>7002</b>
Juin	41	21	5017	22	18	2009	<b>7026</b>
Juillet	74	38	5053	35	22	2022	<b>7075</b>
Août	38	33	5058	36	28	2030	<b>7088</b>
Septembre	31	23	5066	37	8	2059	<b>7125</b>
Octobre	50	28	5088	38	23	2074	<b>7162</b>
Novembre	20	17	5091	23	14	2083	<b>7174</b>
Décembre	47	27	5111	19	20	2082	<b>7193</b>

### **Mouvements selon événement des habitant(e)s établi(e)s**

	<b>Suisses</b>		<b>Etrangers</b>		<b>Total</b>
	<i>Nombre</i>	<i>Total CH</i>	<i>Nombre</i>	<i>Total Etran.</i>	
Arrivées	390	5368	84	2071	<b>7439</b>
Décès	47	5321	2	2284	<b>7605</b>
Départs	267	5057	207	2077	<b>7134</b>
Naissances	54	5111	5	2082	<b>7193</b>

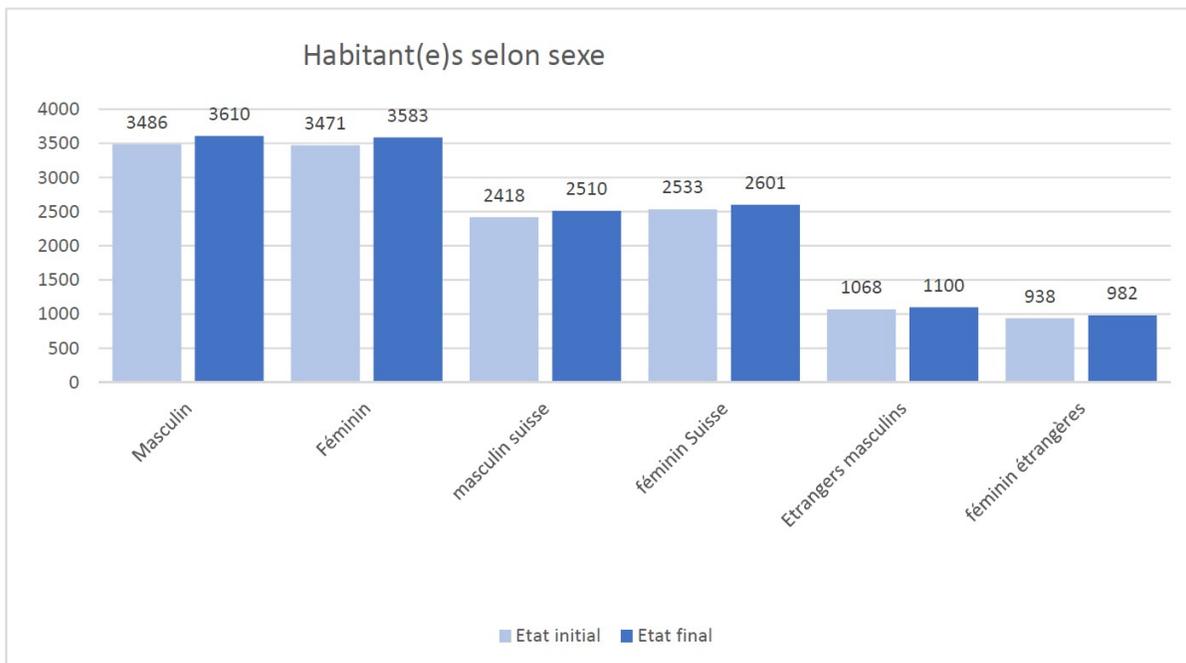
## Evolution des habitants selon les pays de provenance

Au 01.01.2019 (bleu clair) et au 31.12.2019 (bleu foncé)



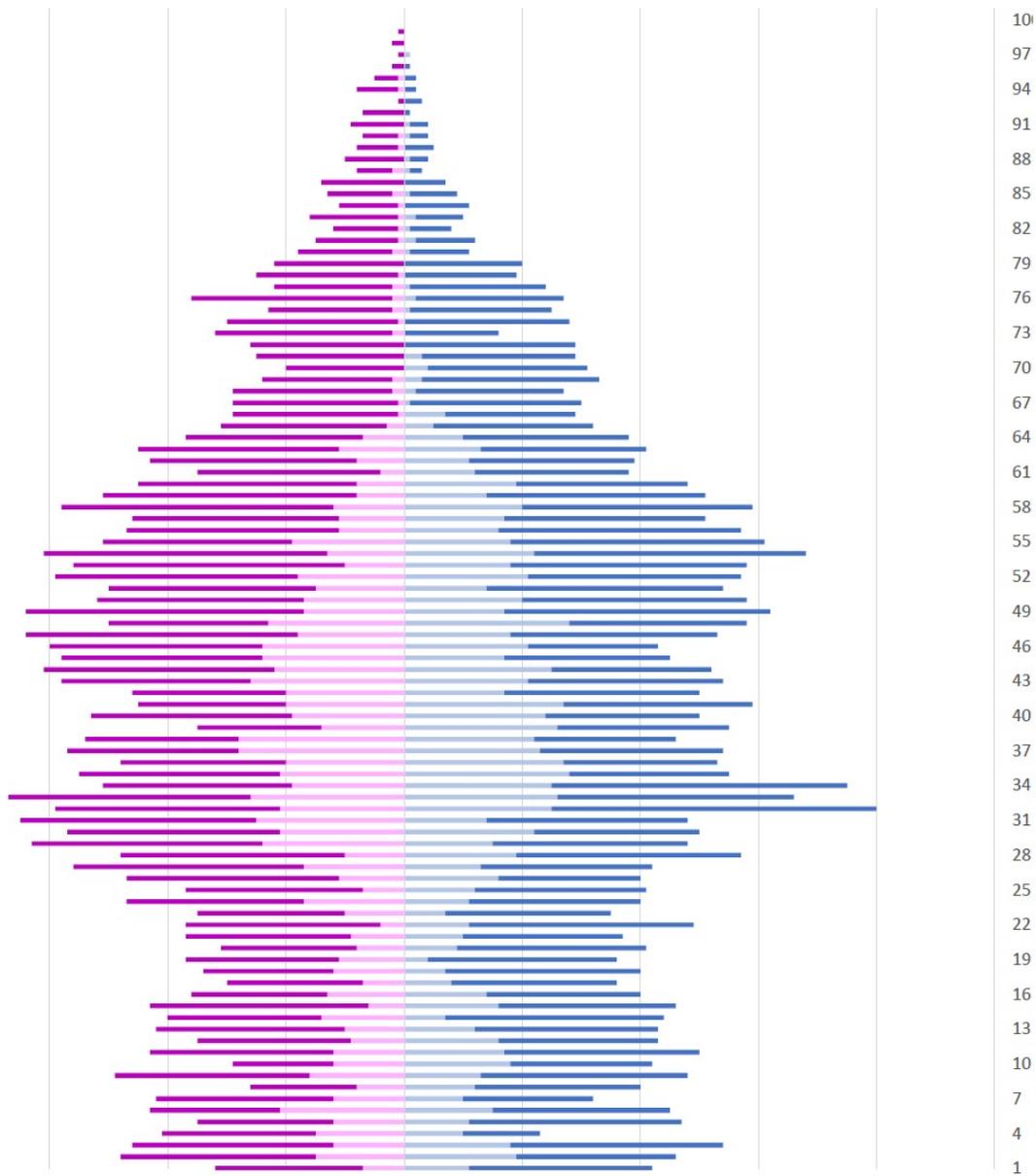
## Evolution des habitants selon les sexes

Au 01.01.2019 (bleu clair) et au 31.12.2019 (bleu foncé)



## Pyramide des âges

La doyenne de la Commune est Mme Isabelle Maradan. Elle fêtera ses 100 ans en 2020 ! Le doyen, quant à lui, se nomme M. Ake Gustafson et est né en 1923.



## **Service du feu**

L'année 2019, une année intense de formations et de réflexions sur le futur du district, sur le futur bataillon Sud, ainsi que sur l'avenir d'un Corps de sapeurs-pompiers de milice. Les nombreuses du Service du feu ont été honorées par les conseils communaux de Châtel-St-Denis et Remaufens et l'Ecab. Différents changements sont ainsi intervenus, notamment :

- Achat d'un deuxième module inondation adapté pour le véhicule Ecab ;
- Renouvellement de 14 appareils de protection respiratoire ;
- Renouvellement du matériel complet de feux de cheminée ;
- Achat d'une jeep supplémentaire pour l'exploitation ;
- Mise en place d'un concept de décontamination des suies pour la protection respiratoire ;
- Mise sur pied du septième cours machiniste-Veveyse par la fédération du district de la Veveyse ;
- Mise en place du 69<sup>ème</sup> tube à clé Sybox ;
- Fabrication d'une torchère à gaz pour entraîner les véhicules à carburants alternatifs sur l'ancien Fiat Doblo du S bâtiment

## **Activités et exercices**

- 1 séance d'officiers ;
- 4 séances d'Etat-major ;
- L'exercice d'automne sur le thème de la chimie à la piscine communale ;
- 2 exercices pour les chauffeurs machinistes ;
- 1 exercice pour spécialistes U400/Bronto ;
- 6 cours de cadres et 6 exercices de protection respiratoire dont une soirée avec feu réel à l'ancien entreprise Swisspor SA ;
- 4 cours de cadres et 4 exercices obligatoires ;
- 6 exercices pour les services de piquet dont la majorité imposée ;
- 1 exercice sur les véhicules à carburants alternatifs ;
- 1 exercice sanitaire ;
- 1 exercice pour nouveaux chauffeurs CR ;
- 1 exercice machiniste MP type 2 ;
- L'évacuation de l'école Montessori à St-Victor ;
- 19 contrôles de manifestations et séances d'informations aux entreprises ;
- 14 séances diverses avec l'ECAB et les centres de renfort ;
- La semaine thématique avec les élèves du CO de la Veveyse ;
- 2 après-midis passeport vacances ;
- 14 visites de la caserne ;
- 6 invitations de fin d'année pour différents rapports de nos partenaires et autres services du feu ;
- Merci à l'équipe du Téléthon pour leur engagement, ce qui a permis de récolter la somme d'environ Fr. 5'000.-.

## **Sinistres et interventions**

Lors de l'année 2019, le corps des sapeurs-pompiers et centre de renfort de Châtel-St-Denis a répondu à 89 appels contre 91 en 2018, 67 en 2017, 75 en 2016, 113 en 2015, 96 en 2014, 97 en 2013, 115 en 2012, (86 en 2011, 108 en 2010, 71 en 2009, 69 en 2008, 91 en 2007, 83 en 2006, 102 en 2005 et 90 en 2004).

Sur 89 interventions, représentant 1'612 heures soldées, 55 concernaient les communes de Châtel-St-Denis et Remaufens, 23 pour le renfort du district, 7 pour l'autoroute et finalement 4 renforts sur le canton de Vaud ou dans d'autres districts.

Sur 89 interventions, 48 % se sont passées durant la semaine en journée, 16 % pendant la nuit en semaine et 36 % se sont déroulées pendant le week-end.

De ce fait, on peut considérer que le nombre d'interventions en général de ces deux dernières années diminuent quelque peu.

Les alarmes en journée représentent la plus grande proportion alors que notre force de frappe au niveau des effectifs diminue.

### **Statistiques des interventions 2019, plus précisément**

Elles sont réparties comme suit :

#### Pour les 33 engagements « feu »

- 10 alarmes automatiques incendies, 11 en 2018
- 7 feux de bâtiments et cheminées, 11 en 2018
- 7 feux de véhicules, 5 en 2018
- 9 interventions diverses

#### Pour le reste des 56 engagements

- 17 inondations, 5 en 2018
- 6 secours routiers et désincarcérations, 6 en 2018
- 24 hydrocarbures, 24 en 2018
- 9 interventions diverses, 20 en 2018

Pour cette année, il est constaté une augmentation des interventions sur les inondations, pas tellement à cause de la pluie mais surtout à cause des problèmes au niveau des nouvelles constructions ou de pompes de relevage qui ne fonctionnent pas.

### **Statistiques des heures 2019**

Au niveau des heures effectuées, les statistiques sont les suivantes :

- 1'091 jours de piquets soldés
- 1'526 heures d'exercices de piquet
- 826 heures d'exercices de protection respiratoire
- 1'394 heures de cours de cadres et exercices courants
- 312 heures de cours chauffeurs et formation de base
- 284 heures de conduite service de piquet
- 167 heures de cours sanitaire

### **Interventions importantes 2019**

- 9 janvier Désincarcération, Fégire secteur VD
- 23 mai Feu ferme, renfort Vaulruz
- 22 juin Inondations suite orage, Châtel-St-Denis-Les Paccots
- 27 août Pollution hydrocarbure en rivière, le Crêt
- 6 novembre Montée des eaux Lac Lussy, Châtel-St-Denis

## Cours cantonaux et fédéraux

- Cours pour nouveaux incorporés, 2 jours à Châtillon, 1 instructeur du Corps. Participants : sapeurs Mélissa Clément, Ethan Genoud, Cédric Chevalley, David Constant, Christophe Pantet et Florent Pilloud.
- Cours pour nouveaux porteurs de protection respiratoire, 2 jours à Châtillon. 3 instructeurs du Corps. Participants : sapeurs Pascal Tabara, Benoît Granger, Julie Perler, Antoine Borges, Caroline Mégroz, Eric Meyer, Darko Gocevski et Valéria Rodriguez.
- Cours pour chef de groupe, 4 jours à Châtillon. 2 instructeurs du Corps. Participant : sapeur Robin Pilloud.
- Cours pour chef de groupe protection respiratoire, 3 jours à Châtillon. 1 instructeur du Corps. Participants : Cpl Walter Matado et Fabien Tinguely.
- Module 203 Officier, 3 jours à Châtillon. Participants : Cpl Henri Maillard, Patrice Duding et Gilles Pache.
- Cours machiniste Veveyse, 1 jour à Châtel-St-Denis. Cdt du cours Cap Morgan Grandjean, 4 instructeurs du Corps. Participants : Cpl Lionel Pilloud, sapeurs Julie Blanc, Pascal Tabara, Benoît Granger, Julie Perler, Antoine Borges, Caroline Mégroz, Eric Meyer, Darko Gocevski, John Genoud et Sébastien Genton.
- Cours pour officier protection respiratoire, 2 jours à Châtillon. 1 instructeur du Corps. Participants : Lt Elodie Perrin et Julien Tinguely.
- Cours de perfectionnement pour formateurs, 1 jour à Châtillon : Plt Cantin Thomas, Lt Elodie Perrin et Nicolas Oppliger.
- Cours de perfectionnement pour officiers centre de renfort, 1 jour à Châtillon : Maj Julien Rey, Cap Bertrand Vienne, Plt Nicolas Liaudat, Philippe Rayroud, Lt Mathieu Chappot et Nicolas Ghiringhelli.
- Module 4 chef d'intervention, 4 jours à Châtillon, 1 instructeur du Corps. Participants : Plt Thomas Cantin, Lt Nicolas Oppliger et Nicolas Ghiringhelli.
- Cours de préposé protection respiratoire, 1 jour à Châtillon, Participant : Lt Elodie Perrin
- Module 5 commandant partie 2, 3 jours à Châtillon, 1 instructeur du Corps. Participant : Lt Mathieu Chappot
- Cours de perfectionnement pour instructeurs à Châtillon, 4 instructeurs du Corps, Cap Philippe Rayroud, Cap Mathieu Chappot, Cap Nicolas Ghiringhelli et Maj Julien Rey.
- Cours pour contrôleur EPI, 1 jour à Châtel-St-Denis. Participants : Lt Mathieu Chappot, Cpl Gilles Pache et Henri Maillard.
- Cours FSSP, sécurité chez les sapeurs-pompiers, 1 jour à Châtel-St-Denis, Plt Alexandre von Büren, et Vincent Genoud.
- Cours FSSP, échelle automobile, 2 jours dans le Bas-Valais, Plt Patrick Berthoud, Lt Roland Genoud, Mathieu Chappot et Silvain Andraea.
- Cours de perfectionnement pour formateur, 1 jour à Châtillon, Lt Julien Tinguely.
- Cours FSSP, cours échelle, 2 jours à Büren An der Aare, Maj Julien Rey, Plt Nicolas Liaudat.
- Cours FSSP, phénomènes thermiques, 2 jours à Morat, Plt Cantin Thomas et Lt Oppliger Nicolas.
- Cours FSSP, sauvetage en hauteur et profondeur, 1 jour à Châtillon, Lt Julien Tinguely.
- Cours BLS-AED, 1 demi-jour à Châtel-St-Denis, 22 participants du Corps.
- Les Lieutenant Elodie Perrin et Julien Tinguely ont réussi la phase 3 des sélections pour devenir instructeur.
- Le Lt Mathieu Chappot a suivi le cours fédéral pour instructeur protection respiratoire du 3 au 7 juin à Châtillon.

## Nominations et promotions

Avec l'accord et sur proposition de l'Etat-major, sont nommés avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020 au grade de Caporal / sous-officier : [Robin Pilloud](#)

Avec l'accord du Conseil communal et sur proposition de l'Etat-major, sont nommés avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020 au grade de Lieutenant : [Cpl Henri Maillard](#), [Gilles Pache](#) et [Patrice Duding](#)

Avec l'accord et sur proposition de l'Etat-major, est nommé avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020 au grade honorifique de Premier-Lieutenant : [Lt Mathieu Chappot](#)

## Démissions

- Le Premier-lieutenant Stephan Surchat, membre du Centre de renfort, 29 ans de service
- Le Premier-Lieutenant Mehdi Genoud, membre du Centre de renfort, 26 ans de service
- Le Sergent-major Christian Berthoud, membre du Centre de renfort, 32 ans de service
- Le Lieutenant Yanis Muzeaux, membre du Centre de renfort, 15 ans de service
- Le Caporal Alain Guisolan, membre du Centre de renfort, 19 ans de service

Un tout grand merci pour toutes ces années vouées à la collectivité publique, meilleurs vœux aux retraités et bon vent aux 6 autres personnes qui ont quitté le corps local et Centre de renfort pour cause de changement de commune ou pour des raisons professionnelles ou personnelles.

Effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2020, Châtel-St-Denis et Remaufens : 93 sapeurs-pompiers, dont 9 dames



## 2.

# FORMATION

### Instruction publique

#### Conseil des parents

Le Conseil des parents s'est réuni à quatre reprises en 2019.

Il a invité la Brigade des mineurs à donner sa conférence sur les dangers liés à l'utilisation d'internet, le 4 avril, à l'Univers@lle. Cette présentation a grandement intéressé les parents qui ont répondu à l'invitation.

Le Conseil des parents a contribué à l'organisation de la manifestation mise sur pied par la Police communale à l'occasion de la Journée internationale « A pied à l'école », le vendredi 20 septembre. Les détails de cet événement sont rapportés sous la rubrique *Ordre et sécurité publique, Police communale*.

Le Conseil des parents a organisé un cours d'autoprotection et de confiance en soi dispensé par l'école Tatout, pour les enfants de 6 à 11 ans, le mercredi après-midi 6 novembre, à la salle de gymnastique de *La Châteloise* mise gracieusement à disposition par la Commune. Ce cours a rencontré un franc succès.

Suite à la démission de Mme Sofia Sitbon, Mme Laure Rieder, également domiciliée aux Paccots, a rejoint le Conseil des parents dès le mois de septembre 2019.

Adresse mail du Conseil des parents : conseilparents1618@gmail.com

#### Liste des membres

<b>Nom et prénom</b>	<b>Rôle</b>	<b>Tél.</b>
Morier Cécile	<b>Présidente</b>	079 631 64 30
Schwab Samuel	<b>Vice-Président</b>	078 800 11 00
Muller Claire	<b>Secrétaire</b>	077 441 75 82
Berthoud Muriel	Membre	079 302 44 05
Demierre Marion	Membre	079 712 12 63
Streit Fanny	Membre	078 788 97 09
Rieder Laure	Membre	079 708 32 42
Philipona Virginie	Enseignante	079 294 15 20
Seydoux Raphaël	Enseignant	079 407 88 75
Genoud Christine	Conseillère communale	079 245 50 83
Devaud Francine	Responsable d'établissement	021 948 23 58
Veri Florence	Cheffe du Service des écoles	021 948 22 09

## Elèves et enseignants

Effectifs des classes prévus pour la rentrée 2019/2020 (état au 25 juin 2019)

CLASSES	TITULAIRES	F	G	TOTAL	LIEU
1 <sup>ère</sup> /2 <sup>ème</sup> HarmoS	Büchler D./ Perreira Lopes O. Colliard Stéphanie Tâche S./Gloor V. Youmbi L./Guillod A. Souag W./Genoud A. «dont 1 intégration 2H» Armand Hayet «dont 1 intégration 2H» Borne Emilie Bossel Laurie	1H / 2H 4 / 5 4 / 6 4 / 5 4 / 6 5 / 5 4 / 5 4 / 5 4 / 5	1H / 2H 5 / 7 5 / 3 6 / 2 6 / 5 5 / 7 6 / 7 6 / 6 5 / 7	1H + 2H = Total 9 + 12 = 21 9 + 9 = 18 10 + 7 = 17 10 + 11 = 21 10 + 12 = 22 10 + 12 = 22 10 + 11 = 21 9 + 12 = 21	Les Misets Lussy Lussy La Châteloise Les Misets Les Misets La Châteloise La Châteloise
3 <sup>ème</sup> HarmoS	Brülhart Aurélie « dont 1 intégration » Richoz L./Jordan A. Maillard F./Almeida E. Bunjaku-Fazliu B./ Gremaud S.	11 9 8 11	8 11 11 8	19 20 19 19	Le Bourg Le Bourg Le Bourg Le Bourg
4 <sup>ème</sup> HarmoS	Gadiaga A./Perroud S. « dont 1 intégration » Uldry Aurélie Philipona V./Bongard J. Pétremand L./Gloor V.	6 8 9 7	12 11 10 12	18 19 19 19	Le Bourg Le Bourg Les Misets Les Misets
5 <sup>ème</sup> HarmoS	Bourquenoud M./ Colliard E. « dont 1 intégration » Remy A. / Perroud A. « dont 1 intégration » Demierre Delphine « dont 1 intégration » Mottier Thibault	10 9 9 9	10 10 11 10	20 19 20 19	Le Bourg Ancien-Bourg La Châteloise La Châteloise
6 <sup>ème</sup> HarmoS	Aeby Chr./Tinguely C. « dont 1 intégration » Grangier Fragnière A./ JeanRichard I. Guillod A./Avella C. Brillard P./Perroud A.	8 9 8 10	14 13 14 9	22 22 22 19	Lussy Lussy Lussy Le Bourg
7 <sup>ème</sup> HarmoS	Décrind Charles Emonet G./Tena F. Genoud Nicolas « dont 2 intégrations » Perroud A./Gremaud S.	12 10 14 11	11 12 10 11	23 22 24 22	Lussy Ancien-Bourg Bourg Lussy
8 <sup>ème</sup> HarmoS	Bergmann D./ Gremaud S. Seydoux Raphaël Golay Romane Meyer Laura	11 11 9 10	9 7 7 10	20 18 16 20	Lussy Le Bourg La Châteloise La Châteloise

## Répartition

Pour l'année scolaire 2019/2020, le cercle scolaire de Châtel-St-Denis compte 8 classes mixtes 1<sup>ère</sup>/2<sup>ème</sup> HarmoS (enfantine), dont 3 dans le bâtiment scolaire des Misets, 3 à La Châteloise et 2 au Lussy. A la rentrée scolaire, ces classes comprenaient 163 élèves au total, à savoir 77 en 1<sup>ère</sup> année et 86 en 2<sup>ème</sup> année (dont 2 en concept « intégration\* »).

Les degrés de 3<sup>ème</sup> à 8<sup>ème</sup> HarmoS sont répartis en 24 classes (4 x 3H, 4 x 4H, 4 x 5H, 4 x 6H, 4 x 7H, 4 x 8H), pour un total de 471 élèves à la rentrée scolaire 2019/2020, dont 10 en concept « intégration\* ». Elles sont situées dans les bâtiments scolaires des Misets, du Bourg, de l'Ancien-Bourg, du Lussy et à La Châteloise.

*\* Un élève en « intégration » bénéficie d'une mesure d'aide renforcée et compte pour 3 élèves dans les effectifs. Les critères d'analyse pour l'attribution de cette prestation dépendent du Service de l'enseignement spécialisé et découlent d'un bilan psychologique ou psychopédiatrique. C'est une mesure d'aide renforcée de pédagogie spécialisée accordée à un élève intégré en classe ordinaire. Cette mesure est décidée et réévaluée régulièrement par une cellule cantonale d'évaluation.*

Les 32 classes sont confiées à 46 enseignants, dont 39 femmes et 7 hommes. 5 enseignantes se répartissent les cours d'activités créatrices.

## Soutien ECSI, appuis et cours de français pour les élèves de langue étrangère

Mme Elodie Progin et M. Christophe Colliard fonctionnent comme ECSI, c'est-à-dire enseignant de classe de soutien itinérant. Un ECSI est un enseignant qui a suivi une formation spécialisée afin de mieux aider les élèves qui rencontrent des difficultés dans leur apprentissage. L'ECSI travaille parfois dans la classe avec l'enfant et quelques autres élèves ou alors il travaille seul avec l'enfant.

Mme Francine Dévaud organise les cours d'appui et de langues, lesquels sont donnés dans le cadre de l'horaire scolaire. Pour l'année scolaire 2019-2020, 32 unités (1 unité = 50 minutes) hebdomadaires ont été attribuées à notre cercle scolaire et sont prises en charge par le Canton.

Elles sont réparties comme suit :

- 11 unités d'appui pour des élèves ayant des difficultés en français ou en maths (mais pas suffisamment pour être suivis par un ECSI) ou pour des appuis-classes.

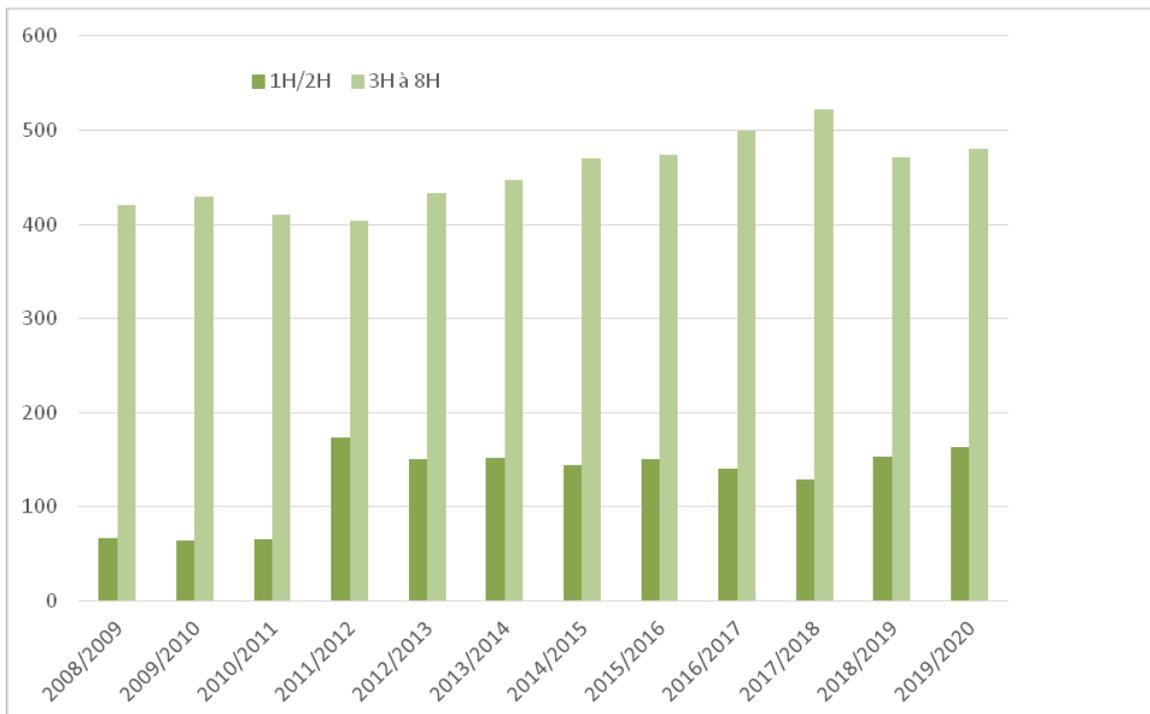
Ces cours sont dispensés par Mmes Fabienne Huwiler, Laurent Dorthe et Anne Genoud.

- 21 unités de cours FLS (français pour les élèves de langue étrangère), dispensées par Mmes Fabienne Huwiler, Anne Genoud et Patricia Delmatti.

## Evolution des effectifs

Année scolaire	Classes 3H à 8H	Classes 1H/2H	Total
2008/2009	421	67	488
2009/2010	429	64	493
2010/2011	410	65	475
2011/2012	404	174	578
2012/2013	433	151	584
2013/2014	447	152	599
2014/2015	470	145	615
2015/2016	474	151	625
2016/2017	500	140	640

2017/2018	522	129	651
2018/2019	471	153	624
2019/2020	480	163	643



### Corps enseignant : départs, arrivées et mutations

Mme Florence Tâche, qui a travaillé de nombreuses années en tant qu'enseignante d'appui puis une année en duo avec Mme Patricia Braillard en 5H, a choisi de quitter notre cercle scolaire pour s'adonner à d'autres activités.

M. Marcel Progin a tiré sa révérence. Après plus de 40 années d'enseignement, il profite d'une retraite bien méritée. Le Conseil communal l'a remercié d'avoir consacré sa carrière à l'instruction des enfants châtelais, avec une conscience professionnelle et un investissement personnel remarquables.

M. Charles Décrind a été engagé pour succéder au prénommé, dans une classe de 7H.

Mme Adrienne Perroud a été engagée pour travailler comme suit :

- En duo pédagogique à 6/28 avec Mme Patricia Braillard, en 6H. Elle succède à Mme Florence Tâche dans cette classe.
- En duo pédagogique avec Mme Alexandre Remy, en 5H. Elle succède à Mme Magali Castella, qui a choisi de se consacrer pleinement à l'enseignement des activités créatrices.

Mme Aurélie Uldry a souhaité travailler à 100 % en 4H. Mme Jeanne Bongard a été engagée pour la remplacer dans le duo qu'elle formait avec Mme Virginie Philipona.

Les rocadés suivantes ont eu lieu à l'interne pour la rentrée scolaire 2019-2020 :

- Mme Deborah Büchler a souhaité réduire son taux d'activité à 24/28. Mme Oxana Pereira Lopes assure 4 unités dans ce duo pédagogique, en 1H-2H.

Les 2 unités de décharge hebdomadaires dont bénéficient les enseignants dès leur 50ème anniversaire sont assurées par les personnes suivantes pour l'année scolaire 2019-2020 :

- Classe de M. André Perroud : Mme Sandra Gremaud
- Classe de M. Denis Bergmann : Mme Sandra Gremaud

### Activités sportives et culturelles

Les élèves 2H à 6H ont profité de quatre demi-journées de ski aux Paccots. Les classes de 7H et de 8H sont allées skier deux journées entières à Rathvel. Les déplacements ont été organisés avec les TPF.

La Fête de fin d'année scolaire 2018/2019 a eu lieu le dernier jour d'école, soit le vendredi 5 juillet 2019, au stade du Lussy. Des joutes sportives ont occupé les enfants durant la matinée. Après le pique-nique de midi, ils ont profité d'une disco en plein air.

Une semaine « Pomme-récré » a été organisée à l'automne 2019. Les élèves ont gracieusement reçu une pomme à chaque récréation du matin. Cette action de prévention santé a été prise en charge par la Commune. Le coût s'est élevé à Fr. 864.-.

Les élèves de 2H à 8H ont eu droit à deux sorties d'une demi-journée à la patinoire. Les déplacements ont été assurés par des parents volontaires. Le Conseil communal les en remercie vivement.

Selon la tradition en place depuis de nombreuses années, durant la semaine précédant les vacances de Noël, une sortie au cinéma Sirius a été organisée pour chaque classe de 1H-2H à 8H.

### Accueil extrascolaire

Le nouveau règlement de l'accueil extrascolaire est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2019.

Le Service d'accueil extrascolaire mis en place à la rentrée scolaire 2011 connaît un grand succès et le nombre d'enfants qui le fréquentent augmente chaque année.

### Fréquentation par plage-horaire

		Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Personnel
<b>Matin</b>	7h00-7h55	35	31	33	27	3 collaboratrices AES
<b>Matinée</b>	7h55-11h35	20	12	16	Fermé	1 à 2 collaboratrices AES selon les jours
<b>Midi</b>	Châteloise	96	97	76	94	8 collaboratrices AES
	Lussy	34	35	28	26	3 collaboratrices, 3 jours et 2 le vendredi
<b>Après-midi</b>	13h25-15h10	21	26	24	18	1 à 3 collaboratrices AES selon les jours
<b>Soir</b>	15h10-18h00	78	73	64	68	6 à 7 collaboratrices AES selon les jours

L'Accueil principal a lieu à La Châteloise, ainsi que dans des locaux de l'Institut St-François de Sales loués par la Commune.

Pour les élèves de l'école du Lussy, un accueil de midi est organisé dans le foyer de la Halle triple. Les enfants y sont encadrés par Mme Tamara Moncalvo, adjointe de Mme Patricia Liechti, responsable du Service, ainsi que de deux accueillantes.

Sur le site principal, les enfants sont encadrés par Mme Patricia Liechti et huit accueillantes.

Les élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> HarmoS sont accompagnés sur le chemin écoles-AES.

En fonction de leurs revenus, les parents bénéficient d'une subvention communale, ainsi que cantonale pour les élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> HarmoS. Le prix du repas est facturé au prix coûtant se montant à Fr. 8.70. Il ne fait l'objet d'aucun subventionnement.

Depuis l'année scolaire 2013-2014, les élèves fréquentant l'AES peuvent s'inscrire à des cours de musique mis en place dans les locaux de l'Institut St-François de Sales, en partenariat avec l'école Bussardmusicacademy et la Fanfare de Châtel-St-Denis. La Commune offre les infrastructures (locaux, instruments) ainsi qu'une subvention sur le prix des cours, en fonction des revenus des parents.

Depuis aout 2019, Mme Tamara Moncalvo est absente 2 jours par semaine pour une formation d'éducatrice de l'enfance qui durera 3 années scolaires.

### **Transports scolaires**

Différents transports scolaires sont à la disposition des élèves. Les enfants domiciliés aux Paccots empruntent le bus de ligne des TPF, munis d'un abonnement pris en charge par la Commune. Ceux de la Frasse prennent un bus TPF exclusivement réservé aux transports scolaires, lequel a été mis en place sur mandat communal.

65 élèves bénéficient du bus scolaire reliant la Frasse à Châtel-St-Denis. Le coût pour 2019 s'est élevé à Fr. 69'580.-.

61 élèves empruntent le bus qui assure la liaison entre Châtel-St-Denis et Les Paccots. Les abonnements sont pris en charge par la Commune de Châtel-St-Denis. Le coût pour 2019 s'est élevé à Fr. 31'440.80.

La loi scolaire impose à la Commune d'offrir un transport aux élèves de Prayoud, tout comme à ceux de la Frasse et du Nord de la localité, jusqu'à leurs écoles respectives, en raison de la dangerosité du trajet en particulier. La capacité du bus de la Frasse ne permet pas de transporter tous les élèves concernés. De plus, la Commune a le devoir d'assumer le transport des élèves des Paccots. Pour ces deux raisons, une ligne scolaire a été mise en place par les TPF, sur mandat du Conseil communal. Ce bus relie le hameau de Prayoud à l'école du Lussy, via l'école du Bourg et la gare.

Pour optimiser ce transport, les élèves de l'école du Lussy dont les trajets à pied depuis leur domicile sont les plus longs se sont vu offrir la possibilité de prendre ce bus. Une liste des rues donnant droit à un abonnement permettant de contrôler l'effectif de ce bus est établie chaque année. Ce transport est mis à disposition des élèves domiciliés à Châtel-St-Denis et à Fruence, à bien plaisir. Seul l'émolument d'établissement de l'abonnement est perçu auprès des parents. Le coût de ce transport, à charge de la Commune, s'est monté à Fr. 71'756.- pour l'année 2019.

Afin d'optimiser le temps de gymnastique passé en salle, un bus TPF emmène les élèves à la Halle triple depuis l'école du Bourg, entre les vacances d'automne et celles de Pâques. Le coût est pris en charge par la Commune. Durant la belle saison, les élèves se déplacent à vélo, selon le concept de Mobilité douce mis en place par la Commune en 2011. Les trajets en bus ont coûté Fr. 8'022.- en 2019. La Mobilité douce (entretien des vélos et défraiement des accompagnants/formateurs) a coûté Fr. 2'388.-.

Toutes les informations nécessaires concernant les transports scolaires sont disponibles sur le site internet communal [www.chatel-st-denis.ch](http://www.chatel-st-denis.ch).

## **Médecine scolaire**

Durant leur 2<sup>ème</sup> année HarmoS et en vue de leur entrée en 3H, les enfants doivent subir un examen médical auprès d'un des médecins scolaires officiels, à savoir les Docteurs Xavier Onrubia ou Thierry Guéron, aux frais de la Commune, ou d'un médecin du choix des parents, aux frais de ces derniers.

Une visite médicale est organisée à l'attention des élèves de 7<sup>ème</sup> HarmoS auprès des médecins scolaires officiels, à la charge de la Commune. En 2019, le coût s'est élevé à Fr. 2'794.50. Dans le cas où des parents refusent cette visite, ils doivent faire suivre l'examen requis auprès d'un médecin de leur choix, à leurs frais.

En 2019, le Réseau Santé et Social de la Veveyse a effectué une audiométrie sur les élèves de 2<sup>ème</sup> HarmoS et a préparé la visite médicale des classes de 7<sup>ème</sup> HarmoS. Il a également été sollicité pour le dépistage des poux. Le coût de ces interventions, d'un montant total de Fr. 2'457.50, a été pris en charge par la Commune.

En 2019, le Dr Pauline Rodrigues Rocha, de Vevey, a effectué le dépistage scolaire de la vue sur les élèves de 2<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> HarmoS. Le coût a été pris en charge par la Commune, à savoir le montant de Fr. 1'376.-.

Le coût des cours d'information sexuelle organisés pour l'année 2019-2020 à l'attention des classes de 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> HarmoS s'est élevé à Fr. 4'060.-.

## **Contrôle dentaire scolaire**

Un contrôle dentaire scolaire est organisé à chaque rentrée scolaire pour tous les élèves. Les classes se rendent auprès des cabinets dentaires des Docteurs Suzanne Thoma, Jean-Christophe Butty et Philip Cantin, selon une répartition équitable. En 2019, le coût total des contrôles dentaires, pris en charge par la Commune, s'est élevé à Fr. 14'370.-.

A la suite du contrôle dentaire scolaire, les parents sont avisés des soins qui s'avèrent nécessaires et ont l'obligation de faire soigner leurs enfants.

## **Sport facultatif**

L'année 2019 marque l'introduction du sport facultatif comme offre complémentaire d'activités proposées aux enfants de nos classes primaires. Véritable pont entre le sport scolaire et le sport associatif, le « sport fac » permet de découvrir de nouvelles pratiques sportives en dehors des heures d'école.

C'est Marion Saudan, de Châtel-St-Denis, étudiante en sport et en possession d'une reconnaissance J+S kids, qui en est l'instigatrice.

Le 1er programme a été lancé au printemps 2019 avec 1 cours polysport le mercredi de 13h00 à 14h00. 15 enfants ont suivi les 15 leçons. Le 2ème programme s'est fait en automne 2019 avec 3 cours : jeux de balle, polysport et football découverte (en collaboration avec le FC Châtel). Ces cours ont été dispensés le mardi de 11h45 à 13h15 et le mercredi de 11h45 à 14h15. A la fin des inscriptions, 37 enfants se sont inscrits en ligne. Au final, il y a eu : 9 enfants aux jeux de balle, 17 enfants au polysport et 6 enfants au football qui venaient régulièrement. Tous les cours se sont déroulés à la Halle triple du Lussy, et quelquefois au stade.

Pour 2020, 2 monitrices J+S sont venues en renfort dont notre mérite sportif 2019, Mme Fanny Wang, maître Taiji, qui partage sa passion avec les enfants le lundi à midi.

Actuellement, soit une année après le lancement du « sport fac » à Châtel-St-Denis, ce sont 40 enfants qui suivent ces cours. Un succès !

Nous remercions Marion Saudan et ses collègues pour leur engagement précieux.

### 3. CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

#### Association Les Cultur@iles



#### Composition du comité

Président : Christian Sonney  
 Administration-Programmation : Chantal Genoud-Brülhart  
 Membres : Nicole Jordil, Regula Binggeli, Philippe Chillier, Benoît Genoud, Magali Castella, Didier Leuenberger, Isaac Genoud  
 Technique : Pierre-Alain Vannaz

#### Programme de la saison 2018-2019

<b>Date</b>		<b>Nombre de spectateurs</b>
6 octobre 2018	Marc-Antoine Le Bret	142
3 novembre 2018	Synthésis par la Compagnie danse Lumen + 2 scolaires	675
18 novembre 2018	« Mr Kipu » théâtre pour enfants + 2 scolaires	842
2 décembre 2018	Charlotte de Turckheim <b>ANNULE pour cause de maladie</b>	-
26 janvier 2019	« Face à Face » avec V. Genest et M. Lamotte	341
16 février 2019	« Ainsi sont-ils » avec Cuche et Barbezat	236
10 mars 2019	« Peau d'Ane » + 1 scolaires	227
15 mars 2019	Nathanaël Rochat	354
30 mars 2019	« Les Frangines » pièce de théâtre	203
6 avril 2019	« Circus Incognitus » avec Jamie Adkins	217



## Concert des Chefs-Lieux

La Conférence des Directeurs et Directrices de la Culture des Chefs-Lieux (CDCCL) a organisé pour la première fois le 23 novembre 2019, en soirée, un événement culturel commun sous le nom de « **Culture – Unterwegs** ».

Chacune des sept cités fribourgeoises a présenté **un concert gratuit destiné au grand public** composé d'une double prestation, celle d'un ensemble « maison », suivi de celle d'un ensemble « invité ».

En tout, ce sont **14 concerts** de 30 minutes qui ont pris place dans **7 lieux culturels emblématiques** des villes organisatrices et quelques **420 musiciens** qui se sont produits et déplacés à travers le canton. Ces concerts offraient l'occasion à des artistes d'horizons et de régions différentes de se rencontrer.

Châtel-St-Denis a accueilli La Chanson de Fribourg à L'Univers@lle et c'est l'Entente musicale Châtel-St-Denis/Remaufens (désormais L'uni'son) qui a ouvert les feux de la soirée. Le Quatuor des Armaillis de la Veveyse a quant à lui fait vibrer *la Collégiale* d'Estavayer.

Fraîchement formée en 2017, la CDCCL a souhaité, au travers de l'organisation de ce premier événement, **valoriser les collaborations inter district**. Par sa mobilité et sa transversalité, la culture rend possible des échanges et des rencontres. Elle crée des ponts entre régions linguistiques et offre une plateforme commune pour mutualiser nos différentes compétences au sein des communes organisatrices et entre acteurs culturels.

Les sept concerts de « Culture – Unterwegs » ont donc été **un signal politique fort** mettant en lumière **l'importance du rôle de la culture** dans le canton de Fribourg. Votre commune est fière d'y avoir participé.

**BULLE**  
Eglise Saint Joseph  
Cécilienne de la Tour-de-Trême  
& Chœur Alegria

**CHÂTEL-ST-DENIS**  
L'Univers@lle  
Entente musicale  
de Châtel-St-Denis/Remaufens  
& La Chanson de Fribourg

**ESTAVAYER**  
La Collégiale  
Le Chœur Mixte d'Estavayer  
& Le quatuor  
des Armaillis de la Veveyse

**FRIBOURG**  
La Tour Vagabonde  
blueFactory  
L'Union instrumentale  
& La Persévérance

**MORAT**  
Aula cycle d'orientation  
Petite Evasion  
& Les Accordeonistes  
de la ville de Bulle

**ROMONT**  
Hôtel de Ville  
Le chœur des Artilleurs  
& Jodlerklub  
Echo vom Bodemünzi Murten

**TAVEL**  
Aula cycle d'orientation  
Jodlerklub Echo vo Maggebärg  
& Le chœur la Rose des Vents

**CONCERT  
DES 7  
CHEFS-LIEUX**  
Culture-Unterwegs

**1 SOIRÉE  
2 LANGUES  
7 LIEUX CULTURELS  
14 CONCERTS**

**23  
Nov  
20h**  
Entrée libre

Conférence des Directeurs-trices de la Culture des Chefs-Lieux (CDCCL)  
Konferenz der Direktoren-innen der Kultur der Bezirkshauptorte (KDKBH)

## **Conservatoire de Fribourg à Châtel-St-Denis**

### **Lieux des cours et type d'instrument enseigné**

- à l'ancienne Ecole de Fruence : piano, guitare et violon
- à l'Ecole des Misets : piano et flûte traversière

### **Fréquentation des cours**

- Période 2019/1 (janvier 2019) : 39 élèves (8 à la flûte traversière, 5 à la guitare, 21 au piano et 5 au violon)
- Période 2019/2 (février à juin 2019) : 40 élèves (8 à la flûte traversière, 5 à la guitare, 22 au piano et 5 au violon)
- Période 2020/1 (septembre à décembre 2019) : 36 élèves (6 à la flûte traversière, 5 à la guitare, 20 au piano et 5 au violon)

### **Nombre de professeurs dispensant des cours à Châtel-St-Denis**

- 5 professeurs : 1 à la flûte traversière, 1 à la guitare, 2 au piano et 1 au violon

### **Projets du Conservatoire**

#### **1) Enseignement décentralisé**

Afin de contribuer au rayonnement de la Culture dans notre canton, Le Conservatoire souhaite renforcer ses pôles d'enseignement décentralisés. Il y a une volonté claire de maintenir un lieu de cours dans le chef-lieu de la Veveyse.

Le projet de l'Ecole de Fruence n'a cependant pas été retenu, notamment à cause du fait qu'il n'offre pas de possibilités d'agrandissement (salle d'audition) et qu'il se trouve décentré. Plusieurs autres pistes ont été évoquées, mais à ce jour, elles n'ont pas encore été approfondies.

#### **2) COF 2025**

Lancé en septembre 2018, le projet COF 2025 a pour objectif d'aborder les thèmes permettant au Conservatoire de s'adapter aux changements d'aujourd'hui et de demain.

Sous l'impulsion du Service de la culture et de la Commission du Conservatoire, d'intenses réflexions sont menées par la direction de l'école et les doyens, en collaboration avec le personnel administratif et enseignant.

Le projet s'articule autour de trois thèmes principaux :

- Consolider l'attractivité du Conservatoire (COF) auprès des élèves
- Assurer un environnement de travail stimulant au sein du COF
- Renforcer l'interaction du COF avec son environnement.

## Passeport Vacances de la Veveyse

L'édition 2019 du Passeport Vacances de la Veveyse (PVV) a accueilli 425 enfants et 131 activités ont été organisées.

L'activité la plus demandée par les enfants en 2019 a été le simulateur de chute libre à Sion (Realfly) avec 155 participants. Le Parc Aventure à Charmey et le Vol en hélicoptère sont également devenus des incontournables. Les activités en lien avec les animaux ont connu beaucoup de succès (conduire un cheval, agility, chiens polaires). Le sport, les ateliers de cuisine, les jeux et bricolages, la découverte d'un métier, les 3 films au cinéma, les activités en lien avec la nature complètent la liste des choix que plébiscitent les enfants année après année.

Le coût d'un passeport en 2019 s'est élevé à Fr. 87.-. Il est financé comme ceci :

- Fr. 30.- par les parents (prix d'achat d'un passeport)
- Fr. 30.- par les communes de la Veveyse
- Le solde est à couvrir par du sponsoring et des dons

Certaines activités sont entièrement gratuites, d'autres ont bien sûr un coût. Excepté le secrétariat et la caisse qui sont assurés par un mandat à la RGV, l'ensemble des personnes qui oeuvrent à la réussite du PVV sont bénévoles.

Le comité remercie les communes, qui en plus de leurs contributions financières, mettent des salles et des bus à disposition. Il remercie également toutes les personnes et entreprises qui accueillent et offrent de leur précieux temps. Vous permettez ainsi le maintien et l'attractivité des activités du Passeport Vacances de la Veveyse.

## Animation Jeunesse de la Veveyse

L'année 2019 a été marquée par de nombreux changements pour l'AJV financé actuellement et pour l'essentiel de son fonctionnement par les 9 communes de la Veveyse.

L'association **Atelier Jeunesse de la Veveyse** a souhaité rendre son identité plus claire auprès de la population Veveysanne et a changé de nom. L'association est devenue **Animation Jeunesse de la Veveyse** (AJV). En plus de la modification de son nom, l'AJV a également renouvelé son logo.



Dans le but de répondre de manière plus efficiente aux besoins des jeunes et à la nécessité de maintenir les accueils libres dans toutes les communes de la Veveyse, l'AJV a fait évoluer son organigramme. La Veveyse a été stratégiquement découpée en trois régions : Châtel-St-Denis, Basse-Veveyse et Haute-Veveyse, chacune de nos trois animatrices diplômées est répondante de ces régions.

La direction de l'AJV a été revue, un nouveau président a été nommé. Le nombre de séances de comité regroupant toutes les communes a été diminué et un bureau qui représente les 3 régions assure mensuellement le lien avec les animatrices socioculturelles. Ce mode de fonctionnement semble plus efficace et moins lourd pour les 9 communes engagées.

L'AJV défend la vision suivante : favoriser le développement harmonieux et le bien-être de la jeunesse à l'aide d'une animation socioculturelle de qualité.

Les utilisations des réseaux sociaux, du site internet et de la communication papier ont pu être repensées. Au terme de cette année 2019, les remaniements n'ont pas pu encore aboutir à l'élaboration d'une stratégie claire, mais l'efficacité s'en retrouve nettement affinée. La nouvelle impulsion, basée sur les fondations passées, semble prometteuse.

## **Bilan 2019**

La fréquentation des accueils a connu une forte augmentation, certains arrivent même à saturation. La pertinence de ces accueils en tant que lieu de rencontre et d'intégration n'est plus à prouver. Durant l'année écoulée, l'équipe d'animation socioculturelle s'est concentrée essentiellement sur l'optimisation des lieux d'accueil et le renforcement du lien de confiance établi avec les communes.

L'AJV a également maintenu son statut d'entreprise formatrice, puisqu'une des nouvelles collaboratrices est en possession du *Certificate of Advanced Studies* (CAS) de praticienne-formatrice. Ainsi, durant l'année 2019, un étudiant de la HES en travail social et un stagiaire préalable ont pu être suivis et formés au sein de l'association Animation Jeunesse de la Veveyse.

L'augmentation, de 1.50/habitant, acceptée par les communes a permis de consolider l'équipe d'animation qui encadre nos jeunes, l'appui de différents projets et le développement d'une vision de la politique de la jeunesse.

## **Les activités de l'Animation Jeunesse de la Veveyse en 2019**

- **Accueils libres** : dans toute la Veveyse, le mercredi à Châtel-St-Denis
- **Accompagnement des jeunes dans leurs projets de jeunes pour les jeunes**  
Exemple : organisation d'une soirée ciné à St-Martin, organisation d'une soirée Billard pour les jeunes du COV à Châtel-St-Denis.
- **Intégration économique des jeunes (mini jobs)**  
Exemple : contre rémunération, un duo est engagé pour une heure/semaine sur un mois afin d'effectuer l'entretien du local de Châtel-St-Denis. L'aspect salarial leur permet d'expérimenter l'autonomie financière ainsi que la valeur de l'argent. Cette première expérience professionnelle favorise l'apparition et/ou renforce certaines compétences nécessaires sur des points essentiels : ponctualité, rapport à la hiérarchie et statut d'employé, exigence de qualité, savoir-être et savoir-faire dans le milieu professionnel. L'acquisition de notions propres à l'entretien d'une cuisine, de WC et d'une salle est également bénéfique pour leur future vie de jeune adulte indépendant.
- **Développement de l'engagement des jeunes**  
L'AJV a également pour ambition de promouvoir l'engagement bénévole des jeunes au sein de leur commune ou des collectivités. Elle encourage également le développement de l'engagement des jeunes dans la citoyenneté.

Exemple : en 2019, une dizaine de jeunes se sont mobilisés pour plusieurs événements : Carnaval de Châtel-St-Denis, le loto de l'Union Ouvrière d'Attalens, le Cool Bar du COV, le Comptoir de la Veveyse, la Fête sur l'alpage à Granges. De plus, à l'aide de la plateforme

en ligne engage.ch, les jeunes ont pu déposer leurs souhaits d'amélioration des offres et de leur quotidien dans la région. Durant la soirée de sélection des projets, le Préfet de la Veveyse et des conseillers communaux ont eu l'opportunité d'entendre les arguments des jeunes de vive voix. Les jeunes ont pu échanger avec eux et se confronter à la réalité aussi.

#### ■ **Collaboration avec le Cycle d'Orientation de la Veveyse**

Exemple : un groupe d'une quinzaine de jeunes moniteur·trice·s (anciens AJV) a vu le jour et a pris la responsabilité de l'organisation du projet baptisé « Miam Miam Food » à partir de janvier 2019, jusqu'à la fin de l'année scolaire. Concrètement, chaque mardi depuis le mois de mars, les élèves de 9H ont pu s'inscrire et participer à la réalisation du repas de midi, guidés par le groupe d'organisation et supervisés par les animatrices socio-culturelles.

#### ■ **Sorties et activités ponctuelles**

Complémentaire à l'accueil libre, l'organisation de sorties et d'activités favorise l'égalité des chances en permettant aux jeunes du district d'y participer à moindre coût. En avril 2019, trois sorties durant les vacances de Pâques ont été planifiées. Presque toutes complètes, celles-ci ont confirmé le besoin et l'importance de proposer des moments de découverte, d'activités ludiques, culturelles, créatives, ou sportives. Le fait d'évoluer en groupe restreint également la particularité de pouvoir offrir un accompagnement privilégié et d'expérimenter une dynamique d'échanges différente.

L'AJV s'engage à poursuivre ses objectifs et ses missions en répondant aux besoins des jeunes du district de la Veveyse, en mettant ses valeurs au cœur de toutes les actions à entreprendre encore.

L'AJV renouvelle son engagement pour et avec les jeunes de la Veveyse et remercie les communes pour leur indispensable soutien.

## **Mérites sportifs**

La Commission des sports a principalement axé son énergie en 2019 sur l'organisation de la remise des mérites sportifs Châtelois qui a été organisée le samedi 26 octobre 2019 dans le cadre du Comptoir de la Veveysse. Les mérites ont été remis par Mme Ellen Sprunger aux sportifs suivants :

- Robin Riedo (Vevey Natation, CSD, 2001), champion romand Elite du 4x50m crawl
- Christèle Rayroud (Athética, Bossonnens, 17 ans) 1<sup>ère</sup> aux championnats fribourgeois, 6<sup>ème</sup> aux championnats suisses en heptathlon)
- Caroline Ulrich (Teysalpi, La Tour-de-Peilz, 2002) 4x championne du monde (individuelle-sprint-vertical-équipe)
- Equipe Juniors/seniors (ski-club Châtel) gagne 2x la coupe fribourgeoise, dont pour la 1<sup>ère</sup> fois de l'histoire du club en 2017/2018 et a confirmé cette saison 2018/2019.
- Florent Genoud (FC Châtel, CSD, 2003) intégré l'équipe YB et les sélections suisses M16
- Francis Pilloud (CAS, CSD, 1959) investi au CAS et gravi tous les 4'000 m de Suisse
- Fanny Schlatter-Wang (Tai-ji, CSD, 1975) 2 x médaillée d'argent aux Championnats du monde
- Alain Bourguetou (Jiu Jitsu, Les Paccots, 1962), Champion d'Europe 2018 et 2019, 2<sup>ème</sup> mondial de sa catégorie



## **Infrastructures sportives**

Deux commissions de bâtisse concernant la patinoire des Paccots et le bâtiment multisports du Lussy ont été mises en place pour développer les 2 projets de demande de permis de construire.

De plus, le message n° 69 pour l'étude des transformations de la piscine communale a été accepté lors de la séance du mardi 27 mars 2019. Un groupe de travail est également chargé de développer ce projet.

## 5.

## AIDE SOCIALE

### Généralités

En 2019, le Service social communal a traité 140 situations : 84 concernaient une aide financière et 56 une aide personnelle (renseignements, informations et conseils).

Dans le détail, pour l'aide matérielle, il y a eu 17 nouveaux dossiers, 6 réouvertures de dossier et 61 dossiers en cours, tandis que pour l'aide personnelle, on comptait 30 nouveaux dossiers, 8 réouvertures de dossiers et 18 dossiers en cours.

Pour rappel, les deux critères retenus par le Service social pour l'ouverture d'un dossier sont soit l'octroi d'une aide financière, soit un entretien personnalisé dans les locaux du Service. En conséquence, les personnes ayant profité d'échanges téléphoniques avec le Service ou ayant effectué un bref passage ne sont pas comptabilisées dans les statistiques.

### Dossiers d'aide financière

Au total, ce sont 84 dossiers pour lesquels une aide financière a été attribuée durant l'année 2019. Ce chiffre est légèrement supérieur à celui de l'année 2018. Ces aides concernaient aussi bien une avance ponctuelle et unique qu'une assistance régulière totale ou un complément de budget d'aide sociale. Ces 84 dossiers représentaient 138 personnes. Sachant que la population communale dite légale au 31.12.2019 était de 7193 habitants, la proportion de bénéficiaires de l'aide matérielle représente le 1,91 % de la population châteloise.

Les catégories retenues, énumérées ci-après dans le tableau, pour l'analyse des dossiers suivis au Service social communal correspondent à celles utilisées pour la facturation trimestrielle au Service de l'Action sociale du canton de Fribourg.

A titre indicatif, nous avons comparé l'évolution des causes d'aide sociale depuis 2014. Nous présentons les chiffres suivants :

<b>Causes d'indigence</b>	2014	2015	2016	2017	2018	<b>2019</b>
Avance sur chômage ( <i>cause 01</i> )	11	9	5	5	7	<b>4</b>
Famille monoparentale - couple divisé ( <i>cause 02</i> )	7	8	8	9	11	<b>9</b>
Maladie – accident – hospitalisation ( <i>cause 03</i> )	6	8	3	4	1	<b>6</b>
Aide à l'enfance ( <i>cause 04</i> )	-	-	-	-	-	-
Placement ( <i>cause 08</i> )	-	1	1	1	-	-
Détention – probation ( <i>cause 05</i> )	-	-	1	1	-	-
Avance AVS/AI/PC/APG ( <i>cause 06</i> )	17	20	18	13	20	<b>21</b>
Revenu insuffisant ( <i>cause 07</i> )	29	24	33	38	30	<b>30</b>
Alcoolisme – toxicomanie ( <i>cause 09</i> )	-	-	1	1	1	<b>2</b>
Fin droit chômage ( <i>cause 17</i> )	12	11	14	10	12	<b>12</b>
<b>TOTAL</b>	<b>82</b>	<b>81</b>	<b>84</b>	<b>82</b>	<b>82</b>	<b>84</b>

Au vu du tableau ci-dessus, nous relevons une stabilité du nombre de dossiers pour les causes « Fin de droit de chômage (cause 17) » et « Revenu insuffisant (cause 07) » et une diminution de dossiers pour les causes « Avance sur chômage (cause 01) » et « Famille monoparentale – couple divisé (cause 02) ». Quant aux dossiers pour les causes « Maladie – accident - hospitalisation (cause 03) » et « Avance AVS/AI/PC/APG (cause 06), ils connaissent une augmentation.

A cela, nous ajoutons que 30 dossiers ont été traités uniquement dans le cadre du contentieux (remboursement de la dette sociale).

Durant cette année 2019, le Service social a également organisé la mise en place de mesures d'insertion sociale (MIS) pour 5 bénéficiaires, cela auprès de tiers organisateurs divers tels que Coup d'Pouce, La Belle Etoile, Le Torry et Zig-Zag.

A titre informatif, 55 dossiers concernaient des aides octroyées à des Confédérés et 29 dossiers des personnes de nationalités étrangères diverses.

### **Dossiers d'aide personnelle**

Dans ce secteur, nous constatons une diminution pour l'année 2019 où nous comptons 56 dossiers, soit 6 de moins qu'en 2018.

Pour mémoire, l'aide personnelle comprend notamment l'écoute, l'information et le conseil. Concrètement, le Service social offre différentes prestations à la collectivité publique comme par exemple une assistance pour la rédaction de lettres, la lecture du courrier pour des personnes ayant d'importantes difficultés avec la langue française ou encore des personnes âgées ou malvoyante. Le Service social a aussi été régulièrement sollicité afin d'aider à compléter des formulaires administratifs souvent compliqués ou spécifiques (demandes de rentes ou de réadaptation AI) ou encore afin d'orienter les citoyens vers des services spécialisés.

Globalement, le Service soutient un bon nombre de personnes dans des démarches de demandes de dons auprès de fondations privées ou de bourses lorsque la loi d'aide sociale ne peut pas être appliquée. Cette année encore, le Service social a été souvent sollicité pour des situations de crise tel que conflit familial, séparation ou divorce.

### **Dossiers d'assistance administrative (SPOMI)**

Dans le cadre de la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) et de la loi sur la nationalité suisse (LN), le Service de la Population et des Migrants (SPOMI) demande une attestation d'aide ou de non-aide au Service social de la commune de résidence des personnes qui sollicitent le renouvellement des permis de séjours de type B ou C ou en cas de demande de naturalisation.

Pour l'année 2019, le Service social a délivré un total de 119 attestations. Pour rappel, les Services Sociaux Régionaux (SSR) sont tenus de communiquer ces données.

### **Etat des comptes du Service social communal au 31.12.2019**

A cette date, nous pouvons relever que le compte bancaire du Service social communal présentait un actif de Fr. 41'339.90. Nous précisons que sur ce montant, une somme de Fr. 463.35 représente le solde de dons que diverses Fondations ou sociétés privées ont octroyés au Service. Il faut aussi noter que le Service des finances, dans le courant de l'année, a versé un montant de Fr. 8'050.- représentant un don d'une entreprise privée.

Cette somme a été utilisée partiellement pour prendre en charge certains frais de nos usagers qui ne peuvent être pris en compte par la loi d'aide sociale, mais aussi pour faire des bons cadeaux lors des fêtes de fin d'année et cela afin d'améliorer le quotidien des bénéficiaires de l'aide sociale.

C'est un montant de Fr. 9'750.- qui reste encore à disposition du Service social sur le compte du Service des finances.

Il faut encore enregistrer un actif transitoire de Fr. 108'288.80 qui concerne la participation du canton de Fribourg aux frais d'assistance du 4<sup>ème</sup> trimestre 2019.

Dans notre caisse, nous avons également des bons d'achats du magasin DENNER pour une valeur de Fr. 350.-.

Au 31.12.2019, le montant des garanties de loyer encore en vigueur s'élevait à Fr. 15'145.-.

De plus, nous rappelons que nous avons actuellement 16 dossiers en cours de traitement auprès de l'Office AI pour lesquels nous sommes toujours dans l'attente de décisions et de rétroactifs éventuels.

Les comptes de l'exercice 2019 indiquent un total d'aide matérielle de Fr. 1'253'971.95. Nous observons donc une légère diminution du montant d'assistance attribué lors de cette année 2019.

Le montant des remboursements de tiers (AI, LACI, PC, APG, SUVA, allocations familiales et de maternité et quelques remboursements personnels) représente Fr. 169'939.70. Ce montant est inférieur à l'année précédente.

Pour 2019, c'est un montant de Fr. 1'084'032.25 qui a été pris en compte dans le cadre de la facturation.

La participation du canton est de Fr. 433'606.60. Quant à notre Commune, elle prend le solde à sa charge, soit un montant de Fr. 650'425.65.

## 6. TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS

### Travaux

Le responsable du dicastère des travaux travaille en collaboration avec le Chef du Service technique et le Chef du Service de la voirie.

### **Personnel du Service technique communal**

Le personnel du Service technique comprend : un chef du Service, trois dessinateurs à plein temps, un dessinateur à 30 %, un ingénieur forestier à 50 % ainsi que deux secrétaires à 50 %.

### **Personnel de la voirie**

Le personnel de la voirie comprend un chef de service, deux remplaçants et quatorze employés représentant différentes professions telles que menuisier, charpentier, maçon, mécanicien, peintre, ferblantier et manœuvre.

Six d'entre eux possèdent le permis poids-lourd et deux possèdent le permis de machiniste. Quinze employés communaux possèdent le permis de cariste. Pour les chauffeurs poids-lourd, des cours de perfectionnement sont obligatoires chaque année.

L'année 2019 a été une année spéciale, car plusieurs personnes du service se sont retrouvées arrêtées par la maladie. Le service était en manque d'effectif. Avec l'aval du Conseil communal, nous avons pu provisoirement engager du personnel pour pouvoir combler ce manque.

<b>Véhicules et matériel</b>	<b>Année d'acquisition</b>
■ Unimog U400	2011
■ Lame à neige Sicométal	2012
■ Camion MAN Multilift 18 T	2016
■ Lame à neige camion	2004
■ Berce Grue Hiab	2015
■ Berce Saleuse	2015
■ Unimog U300 45km/h	2005
■ Lame à neige Sicométal	2004
■ Gravillonneuse Boschung	2011
■ 3 Bus VW	2012, 2013 et 2019
■ Chargeuse Liebherr	2006
■ Lame à neige Sicométal (Réserve Paccots)	2006
■ Lame Sicométal chargeuse	1987
■ Brise glace Räiko	2019
■ Balayeuse pour la chargeuse	2013
■ Petit Pony	1998
■ Pony 84	2010
■ Saleuse Boschung 1,2 m3	2010
■ Lame à neige Zaugg	2010
■ Pony 1561	2009
■ Saleuse Boschung 0,9 m3	2009
■ Lame à neige planchet	2009
■ Laveuse pour Pony 84 et 1561	2009
■ Coupe bordure pour Pony	2009
■ Brise glace pour Pony	2010
■ Saleuse 1 m3	2016
■ Fraiseuse pour Pony	2009

■ Elévateur	1999
■ Fiat Strada	2014
■ Pelle retro	2009
■ Meili VM 7000 n°1	2012
■ Lame à neige Sicométal	2005
■ Aspirateur à feuilles pour Meili	2019
■ Lame à Zaugg	2011
■ Saleuse Boschung 1.2 m3	2008
■ Balayeuse Boschung S3	2008
■ Rouleau compresseur	2008
■ Epareuse Rapid	2009
■ Faucheuse Rapid	2011
■ Jeep Mitsubishi L 200	2012
■ Aspirateur de ville (Glouton)	2012
■ Meili Transporteur N°2	2018
■ Meili VM 600 N°3	2019
■ Remorque de transport 2 T	2019
■ Remorque de transport 1,5 T	2013
■ Faucheuse Rapid épareuse	2006
■ 2 petites tondeuses John Deere	2008 et 2009
■ Petite tondeuse Halco	2007
■ 2 petites tondeuses AF	2006

## Travaux routiers exécutés en 2019

### Entretien général des routes 2019 : compte de fonctionnement 62.314.21

#### ■ Route de la Péralla : amélioration de la sécurité des piétons

- Amélioration de la sécurité des piétons ;
- Projet élaboré et suivi par le Service technique ;
- Nouveau marquage, nouvelle signalisation et pose de polecones des deux côtés de la route ;
- Travaux exécutés par l'entreprise PLASTILINE SA.

#### ■ Route du Lac Lussy : carrefour de la Croix de Nervaux

- Adaptation du carrefour afin de garantir le cheminement piéton gare – voie verte - Cycle d'Orientation ;
- Projet élaboré et suivi par le Service technique ;
- Nouveau marquage, nouvelle signalisation, pose d'ilots provisoires et adaptation de la zone 30 km/h sur la route des Misets ;
- Travaux exécutés par les entreprises JPF SA et PLASTILINE SA.

#### ■ Route de la Coula : carrefour Route du Lac Lussy

- Modification de la priorité Rte de la Coula – Rte du Lac Lussy ;
- Projet élaboré et suivi par le Service technique ;
- Nouveau marquage, nouvelle signalisation et pose d'un polecone ;
- Travaux exécutés par l'entreprise PLASTILINE SA.

*Rte de la Péralla*



*Rte du Lac Lussy*



*Rte de la Coula*



## Entretien général des routes 2019 : compte de fonctionnement 62.314.05

### ■ Ch. de Champ-Bochet :

- Travaux : sur 290 m<sup>1</sup>, pose du tapis final et reprise des accès de riverains en limite.
- Travaux exécutés par l'entreprise PITTET-CHATELAN SA sur mandat de gré à gré.

### ■ Ch. de la Gurla :

- Travaux : sur 240 m<sup>2</sup>, reprise de la zone entière avec renforcement du bord de route avec talus. Pose d'un revêtement avec modification des grilles et canalisation EC pour une meilleure reprise des eaux de surface.
- Travaux exécutés par l'entreprise WEIBEL SA sur mandat de gré à gré.

#### ■ Ch. de la Crêta :

- Travaux : sur 40 m1, pose d'une barrière en bois imprégnée afin d'empêcher les véhicules de contourner la borne amovible de la route.
- Travaux exécutés par le Service de la voirie.

#### ■ Rte de la Péralla :

- Travaux : sur 28 m1, pose d'une glissière de sécurité bois/métal afin d'empêcher les véhicules de sortir de la route, de sécuriser le parking et l'extérieur des locaux du Service de voirie.
- Travaux exécutés par l'entreprise SAGERIME SA sur mandat de gré à gré.

#### ■ Rte du Moléson – Piste pour ratracks :

- Travaux : sur 10 m1, réfection de la route et changement du revêtement bitumineux contre un tronçon en béton armé afin de permettre aux ratracks de traverser sans abîmer la route.
- Travaux exécutés par l'entreprise WEIBEL SA sur mandat de gré à gré.

#### ■ Rte du Moléson – Correction de deux virages :

- Travaux : sur 110 m1, correction de deux talus et bord de route afin d'améliorer la visibilité pour une meilleure sécurité des usagers.
- Travaux exécutés par l'entreprise GRISONI-ZAUGG SA sur mandat de gré à gré.

#### ■ Rte du Moléson – Réfection de la chaussée :

- Travaux : sur 600 m1, réfection de la chaussée par stabilisation en place et pose de drainages.
- Travaux exécutés par l'entreprise GRISONI-ZAUGG SA sur invitation.
- Réfection et pose de glissières de sécurité.
- Travaux exécutés par l'entreprise SAGERIME SA sur mandat de gré à gré.
- Réfection du pont de la Moille de Crey par chemisage UV.
- Travaux exécutés par les entreprises HUBERT ETTER SA et FRETZ AG sur mandat de gré à gré.

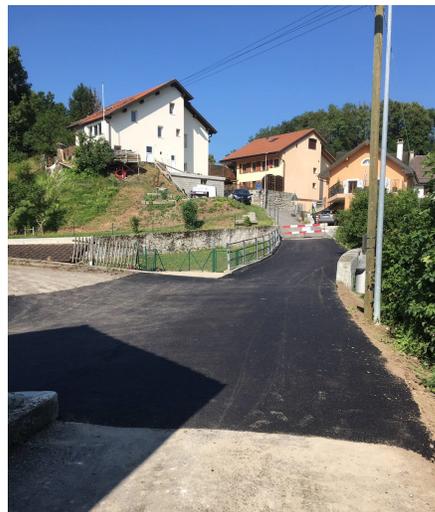
#### ■ Rte de Vevey – Rte cantonale :

- Travaux : sur 800 m1, réfection du revêtement de la Rte de Vevey avec la pose d'un phono-absorbant, et par la même occasion réfection de certains tronçons de trottoir. Pour cause de météo et divers imprévus, seule la couche de base a été posée et le tapis final phono-absorbant le sera en mai 2020.
- Travaux exécutés par l'entreprise WEIBEL SA sur mandat de gré à gré, étant l'entreprise sur place et mandatée par le Canton par marché public.

*Ch. de Champ-Bochet*



*Ch. de la Gurla*



*Ch. de la Crêta*



*Rte de la Péralla*



*Rte du Moléson – Piste de ratracks*



*Rte du Moléson – Correction virage*



Rte du Moléson – Réfection route



Rte de Vevey ( RC )



### Travaux d'expertises en 2019 : compte de fonctionnement 62.314.06

#### ■ Rte de la Bria – Pont des Planches :

- Expertise du pont effectuée par le bureau WILLI SA et travaux urgents d'étayage en attente d'une intervention plus conséquente en 2020.
- Travaux d'étayage exécutés par l'entreprise DE OLIVEIRA sur mandat de gré à gré.

#### ■ Rte de Montreux – Mur Ruelle du Pont :

- Expertise du mur effectuée par le bureau WILLI SA et suite au rapport technique décision de le démolir et de le reconstruire en 2020.
- Travaux de sondage et étude par l'entreprise LCBE sur mandat de gré à gré.

#### ■ Rte du Moléson – Pont de la Pudze :

- Expertise du pont effectuée par le bureau WILLI SA et rien de spécial à signaler.

#### ■ Rte de la Chaux – Pont Cantin :

- Expertise du pont effectuée par le bureau WILLI SA et rien de spécial à signaler.



## Etudes sur le réseau routier en 2019 :

### Route cantonale Châtel-St-Denis-Palézieux

- Réalisation du giratoire Ouest et du nouveau tronçon routier RC1. Les travaux du giratoire Est seront terminés à l'été 2020.

### Route communale du Lac de Lussy

- Etude de détail pour le déplacement et le réaménagement de la route depuis la sortie du parking du Centre sportif jusqu'au carrefour avec la route cantonale de Bulle.
- Etude exécutée par le bureau d'ingénieurs CSD SA.
- Dossier mis à l'enquête en 2019.

### Route de Vevey – Parking de covoiturage

- Etude de détails attribuée au bureau d'ingénieurs MGI Partenaires SA ;
- Projet étudié en parallèle du bassin de rétention mis à l'enquête en 2019.

## Déneigement des routes

Afin d'assurer le déneigement, le Service de la voirie équipe 4 véhicules lourds pour dégager les routes et les places, 4 véhicules légers pour les chemins et les trottoirs, plusieurs autres petits engins pour les trottoirs et espaces publics en ville.

Chaque année, l'évacuation de la neige par camion est en augmentation. Pour information, une chute de neige de 10 cm nécessite une évacuation de 1'200 m<sup>3</sup>. Afin de parer à cette augmentation, le budget est passé de Fr. 200'000 à Fr. 238'000 !

Suite à des plaintes de privés, le Service de l'Environnement n'autorise plus le déversement de la neige dans le lit de la Veveysse. A cet effet, la Commune a dû créer une piste sur le pâturage de la Riondonneire.

Un accord avec le Service des forêts a été mis en place pour venir en aide au Service de la voirie en cas de grosses chutes de neige. L'équipe des forêts aide déjà le Service de la voirie en dégageant toutes les bornes hydrantes et les gargouilles sur les secteurs du haut.

Trois entreprises locales viennent en appui au Service de la voirie pour le déneigement. Il s'agit de MM. François Genoud, Philippe Genoud et Rudy Liaudat ainsi que M. Jean-Philippe Genoud comme machiniste.

## **Parcs & Jardins**

Une équipe « Parcs & Jardins » s'occupe de garnir et d'entretenir tous les parterres et les décorations florales de la ville.

Le Conseil communal remercie également tous les propriétaires privés qui fleurissent leurs maisons et balcons. De cette façon, ils contribuent à l'embellissement de la Commune.

Pour la période des fêtes, le Service de la voirie et le Service des bâtiments s'occupent de l'illumination de la ville.

## **Principales tâches de l'édilité**

Les employés du Service de la voirie sont amenés à exécuter les travaux suivants :

- Le déblaiement et l'entretien des routes, des trottoirs et des places de parc
- L'entretien et les réparations des engins de déneigement
- Le curage des coulisses, des canalisations et autres ouvrages de génie civil
- Divers entretiens et réparations suite au vandalisme, notamment dans les WC publics
- L'entretien courant des bâtiments, des écoles et des chalets d'alpage
- L'entretien du centre sportif du Lussy
- L'arrangement et l'arrosage des parterres de fleurs et des pelouses
- Le balayage et le lavage des routes
- Le marquage des routes et des passages pour piétons
- Le ramassage et nettoyage dans les centres de tri de la Commune
- La surveillance du centre de tri de Fossiaux
- L'entretien de la zone récréative des Paccots
- La creuse des tombes et l'entretien du cimetière
- L'entretien des tables de l'USL et des stands de marché
- L'aide aux sociétés locales pour différentes manifestations
- L'exploitation de la patinoire des Paccots
- Les travaux avec la pelle rétro
- L'entretien des chemins pédestres
- La pose de signalisation
- L'émondage et la taille des haies

# 7. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

## Approvisionnement en eau

### Remplacement de conduites sur le réseau en 2019

■ Rte de Palézieux	160 m	FD Ø 100 mm	par	PE Ø 200 mm
■ Rte de Palézieux	20 m	PE Ø 125 mm	par	PE Ø 160 mm

Total : 180 m

### Nouvelles conduites sur le réseau en 2019

■ Rte de Vevey	40 m	PE Ø 200 mm
■ Ch. des Chardonnerets	45 m	PE Ø 160 mm
■ Pontage Lussy-Montmoirin	35 m	PE Ø 125 mm

Total : 120 m

### Réparations de conduites sur le réseau en 2019

- 09.02.2019 : secteur La Traversière, rupture FD Ø 100 mm
- 03.04.2019 : secteur Rte du Lac Lussy, fuite sur FD Ø 125 mm
- 22.08.2019 : conduite du Lussy, fuite sur PE Ø 63 mm
- 28.08.2019 : secteur Rte de Palézieux, fuite sur FD Ø 100 mm
- 06.11.2019 : secteur Les Dailles, fuite sur FD Ø 150 mm

### Nouvelles hydrantes sur le réseau en 2019

■ Rte des Vérollys, n° attribué :	259
■ Ch. des Chardonnerets, n° attribué :	195
■ Rte des Pléiades, n° attribué :	196
■ Rte de la Coula, n° attribué :	197
■ Rte de Palézieux, n° attribué :	198

### Total des hydrantes sur le réseau au 31.12.2019

■ Châtel-St-Denis :	197
■ Les Paccots :	60
■ La Frasse :	11
■ Total :	268

### Révision des hydrantes en 2019

Total : 23

### Travaux annuels (manœuvre)

Total : 268

### Total des réducteurs de pression en 2019

■ Total : 28

### Révision des réducteurs de pression en 2019

■ Total : 6

### Travaux annuels (contrôle fonct.)

Total : 28

### Total des purgeurs aérateurs en 2019

■ Total : 48

### Révision des purgeurs aérateurs en 2019

■ Total : 5

### Travaux annuels (contrôle fonct.)

Total : 48

### Nouveaux abonnés en 2019

■ Total : 29

### Nombre d'abonnés en 2019

■ Total : 1662

### Demande de raccordement au 31.12.2019

■ Total : 46

### Sources

■ 654'330 m<sup>3</sup> d'eau, captés aux 5 sources communales, ont été distribués dans les 64 km du réseau

La convention pour l'interconnexion des réseaux AVGG - SIGE - Commune de Remaufens et Commune de Châtel-St-Denis a été signée le 29.10.2019.

### Analyses

- 42 échantillons, prélevés sur le réseau d'eau potable, ont tous donné des résultats d'analyses chimiques et microbiologiques conformes aux normes légales en vigueur pour l'eau potable ;
- Programme 30 échantillons, réservoirs 9 échantillons, mise en service nouvelle conduite 3 échantillons.

### Décompte d'eau facturée en 2019

■ Total : 539'091 m<sup>3</sup>

### Echange d'eau entre les réseaux du SIGE et Châtel-St-Denis

■ De Châtel-St-Denis vers le SIGE : 2'733 m<sup>3</sup>  
■ Du SIGE vers Châtel-St-Denis : 1'040 m<sup>3</sup>

### Volume annuel turbiné au réservoir de Maudens

■ Total : 926'785 m<sup>3</sup>  
■ Volume annuel by-passé : 1'097 m<sup>3</sup>

### PIEP Plan des infrastructures d'eau potable

Le plan a été signé par le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires de Fribourg (SAAV) le 09.05.2019.

## Investissements en cours en 2019

- Pré du Tennis : extension du réseau
- Rte de Vevey : étape 2
- Interconnexion réseau Châtel-St-Denis-AVGG
- Chemin de la Léchère
- Maillage secteur gare
- Route de Montreux/La Péralla

- Débuté (mis à l'enquête)
- Pas débuté
- Débuté (enquête terminée)
- Pas débuté
- Débuté (enquête terminée)
- Pas débuté



*Nouvelle BG Les Vêrollys*



*Rte de Palézieux : chantier gare*

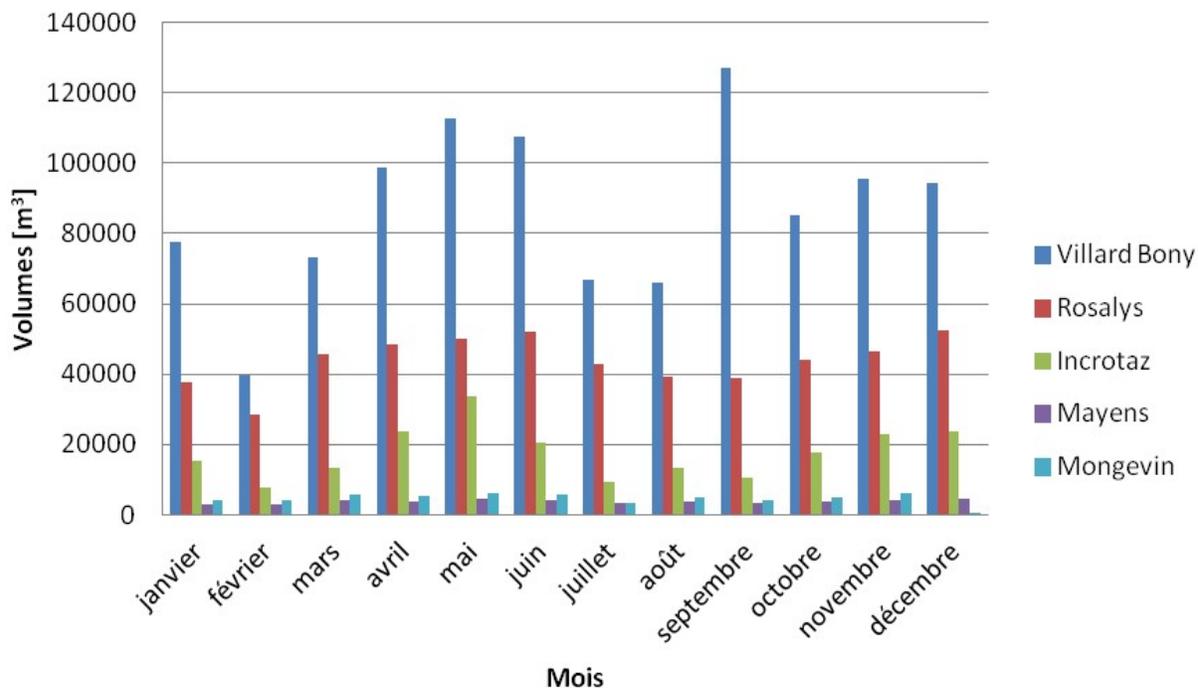


*Mormothey : vanne décharge UV*



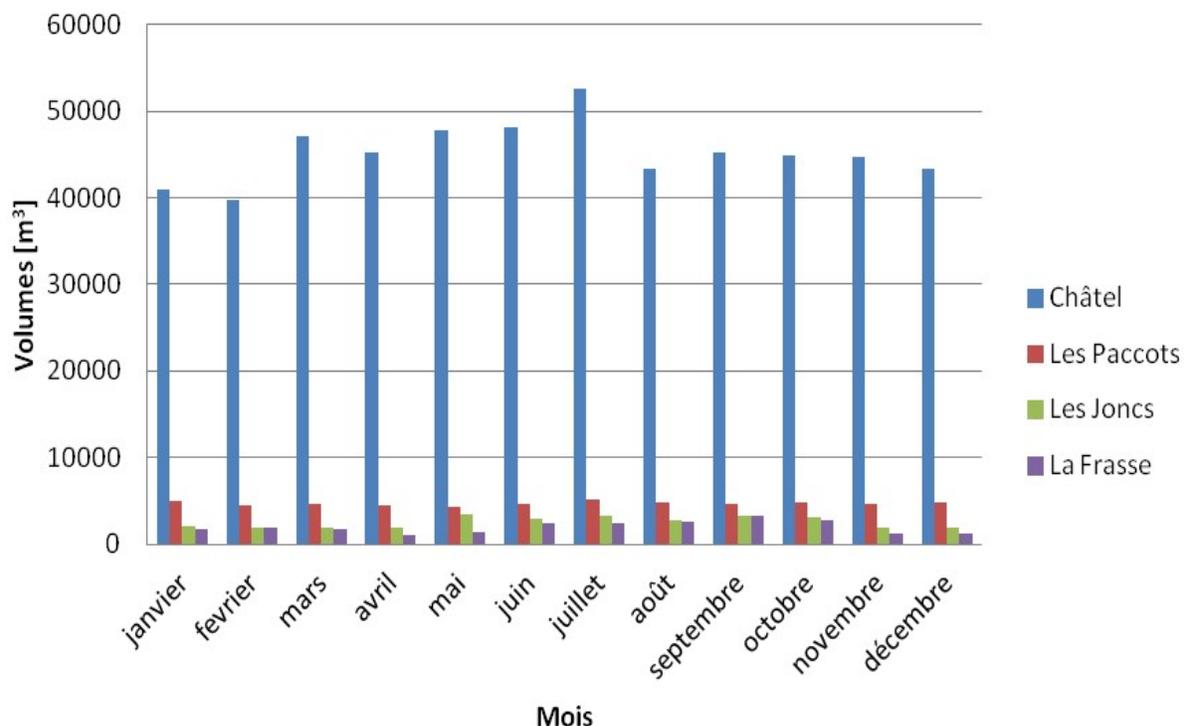
*Façonnage tubulure INOX*

## Production d'eau potable pour l'année 2019



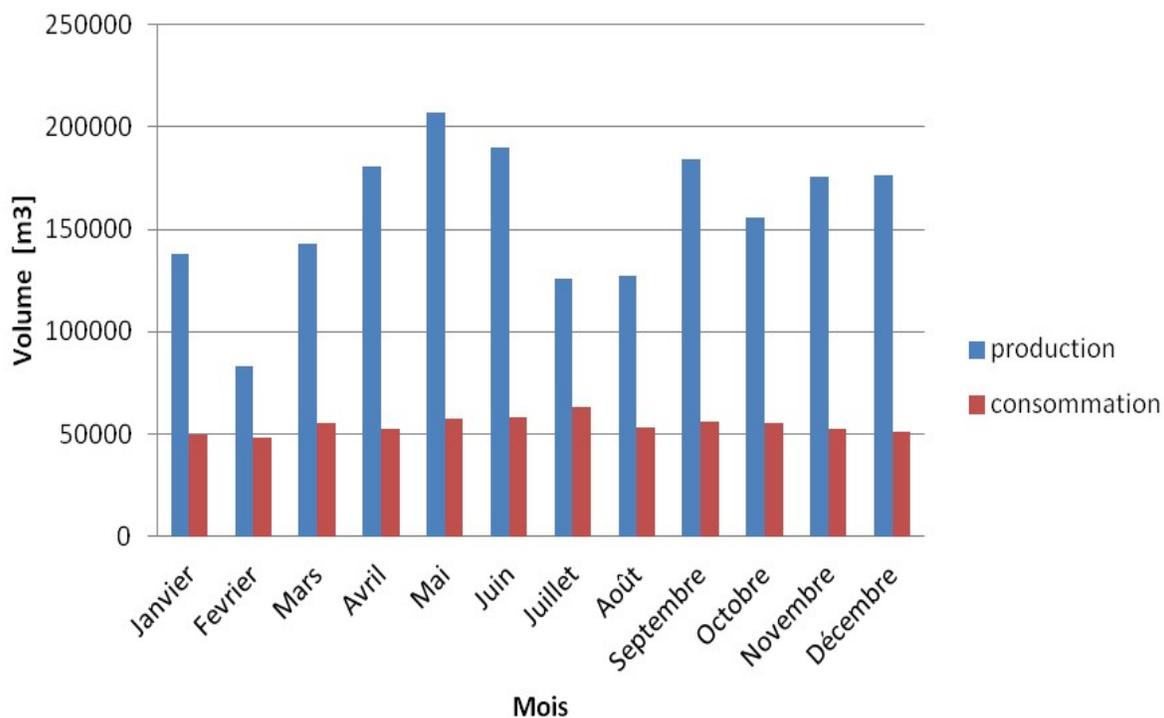
Mois	Villard Bony	Rosalys	Incrotaz	Mayens	Mongevin	Total mensuel
Janvier	77451	37757	15448	3096	4095	<b>137847</b>
Février	39759	28351	7624	2868	4301	<b>82903</b>
Mars	73313	45820	13472	4096	5893	<b>142594</b>
Avril	98899	48654	23913	3816	5272	<b>180554</b>
Mai	112711	50074	33674	4407	6097	<b>206963</b>
Juin	107706	52106	20520	3984	5684	<b>190000</b>
Juillet	66818	42768	9443	3346	3539	<b>125914</b>
Août	65839	39444	13308	3917	5002	<b>127510</b>
Septembre	127291	39028	10557	3244	4114	<b>184234</b>
Octobre	85207	44193	17746	3754	5108	<b>156008</b>
Novembre	95540	46289	23046	4261	6317	<b>175453</b>
Décembre	94554	52624	23828	4728	750	<b>176484</b>
<b>Totaux</b>	<b>1045088</b>	<b>527108</b>	<b>212579</b>	<b>45517</b>	<b>56172</b>	<b>1886464</b>

## Consommation d'eau potable pour l'année 2019



Mois	Châtel	Les Paccots	Les Joncs	La Frasse	Total mensuel
Janvier	40918	4922	2064	1812	<b>49716</b>
Février	39779	4540	1997	1850	<b>48166</b>
Mars	47129	4740	1953	1821	<b>55643</b>
Avril	45239	4497	1958	1146	<b>52840</b>
Mai	47860	4388	3540	1447	<b>57235</b>
Juin	48189	4733	2885	2404	<b>58211</b>
Juillet	52557	5104	3288	2474	<b>63423</b>
Août	43280	4834	2754	2603	<b>53471</b>
Septembre	45216	4639	3277	3249	<b>56381</b>
Octobre	44808	4840	3058	2790	<b>55496</b>
Novembre	44781	4627	1858	1168	<b>52434</b>
Décembre	43299	4889	1954	1172	<b>51314</b>
<b>Totaux</b>	<b>543055</b>	<b>56753</b>	<b>30586</b>	<b>23936</b>	<b>654330</b>

## Comparatif 2019 des volumes produits et consommés



Mois	Total production	Total consommation
Janvier	137847	49716
Février	82903	48166
Mars	142594	55643
Avril	180554	52840
Mai	206963	57235
Juin	190000	58211
Juillet	125914	63423
Août	127510	53471
Septembre	184234	56381
Octobre	156008	55496
Novembre	175453	52434
Décembre	176484	51314
<b>Totaux</b>	<b>1886464</b>	<b>654330</b>



*Présentation du projet rive gauche au Comptoir de la Veveyse*



*Dégagement de l'accès au réservoir de Mormothey*

## Traitement des eaux usées

### Construction, étude et entretien de collecteurs communaux

Assainissement Les Moilles	Collecteur EU Refoulement EU Station de pompage Bassin de rétention	Devis général : 04.03.2011 Crédit d'investissement : CG du 14.04.2011 <ul style="list-style-type: none"><li>- Dépôt d'un référendum : 27.06.2011</li><li>- Votation populaire : 23.10.2011, le crédit d'investissement est refusé par le peuple.</li><li>- Adjudication bureau d'ingénieurs : 18.02.2015</li><li>- 2015 : attente décision Tribunal cantonal suite à un recours au PAL.</li><li>- 2016 : le Tribunal cantonal a rejeté le recours au TC. La Commune est en attente d'une décision de la propriétaire.</li><li>- 2017 : la Commune est toujours en attente d'une décision de la propriétaire.</li><li>- <b>2019 : statu quo.</b></li></ul>
Champ du Riaux Rétention EC	Bassin de rétention	Devis général : 19.09.2012 Crédit d'investissement : CG du 13.12.2012 <ul style="list-style-type: none"><li>- 2013 : étude stoppée, attente PED Montmoirin et carte des dangers plateau.</li><li>- 2016 : reprise étude par bureau d'ingénieurs.</li><li>- 2017 : plusieurs variantes sont étudiées par le bureau d'ingénieurs avec estimation des coûts. Au vu des volumes nécessaires, deux bassins devraient être construits. Une rencontre va être organisée avec le SEn afin d'obtenir une dérogation à la distance au ruisseau ce qui permettrait de réaliser un seul bassin à ciel ouvert.</li><li>- 2018 : dérogation acceptée. Un seul bassin de rétention à ciel ouvert est donc nécessaire. De nouveaux plans ont été dessinés par le bureau d'ingénieurs. Le projet est prêt. Mise à l'enquête début 2019.</li><li>- <b>2019 : mise à l'enquête publiée le 29.03.19. En attente de la délivrance du permis de construire.</b></li></ul>
Rte des Paccots - Braseyres	Bassins de rétention Collecteur EC Dépotoir	Devis général : 23.09.2013 Crédit d'investissement : CG du 12.12.2013 <ul style="list-style-type: none"><li>- Mise à l'enquête publiée le 30.10.2015, dossier en cours de procédure pour l'obtention du permis de construire.</li><li>- 2016 : nouvelle publication pour dérogation distance à la forêt. En attente du permis.</li><li>- 2017 : en attente de la décision de la Commission d'expropriation quant au dézonage d'une partie du terrain situé à l'aval de la chapelle Notre Dame des Neiges.</li><li>- 2018 : décision de la Commission d'expropriation le 12.06.18. Recours au TC le 13.07.18.</li><li>- <b>2019 : décision du TC le 02.04.19 et recours rejeté. En attente de la délivrance du permis de construire.</b></li></ul>

Etude PGEE	Adaptation à la révision générale du PAL	<p>Devis général : 23.09.2013 Crédit d'investissement : CG du 12.12.2013</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2016 : étude de détail en cours.</li> <li>- 2017 : finalisation des plans.</li> <li>- 2018 : plans et rapport terminés.</li> <li>- <b>2019 : le PGEE a été mis à l'enquête du 03.05.19 au 03.06.19. En attente de l'approbation.</b></li> </ul>
Rte de Vevey - En Bellière	Bassin de rétention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2015 : offre d'honoraires demandée au bureau d'ingénieurs</li> <li>- Devis général : 19.09.2016</li> <li>- Crédit d'investissement : CG du 15.12.2016</li> <li>- 2016 : étude en cours par bureau d'ingénieurs.</li> <li>- 2017 : finalisation des plans d'enquête avec intégration d'une centrale de chauffe.</li> <li>- 2018 : mise en attente du projet qui va reprendre début 2019 suite à l'adjudication du mandat de la centrale de chauffe à la société GESA.</li> <li>- <b>2019 : reprise du projet et modifications avec mise à l'enquête du 04.10.19 au 18.10.19. En attente de la délivrance du permis de construire.</b></li> </ul>
Hors zone La Cierne	Assainissement mesure PGEE M87 Collecteur EU	<p>Devis général : 01.10.2014 Crédit d'investissement : CG du 15.12.2016</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2017 : finalisation des plans d'enquête avec intégration projet eau potable et Groupe E.</li> <li>- 2018 : mise à l'enquête terminée. Choix des entreprises pour l'exécution des travaux. Travaux prévus au printemps 2019.</li> <li>- <b>2019 : travaux terminés en juillet. 8 chalets raccordés à l'épuration communale.</b></li> </ul>
Cierne des Paccots	Assainissement mesure PGEE M20 Collecteur EU Collecteur EC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2016 : offre d'honoraires demandée à bureau d'ingénieurs.</li> <li>- 2017 : adjudication étude au bureau d'ingénieurs : 01.03.2017. Avant-projet, projet en vue de l'enquête et devis général des travaux par bureau d'ingénieurs. En attente du projet d'endiguement prévu en amont.</li> <li>- 2018 : finalisation des plans. Séance avec les propriétaires. Mise à l'enquête terminée.</li> <li>- <b>2019 : en attente du projet d'endiguement qui a subi quelques modifications. Début des travaux repoussé au printemps 2020.</b></li> </ul>
Fruence Nord	Equipements EU-EC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2017 : étude par bureau d'ingénieurs. Devis général : 26.09.2017 Crédit d'investissement : CG du 14.12.2017</li> <li>- 2018 : élaboration des plans par le bureau d'ingénieurs.</li> <li>- <b>2019 : modifications projet. Mise à l'enquête début 2020.</b></li> </ul>

Gare	Collecteurs EU-EC	<b>Le bureau d'ingénieurs qui s'occupe de la direction des travaux du chantier de la gare suit l'exécution des collecteurs. Le Service technique participe aux séances hebdomadaires.</b>
Hors zone Prautey	Assainissement mesure PGEE M 6.9 Collecteur EU	<b>2019 : Etude et élaboration des plans par le bureau d'ingénieurs et devis général. Crédit d'investissement accepté lors du CG du 11.12.19. Mise à l'enquête et travaux en 2020.</b>
Hors zone Montmoirin	Assainissement mesure PGEE M 6.10 Collecteur EU	<b>2019 : Etude et élaboration des plans par le bureau d'ingénieurs et devis général. Crédit d'investissement accepté lors du CG du 11.12.19. Mise à l'enquête et travaux en 2020.</b>

### Entretien du réseau et STAP en 2019

- STAP de la Veveysse - Travaux d'automatisation et de modernisation par le SIGE de Vevey.
- Curage et inspection vidéo de collecteurs sur 7 km : Route des Paccots, Route de la Frasse, Route de Fruence, Le Gottau, Route du Lussy, Montimbert, Route des Pléiades, Route de la Coula, Route de Vevey, Champ-Bochet et la Racca.
- Réparation de collecteurs communaux EU-EC et pose d'un chemisage par UV suite à des percements de clous durant le chantier de la Coop au Chemin des Chardonnerets.
- Collecteurs de la Gare - Chemin des Chardonnerets : curage annuel.
- Curage et vidange des grilles.
- Changement de couvercles de regard de visite sur les routes par le Service de la voirie.
- Entretien aux alentours des stations de pompage par le Service de la voirie.
- Entretien par le SIGE, unité Assainissement = 440 heures
- Entretien par le SIGE, unité Maintenance = 108 heures
- Entretien par le SIGE, unité Qualité Sécurité Environnement = 53 heures

### Eaux claires parasites

Une campagne pour la détection d'eaux claires parasites dans les eaux usées a été effectuée en 2019 sur les secteurs des Paccots, de la Route des Pléiades et du Chemin des Rochettes. Elle se poursuivra également en 2020 sur d'autres secteurs.

### Taxes et règlement

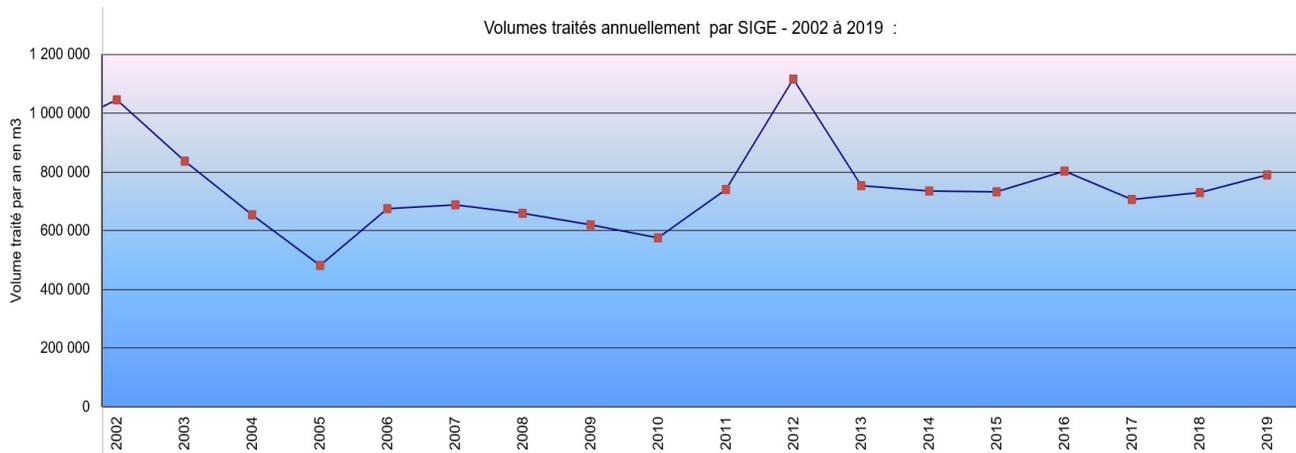
Le règlement communal concernant l'épuration a été modifié et sera présenté au Conseil général dans le courant de l'année 2020.

### Nouveaux raccordements privés en 2019

*(Selon facturation de la taxe unique de raccordement)*

- Bâtiments neufs : 20
- Bâtiments existants : 8

## Infographie des volumes traités



## Gestion des déchets

Les charges brutes pour la gestion des déchets s'élèvent à Fr. 799'113.90 en 2019 et les revenus à Fr. 691'708.04. Le taux de couverture est de 86.56 % contre 85.53 % prévu au budget et 92.74 % aux comptes 2018.

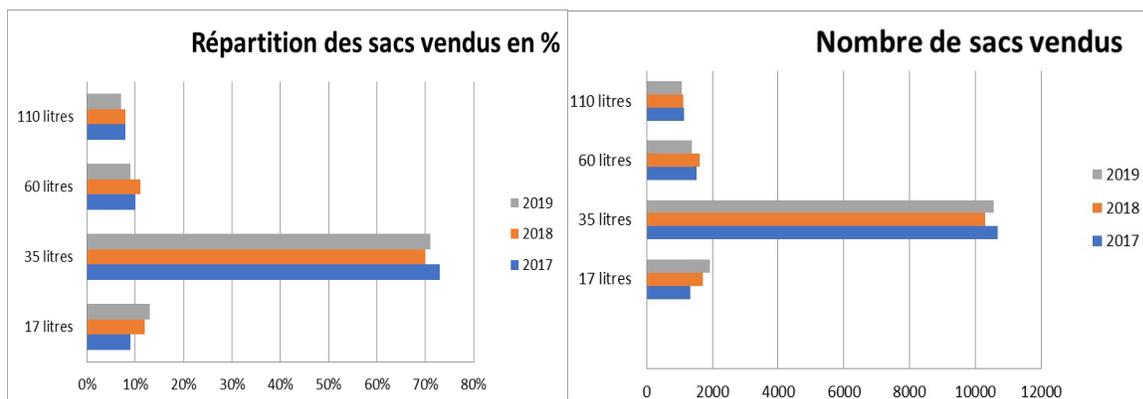
Le coût net de ce service s'élève à Fr. 724'343.65 (charges brutes totales moins les ristournes de Fr. 74'770.25, dont la participation de la SAIDEF de Fr. 39'782.60), le coût net par habitant s'élève à Fr. 100.70. En 2018, il s'élevait à Fr. 94.14. A noter qu'en 2019, un montant de Fr. 74'677.45 a été utilisé pour l'achat et l'installation de moloks.

Depuis 2012, la rubrique 72 a été subdivisée en deux catégories pour l'analyse des coûts. La rubrique 720 enregistre la gestion des ordures ménagères alors que la rubrique 721 enregistre la gestion de la déchetterie. Toutefois, le règlement communal est unique et fixe la couverture minimale des charges pour la gestion des déchets à 70 %.

### Ordures ménagères

965.98 tonnes de déchets urbains issus des moloks ont été traités en 2019, c'est-à-dire une augmentation de 13.24 tonnes par rapport à 2018 (952.74 traités en 2018 et 900.24 traités en 2017).

Le coût net de ce service s'élève à Fr 269'315.20, y compris les frais financiers et la déduction de la participation de la SAIDEF ainsi que diverses facturations, soit un coût net par habitant de Fr. 37.44 (Fr. 28.79 en 2018) et par tonne de Fr. 278.80 (Fr. 210.80 en 2018).



14'908 rouleaux de sacs jaunes ont été vendus en 2019, toutes contenances confondues (14'728 en 2018). 71 % de la population utilisent des sacs de 35 litres (70 % en 2018). Selon les statistiques, les ventes ont augmenté pour les rouleaux de sacs de 17 litres (+ 210 par rapport à 2018) et de 35 litres (+ 270 par rapport à 2018). Alors que nous enregistrons un recul des ventes pour les rouleaux de 60 litres (- 240 par rapport à 2018) et de 110 litres (- 60 par rapport à 2018). Il ressort des estimations que chaque habitant utilise en moyenne 2.1 rouleaux de sacs par an, soit environ 21 sacs, ce qui correspond à 1.60 sac par semaine pour un ménage de 4 personnes. Les revenus pour la taxe au sac s'élèvent à Fr. 262'729.24 en 2019, contre Fr. 263'539.03 en 2018. Le budget prévoyait Fr. 265'000 de recettes pour la taxe au sac.

En 2019, la Commune a eu le plaisir d'offrir 824 rouleaux de sacs de 35 litres pour 103 enfants. Ces rouleaux ont été distribués à la naissance ou à l'arrivée d'un enfant de moins de 2 ans. Pour rappel, en 2018 ce sont plus de 928 rouleaux qui ont été distribués pour 116 enfants.

Le Conseil communal a infligé 4 amendes pour des sacs non conformes, correspondant à un montant de Fr. 800.00, alors qu'en 2018, 2 amendes ont dû être infligées.

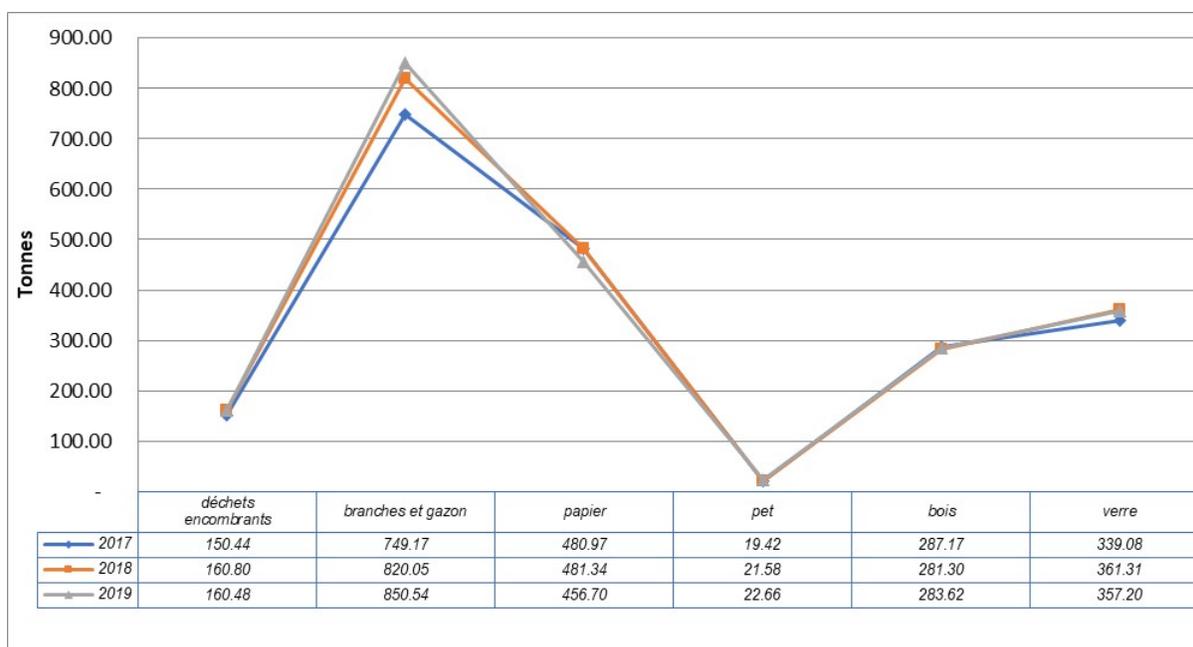
## Déchetterie

Le coût net de ce service s'élève à Fr. 455'028.45 (Fr. 455'823.60 en 2018) y compris les frais financiers et la déduction des ristournes, soit un coût net par habitant de Fr. 63.26 (Fr. 65.35 en 2018).

Ce service gère tous les déchets recyclables. En 2018, le montant des ristournes s'élève à Fr. 31'674.60 (Fr. 37'762.50 en 2019), alors que le budget prévoyait un montant de Fr. 36'900.-.

Le total des taxes de base facturées s'élève Fr. 337'077.65 alors que Fr. 333'100.- ont été budgétisés.

### Déchetterie – évolution quantités des déchets traités (principaux)



Le volume des déchets traité à la déchetterie a augmenté par rapport à l'année 2018 pour les branches et le gazon avec une augmentation de 30.49 tonnes et a diminué pour le papier – 24.64 tonnes.

## Endiguements

### 1. Ruisseau du Tatrel

**Situation :** ruisseau du Tatrel, quartier en Fossiaux, mesures d'urgence  
Constatations de M. Philippe Genoud suite aux inondations du 27 avril 2015.

**Mesures urgentes :** renforcement des berges en amont et en aval suite aux intempéries et réfection urgente du bord du chemin d'accès côté aval du ruisseau avec reprises des différents écoulements.

Une pêche électrique a été effectuée le 2 avril 2019 par M. José Genoud, garde-faune.

**Réalisation :** Surchat SA, avril 2019



### 2. Mesures d'urgence Lac Lussy

**Situation :** Le niveau du Lac Lussy est anormalement haut. Le trop plein n'évacue pas l'eau dans le canal de l'étang.

La conduite de 400 mm qui relie le Lac Lussy au canal de l'étang est fissurée, cassée et bouchée en plusieurs endroits.

**Mesures :** curage à de multiples reprises sur 260 m' par les deux entrées, démontage de la conduite du secteur de la prise d'eau et creuse pour enlever un bouchon conséquent sur 6 mètres de long. Pose de deux PE de 500 mm résistant à la pression. Curages finaux.

Dans un avenir tout proche, la Commune devra prendre d'autres mesures concernant cette conduite.

Les travaux d'urgences sont terminés en décembre 2019.

**Réalisation :** JPF SA (Surchat SA), Hubert Etter SA

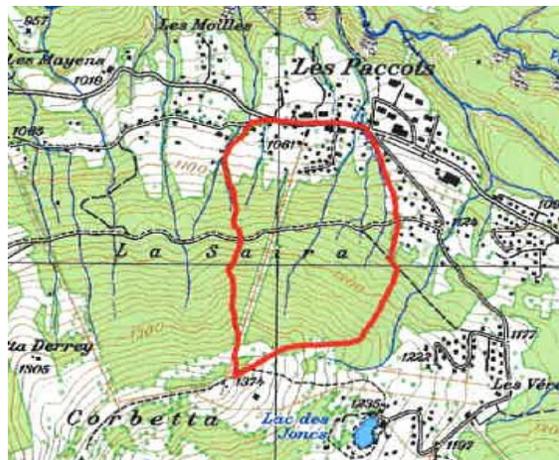


### 3. Cierne des Paccots : gestion des eaux pluviales

**Situation :** étude de la gestion des eaux pluviales du bassin versant de la Saira.

Cette étude définitive détaille la protection contre les crues liées au ruissellement du versant en amont de la zone à bâtir des Paccots, au lieu-dit la Cierne des Paccots.

**Mesures :** cette étude propose un concept unique pour la gestion des débits aux différents points d'écoulement et de plusieurs variantes constructives pour les mesures d'évacuation des eaux.



La Commune et le Canton réaliseront ce projet en 2020.

Le Conseil général de Châtel-St-Denis a validé le montant du projet le 3 octobre 2018.

**Réalisation** : Entreprise Geosud SA

#### 4. Etude secteur Pra de la Chaux, PAD Gottau

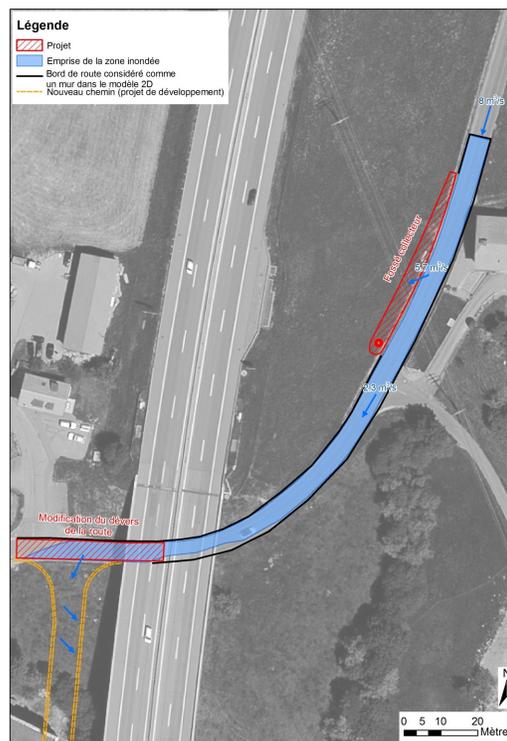
##### Situation :

Le site de l'usine Swisspor, sur lequel un nouveau projet de développement est projeté, est soumis au risque d'inondation lié aux débordements du ruisseau du Pra de la Chaux. Une étude de variantes pour réduire ce risque a été réalisée en 2014. La variante retenue consiste à favoriser le retour des débordements dans le ruisseau avant que ces derniers n'atteignent le site du projet. Pour ce faire, il est envisagé de modifier le dévers de la route de Prauthey et de créer un fossé collecteur le long de la route sur 50 m afin de ramener les eaux à l'amont du voûtage sous la route.

**L'objectif** : l'objectif de l'étude est de dimensionner les ouvrages et d'évaluer leurs coûts. Pour ce faire, une modélisation des écoulements en deux dimensions a été réalisée de manière à tenir compte du laminage des débits de crue dans les champs et permettre de déterminer précisément la diffusion des flux d'eau sur la route de Prauthey.

Etude modifiée en 2017 suite aux remarques du Canton (SLCE), en suspens en 2018 pour cause d'opposition, deux mises à l'enquête successives en 2019.

**Réalisation** : Bureau Stucky SA à Renens



## **Aménagement du territoire**

### **Révision générale du plan d'aménagement local (PAL)**

Les conditions d'approbation du PAL de Châtel-St-Denis ont été publiées le 28 juin 2019 et ont suscité 12 oppositions. Après de nombreuses discussions, ces oppositions ont été traitées et le PAL sera transmis début 2020 à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) pour approbation.

### **Déplacement de la gare de Châtel-St-Denis**

L'inauguration de la nouvelle gare de Châtel-St-Denis s'est déroulée le samedi 14 décembre 2019. Depuis cette date, le nouvel horaire avec une cadence à la demi-heure a pu être mis en place.



De plus, le PAD n° 36 « En Fossiaux » a été approuvé et les travaux d'urbanisation du secteur de la nouvelle gare débuteront fin janvier 2020. La 1<sup>ère</sup> phase consistera à construire les 4 périmètres entourant la nouvelle gare.

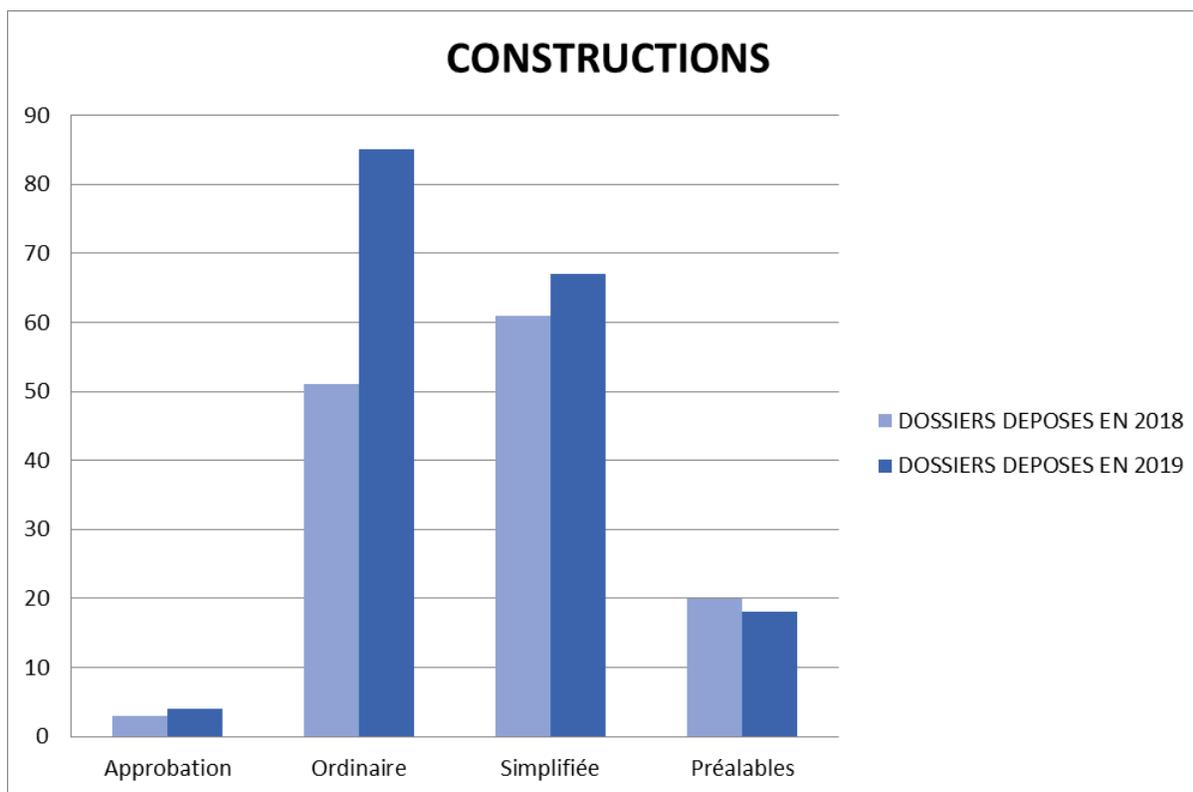
Quant au PAD n° 35 « Gare de Châtel-St-Denis », qui accueillera la future administration communale, il n'a pas encore été approuvé.

## Constructions

Aperçu du nombre de dossiers de construction déposés durant l'année 2019

TYPE D'AFFAIRES	DOSSIERS DEPOSES EN 2018	DOSSIERS DEPOSES EN 2019
Approbation	3	4
Ordinaire	51	85
Simplifiée	61	67
Demandes préalables	20	18
<b>TOTAUX</b>	<b>135</b>	<b>174</b>

### Graphique



### Forêts communales

#### Personnel

Au début de l'année 2019, l'effectif du Service des forêts comprenait 8 collaborateurs, soit 1 apprenti, 4 forestiers-bûcherons, 1 machiniste sur le véhicule de débardage, 1 contremaître forestier et 1 garde forestier.

A la suite du départ de M. Julien Zanetti à la fin janvier, M. Matt Burgy, forestier-bûcheron et domicilié à Châtel-St-Denis, a été engagé à partir du 1<sup>er</sup> mai.

Disposant déjà d'un CFC d'agriculteur, M. Florian Favre a effectué une deuxième formation en débutant son apprentissage de forestier-bûcheron dès le mois d'août 2017 sur une durée de deux ans. Il a brillamment obtenu son CFC avec la note de 5.2 (moyenne générale).

Afin de renforcer le nombre de professionnels de notre entreprise, M. Florian Favre a été engagé jusqu'à la fin décembre avec un taux d'activité de 80 %.

Au mois d'août, dernière arrivée dans notre entreprise forestière et début de l'apprentissage de forestier-bûcheron prévu sur une période de trois ans de M. Adrien Cordey, domicilié à Bossonnens.

Après avoir suivi plusieurs modules, M. Romain Lambert, machiniste sur notre véhicule de débardage, a brillamment passé l'examen du brevet fédéral de conducteur d'engins forestiers avec la note de 5.0 (moyenne générale).

#### Travaux 2019

Pour l'année 2019, la planification et le volume du travail ont été ciblés sur les principaux travaux suivants :

- Projet de sylviculture PI : entretien des forêts protectrices (exploitation de bois, réfection de la desserte, nettoyage partiel des parterres de coupe et curage des ruisseaux).
- Coupe de sécurité à proximité des routes cantonales.
- Coupe de régénération déficitaire.
- Chablis : exploitation de bois endommagés.
- Soins aux jeunes peuplements.
- Plan de gestion
- Génie forestier : entretien et amélioration de la desserte (investissement).
- Machine forestière : achat d'un débusqueur-broyeur et remorque (investissement).
- Travaux pour collectivités publiques et communales.
- Manifestations

#### Projet de sylviculture PI 2018-2021

Ce projet PI (programme d'intervention) se concentre et priorise uniquement l'exécution de travaux dans les forêts qui ont un rôle de protection contre les dangers naturels suivants : glissements de terrain, laves torrentielles, chutes de pierres et avalanches.

Le concept et les directives du projet PI permettent l'exécution de travaux dans différents massifs forestiers de propriétaires publics et privés.

Dès le début de l'année 2018, 52 propriétaires privés ont été contactés et informés sur la possibilité d'intégration au projet dans les périmètres choisis et délimités. 44 propriétaires ont répondu positivement à la convention des conditions et des prestations du maître d'œuvre qui est la Commune de Châtel-St-Denis. Par contre, 8 propriétaires ont renoncé à l'exécution de travaux sur leur propriété forestière.

Sur une durée limitée à 4 ans, le programme des interventions sylvicoles en forêt protectrice est planifié sur une superficie de 102.92 ha dans les massifs forestiers suivants : Rive gauche de la Veveyse de Châtel & Rive droite de la Veveyse de Fégire, Pra Gremy & Sautery, La Bria, La Saira, Borbuintze & Vérollys, Grosses Preises & Guedères, Les Pueys & Petit-Mology, Bon Riau et Les Braseyres.

38 % de la surface (39.1 ha) du projet des différents périmètres sont concernés par des interventions qui seront exécutées sur les 44 propriétaires privés favorables. Le solde, 62 % (63.8 ha), est situé sur la propriété du maître d'œuvre.

Le projet PI 2018-2021 prévoit l'exploitation d'environ 14'450 m<sup>3</sup> de bois sur la base d'un subventionnement selon un tarif forfaitaire de Fr. 67.00/m<sup>3</sup> pour la récolte du bois (avec débardage) et de Fr. 60.00/m<sup>3</sup> (bois laissés sur place). Dès l'année prochaine, en raison des nouvelles directives de la convention programme 2020-2024, le subventionnement des interventions sera effectué avec un tarif forfaitaire des surfaces traitées (Fr./ha) en tenant compte de plusieurs critères.

Le subventionnement de la Confédération représente un montant total d'indemnité d'environ Fr. 1'106'000.00.

#### En 2019, réalisation des travaux suivants

- Mars-avril / La Bria (4.79 ha) : exploitation totale de 877 m<sup>3</sup> au câble-grue (2 lignes) : 852 m<sup>3</sup> - bois laissés sur place : 25 m<sup>3</sup>
- Janvier-mars-avril / Rive gauche de la Veveyse de Châtel (3.29 ha) : exploitation totale de 460 m<sup>3</sup> / hélicoptère : 260 m<sup>3</sup> - débusqueur-porteur : 188 m<sup>3</sup> - bois laissés sur place : 12 m<sup>3</sup>
- Avril-juin-juillet / Les Braseyres & Bon Riau (5.79 ha) : exploitation totale de 660 m<sup>3</sup> / câble-grue (2 lignes) : 527 m<sup>3</sup> – débusqueur-porteur : 105 m<sup>3</sup> – bois laissés sur place : 28 m<sup>3</sup>
- Octobre-novembre-décembre / La Saira (15.96 ha) : exploitation totale de 2'227 m<sup>3</sup> / câble-grue (4 lignes) : 1'922 m<sup>3</sup> - débusqueur-porteur : 164 m<sup>3</sup> - bois laissés sur place : 141 m<sup>3</sup>

#### Récapitulation 2019 du volume de bois et moyen d'exploitation du projet PI : 4'224 m<sup>3</sup>

Câble-grue : 3'301 m<sup>3</sup> / Débusqueur-porteur : 457 m<sup>3</sup> / Hélicoptère : 260 m<sup>3</sup> / Bois laissés sur place : 206 m<sup>3</sup>

#### **Coupe de sécurité à proximité des routes cantonales**

Au mois de février, plusieurs exploitations ont été réalisées dans les forêts situées à proximité des routes cantonales. Ces coupes de bois ont pour objectif de prévenir les chutes d'arbres provoquées par les éléments naturels (vent, neige, glissement, etc) afin de sécuriser la route et ses utilisateurs. Ces interventions sylvicoles sont organisées par le SFN (Service des forêts et de la nature) à la demande du SPC (Service des ponts et chaussées).

Sur l'axe Châtel-St-Denis/Les Paccots, la route a été ponctuellement fermée pour permettre l'exploitation d'un volume d'environ 250 m<sup>3</sup> prélevés majoritairement en forêt communale et également sur deux propriétaires privés.

## Coupe de régénération déficitaire

Le Canton subventionne les coupes de régénération dans les peuplements de futaie (dès le diamètre dominant de 40 cm). Cette aide financière est basée sur les critères principaux suivants :

- Intervention sylvicole dans le but de favoriser le rajeunissement naturel (apport de lumière et chaleur au sol) afin de lui donner une structure étagée par le prélèvement de groupe d'arbres de toutes catégories de diamètre et de qualité.
- Exploitation des forêts avec des conditions d'interventions sylvicoles déficitaires (forêts en pente, absence de desserte, peuplements feuillus ou résineux avec des bois de faible valeur commerciale en raison d'une mauvaise qualité).
- Récolte des arbres dont l'état sanitaire (pourriture) ou la stabilité est précaire (bois de gros diamètre, inclinaison du fût et couronne irrégulière dans les terrains en pente).
- Encouragement des coupes de bois groupées dans les forêts privées morcelées.

Durant le mois d'octobre, sur une superficie de 1.05 ha, le forestier de triage a organisé une exploitation sur 5 propriétaires de forêt privée dans le massif forestier de la Cierne à la Neire et représenté par 70 % de résineux et 30 % de feuillus.

## Résultat des exploitations et commercialisation 2019

Durant cette année forestière 2019, les bois de service de bonne qualité « charpente – menuiserie - tavillon » provenant des exploitations ont été sélectionnés pour l'industrie du bois locale et régionale. Un volume total de 6'988.74 m<sup>3</sup> a été exploité et un volume total de 4'461.38 m<sup>3</sup> a été commercialisé et mis en valeur en divers assortiments selon la répartition suivante :

### Bois commercialisés

- Bois de service : 2'999.88 m<sup>3</sup> / Résineux
- Bois de feu : 647.50 m<sup>3</sup> / Feuillus
- Bois énergie : 814.00 m<sup>3</sup> / 692 m<sup>3</sup> de résineux et 122 m<sup>3</sup> de feuillus (*bois rond*)

### Bois non commercialisés

- Bois de service : 96.86 m<sup>3</sup> / Résineux (bois pour stabilisation : barrage et piste)
- Bois de feu : 203.50 m<sup>3</sup> / Feuillus : 97.50 m<sup>3</sup> (stère à 1 m') et 106.00 m<sup>3</sup> (4 à 5 m')
- Bois énergie : 1'680.00 m<sup>3</sup> / 1'322.00 m<sup>3</sup> de résineux et 358.00 m<sup>3</sup> de feuillus (*bois rond*)
- Bois laissé sur les parterres de coupe : 547.00 m<sup>3</sup>

Par rapport au volume total de 6'988.74 m<sup>3</sup>, 222 m<sup>3</sup> ont été bûcheronnés et débardés dans le cadre d'un cours inter-entreprise pour la formation d'apprentis de 3<sup>ème</sup> année.

## Chablis - Exploitation de bois endommagés

Les dégâts 2019 aux forêts ont été localement importants dans plusieurs massifs forestiers par des dommages causés majoritairement sur l'épicéa par le bostryche typographe en raison de la sécheresse persistante et du manque de précipitations durant l'été et de l'année 2018.

Sur le triage forestier, l'exploitation totale a représenté un volume de 894 m<sup>3</sup>, soit 222 m<sup>3</sup> sur les propriétaires privés et 672 m<sup>3</sup> sur la propriété communale. Ce volume est pratiquement identique à l'exploitation réalisée en 2018.

Dans les secteurs avec une bonne desserte, pratiquement 2/3 des chablis ont été récoltés au tracteur forestier (553 m<sup>3</sup>). Pour les dégâts disséminés ou pour des bois de faible valeur commerciale dans des endroits difficiles d'accès, les arbres endommagés ont été façonnés et laissés sur le parterre de coupe (341 m<sup>3</sup>).

## Soins aux jeunes peuplements

1.70 ha de soins aux jeunes peuplements ont été réalisés sur le territoire communal dans le massif forestier de la Rapasse ainsi que sur un propriétaire privé au Mt-Corbetta sur une superficie de 2.75 ha.

## Plan de gestion

Les propriétaires de forêt publique ont l'obligation (LFCN – Art. 54) d'élaborer un plan de gestion plus ou moins tous les 15-20 ans. Datant de l'année 2000 et à la demande du SFN, l'élaboration du nouveau plan de gestion des forêts communales a débuté cette année par la vision locale des divers massifs forestiers par le garde forestier. Le projet est réalisé avec la collaboration du Conseiller communal responsable du dicastère des forêts, du SFN 4 et le bureau Nouvelle Forêt mandaté pour la récolte des diverses informations et la finalisation du plan de gestion.

Les divers éléments contenus dans le plan de gestion prennent en compte une multitude de critères (stade de développement, représentation des essences et degré de fermeture des peuplements, accroissement, topographie et nature du sol, fonction prioritaire des massifs forestiers, desserte de base et fine, moyens de récolte, infrastructures, personnel, etc).

Au printemps 2020, cet important document sera présenté au Conseil communal et donnera au propriétaire forestier une ligne directrice pour la planification (objectif sylvicole et d'entreprise, possibilité annuelle de coupe, investissements, etc) dans la gestion future des forêts communales.

## Génie forestier – Entretien et amélioration de la desserte

### Investissement

Planifié sur une période de deux ans, soit 2018-2019, le projet d'entretien et d'amélioration de la desserte « Cuva – Vuipey d'en Bas – Petit Mology » a débuté par la 1<sup>ère</sup> étape en octobre 2018 avec la démolition du pont de la Cuva. Sa reconstruction, selon un dimensionnement identique, a été exécutée au mois de novembre 2018. Les glissières (structure en bois et métal) de protection, touche finale de la réfection de cet ouvrage, ont été posées au mois de juin 2019.



*Réfection du pont de la Cuva*

La 2<sup>ème</sup> étape de ce projet a été entreprise au mois de mai. En raison de la forte pente (environ 26 %) du début de la piste du Vuipey d'en Bas, le coffre a été réalisé en béton armé de 15 cm d'épaisseur avec deux bandes de roulement de 1 m' et en grave stabilisée au ciment pour la partie centrale depuis la jonction de la route de base sur une longueur d'environ 90 m' et une largeur de 3 m'. La dérivation des eaux est assurée par 3 glissières qui sont reliées à un drainage latéral jusqu'au collecteur de la route de base.



*Amélioration de la piste du Vuipey d'en Bas*

Prévue initialement sur une longueur d'environ 300 m', la 3<sup>ème</sup> et dernière étape du projet a été réalisée au mois d'octobre avec la construction en grave stabilisée au ciment de la nouvelle piste du Petit-Mology sur une longueur de 265 m' et une largeur de 3 m'. En raison de la mauvaise qualité des matériaux en place et de la pente dans le secteur final de la piste, une stabilisation du coffre avec apport de bois (environ 46 m3) s'est avérée indispensable sur une longueur d'environ 80 m' afin d'assurer la solidité et la longévité de cette piste qui sera mise à forte contribution par l'important volume de bois à exploiter dans ce périmètre dans le cadre du projet PI 2018-2021.



*Construction de la piste du Petit-Mology*

Prévu sur un montant de Fr. 180'000.00 et un subventionnement de Fr. 108'000.00, le coût final se chiffre à Fr. 185'820.70 pour la réalisation de ce projet qui a été approuvé par le SNF (qualité d'exécution et subventionnement des travaux). Au niveau des recettes, les subventions représentent un montant de Fr. 118'774.45 et un montant de Fr. 30'967.20 a été perçu selon une clé de répartition auprès de 6 propriétaires. Un solde de Fr. 36'079.05 est à la charge de la Commune de Châtel-St-Denis, maître d'œuvre.

## **Machine forestière / Achat d'un débusqueur-broyeur à chenilles et remorque**

### Investissement

En décembre 2018, l'achat d'un débusqueur-broyeur à chenilles et d'une remorque pour son déplacement a été proposé et a été approuvé aux investissements par le Conseil général sur la base d'un montant de Fr. 85'000.00 (budget 2018).

Au mois d'avril, le véhicule Moritz et la remorque Uba ont été livrés pour un montant total de Fr. 85'937.10 par deux fournisseurs.

Durant cette année 2019, cette machine a été principalement engagée pour le fauchage des bordures de chemins forestiers ainsi que pour le débardage de bois endommagés isolés.

En raison de plusieurs critères positifs (poids, dimensions, force, polyvalence), ce débusqueur-broyeur à chenilles est un complément idéal pour la diversité des travaux à exécuter par le Service forestier.

### **Travaux pour collectivités publiques et communales**

L'équipe forestière a réalisé une grande diversité de travaux pour les collectivités publiques. Par rapport au budget (Fr. 35'000.00), le total des revenus se chiffre à Fr. 75'693.80.

Beaucoup de propriétaires privés ont mandaté l'équipe forestière pour des prestations dans le cadre de coupes de bois ou d'exploitation de bois bostrychés, des abattages spéciaux, des soins aux jeunes peuplements et la formation professionnelle pour les cours de ForêtSuisse.

Le Service forestier a également effectué divers travaux pour les autres services communaux et ces prestations internes représentent un montant de plus de Fr. 28'000.00.

### **Manifestations**

#### 20 ans après l'ouragan Lothar / Sortie du Grand conseil

A l'initiative de M. Roland Mesot, Président du Grand Conseil, et du SNF, les parlementaires fribourgeois se sont déplacés en Veveyse le 26 juin dans le cadre de la sortie annuelle du Grand conseil en compagnie d'une délégation du Conseil d'Etat, de la Préfecture du district et du Conseil communal de Châtel-St-Denis.

Pratiquement 20 ans après Lothar et avec les changements climatiques, quelle évolution pour les forêts fribourgeoises ?

Lors de cette journée « marathon », les autorités politiques ont eu l'occasion de parcourir le massif forestier du Devin du Bon Riau qui a été fortement endommagé par l'ouragan en aval et en amont de la route. Sur le terrain, ils ont été informés et sensibilisés sur son évolution par les professionnels de la forêt avec plusieurs postes thématiques.

Le Service forestier communal a grandement contribué à la réussite de cette journée avec une participation active dans l'aménagement des postes thématiques et du centre forestier ainsi qu'au service du repas pour la réception des 120 personnes présentes. Merci également aux autres services communaux qui ont apporté leur soutien à cette manifestation.

#### Comptoir de la Veveyse / Stand « Au fil du bois »

Lors cette importante manifestation régionale, une partie de la filière du bois a réuni ses forces avec la création d'une association représentative de la forêt et du matériau bois sous la dénomination « Au fil du bois ».

Sous l'impulsion et avec l'aide du SFN et des communes de la Veveyse, des entreprises privées et les 3 unités de gestion forestière de la Veveyse ont magnifiquement créé un amalgame entre la cantine principale et la Halle triple avec la réalisation d'un superbe stand qui a obtenu le « 1<sup>er</sup> prix » décerné aux entreprises.

Philippe Alibert a présenté l'utilisation brute du bois avec des constructions en bois rond et Bernard Beaud & Fils a mis en valeur divers produits dès sa 1<sup>ère</sup> transformation en scierie. Emmanuel Michel a fabriqué des tavillons pour l'utilisation dans la couverture de toit et de façade.

« Dame Nature » a été entièrement parcourue par les services forestiers qui ont démontré aux visiteurs toute la « richesse » et la multifonctionnalité de la forêt avec ses fonctions de production et de protection, sociale, nature et paysage, biodiversité, etc.

Le Service forestier de Châtel-St-Denis a grandement contribué à la construction et à l'animation de ce stand qui a rendu honneur à la profession et à son travail.



*Stand au Comptoir de la Veveyse*

## **Divers**

### Sécurité

Les collaborateurs du Service forestier ont été sensibles au respect des règles de sécurité par rapport aux difficultés d'exécution des chantiers d'exploitation de bois planifiés dans le cadre du projet PI 2018-2021.

Les coupes de bois réalisées dans les massifs forestiers de la Bria et en rive gauche de la Veveyse de Châtel ont été particulièrement difficiles du point de vue technique lors de l'exécution à cause de plusieurs critères défavorables (forte pente, falaise, terrain gelé ou enneigé, mise en mouvement de bois et de pierres, fûts fortement penchés, couronnes denses et irrégulières, etc).

Le personnel du Service forestier est souvent confronté à des conditions de travail pénibles, difficiles et dangereuses. En raison des compétences et de la rigueur professionnelle des collaborateurs du Service des forêts, il est important de relever qu'il n'y a eu aucun accident durant cette année 2019.

Malgré les inconvénients liés principalement aux conditions météorologiques et à la difficulté d'exécution de certains chantiers, le bilan de l'année forestière 2019 est très positif avec la volonté de contribuer au maintien de la fonction protectrice des forêts et à la pérennité du patrimoine forestier.

## Tourisme

### Personnel au 31 décembre 2019

- Sophie Reymond, directrice, 100 %
- Stéphanie Roulier Morandi, responsable animation, 100 %
- Benoît Genoud, responsable Point Info des Paccots, 90 %
- Caroline Conus, collaboratrice administration et accueil, 80 %
- Rachel Baumann, collaboratrice accueil, sur demande (environ 20 %)

### Accueil et information

#### Horaires d'ouverture

- Office du Tourisme de Châtel-St-Denis
  - *Toute l'année : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h*
- Point Info des Paccots
  - *Juillet et août, vacances de Noël, de Nouvel An et de février : du lundi au vendredi de 9h à 18h, le samedi et le dimanche de 9h à 14h*
  - *Juin, septembre et octobre, de décembre à mars : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi et le dimanche de 9h à 14h*
  - *Avril, mai, novembre : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 14h*

#### Agence postale

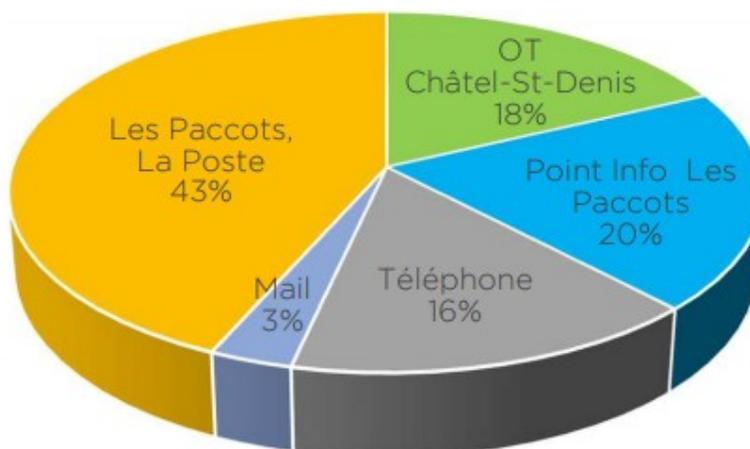
Le bureau des Paccots fonctionne comme agence postale. Il traite tous les services de dépôts et retraits d'envois, de paiements et de retraits d'espèces.

#### Fréquentation et contacts

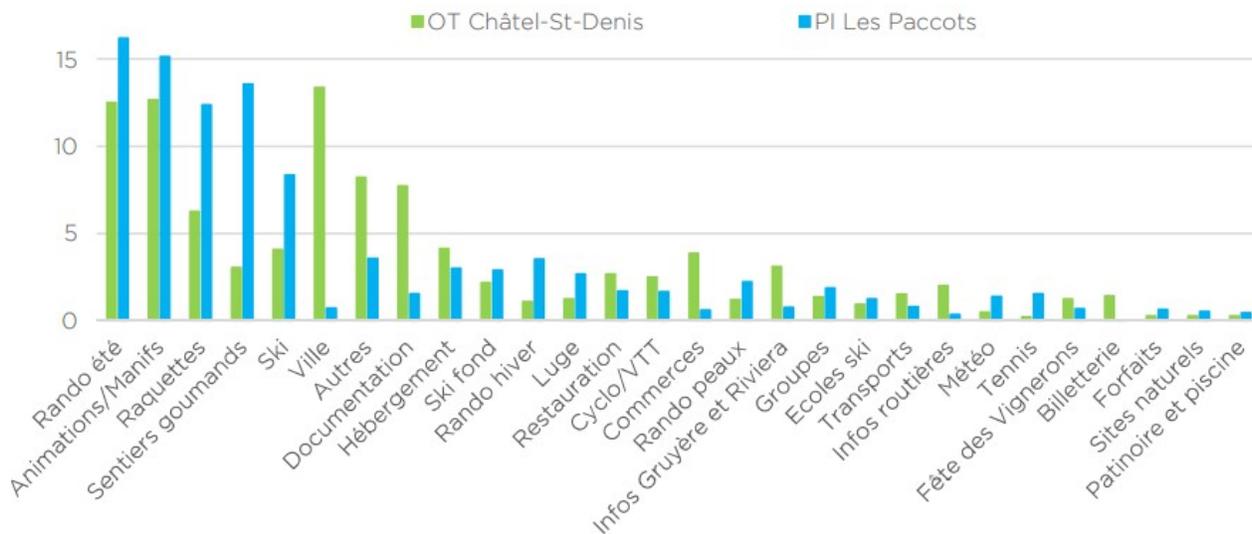
En 2019, 8'815 contacts ont été enregistrés, soit :

- 2'085 à l'Office du Tourisme à Châtel-St-Denis ;
- 3'061 au PI des Paccots ;
- 3'669 au PI des Paccots pour l'agence postale.

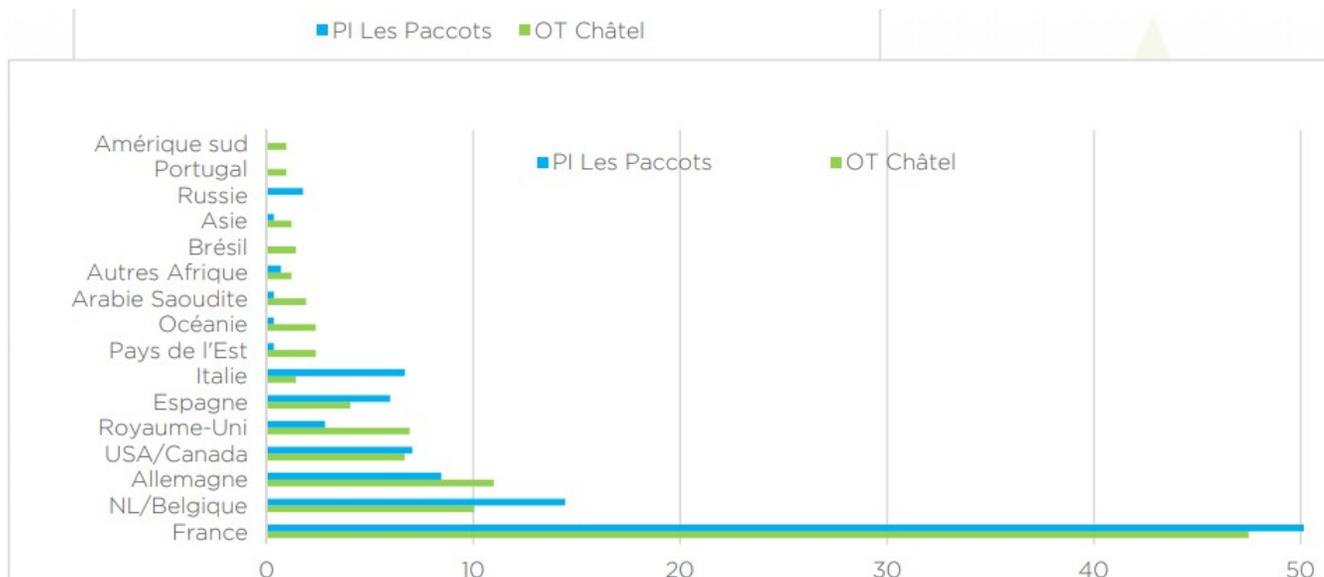
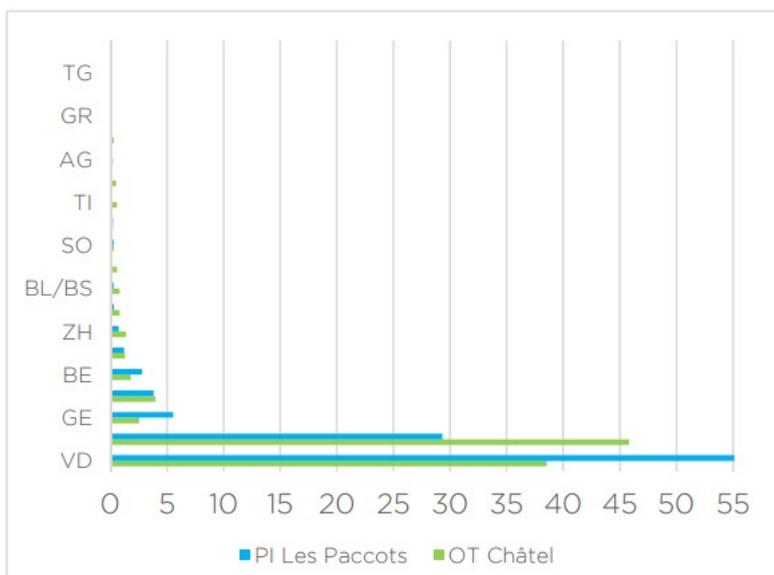
Par quel biais contacte-t-on l'Office du Tourisme ?



Quels sont les intérêts de nos hôtes ? (en %)



D'où viennent nos visiteurs ?



## Communication

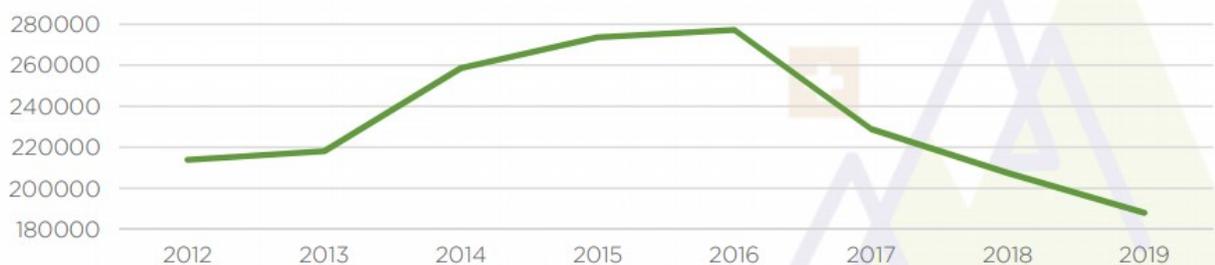
### Documents édités en 2019

- Info été 2019, 5'000 exemplaires
- Info hiver 2019/2020, 6'000 exemplaires
- Animations été 2019, 5'000 exemplaires
- Animations hiver 2019/2020, 5'000 exemplaires
- Sets de table été 2019, 15'000 exemplaires
- Sets de table hiver 2019/2020, 15'000 exemplaires
- Groupes été 2019, impression selon besoins
- Groupes hiver 2019/2020, impression selon besoins
- Hébergements collectifs et refuges, impression selon besoins
- Itinéraires d'été 2019, 10'000 exemplaires - **nouveau**
- Itinéraires d'hiver 2019/20, 5'000 exemplaires
- Plaquette promotionnelle, 7'000 exemplaires - **nouveau**
- *La nouvelle plaquette a été présentée lors du Comptoir de la Veveyse. Elle se décline en six thèmes : nature, familles, été, hiver, traditions, délices. Chacun des thèmes est mis en scène par un personnage de la région.*
- Plan des pistes 2019/2020, 7'500 exemplaires
- Forfaits :
  - Expérience Fondue Raquettes, 500 exemplaires - **nouveau**
  - Expérience Nature, 300 exemplaires - **nouveau**
  - Rêve Gourmand, 500 exemplaires - **nouveau**
  - Pure Expérience, 300 exemplaires - **nouveau**
  - Séjour VTT et VTT électrique, 500 exemplaires - **nouveau**

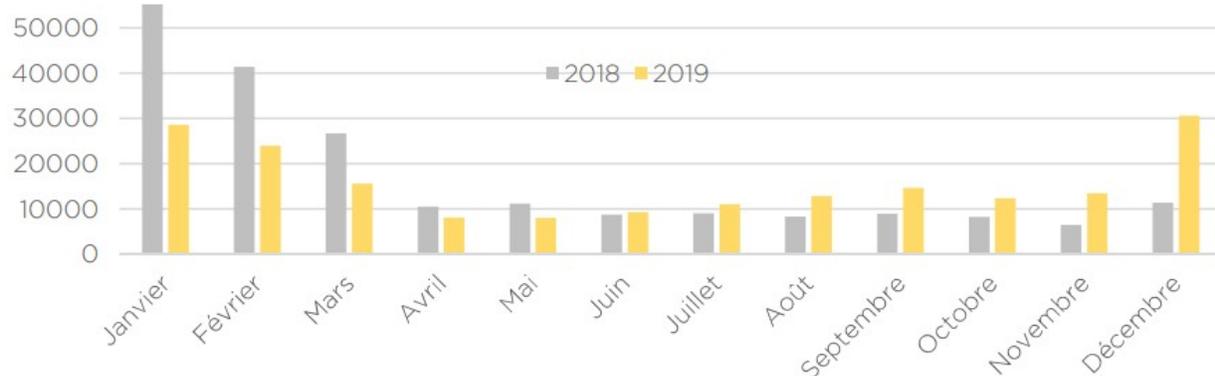
Site internet : [www.les-paccots.ch](http://www.les-paccots.ch)

En 2019, le site web a été visité 188'067 fois.

Nous devons relever une diminution de 9,4 % par rapport à la moyenne de l'année précédente. Cette baisse s'est fortement faite ressentir durant les premiers mois de l'année, ceci peut s'expliquer par l'arrivée tardive de la neige.



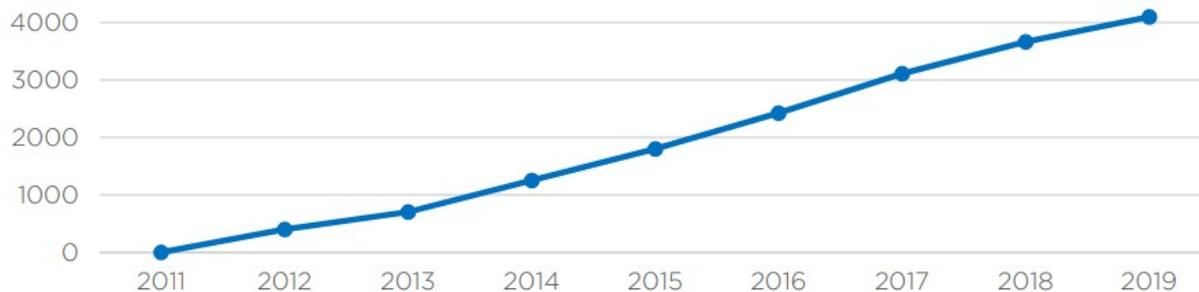
Par contre, il est intéressant de constater que depuis le mois de juin, les visites sont en constante augmentation. Ces chiffres confirment la nécessité de notre travail d'optimisation entrepris depuis cette période.



## Facebook

Le 31 décembre 2019, 4'097 personnes étaient fans de la page des Paccots avec une augmentation de plus de 17 % durant l'année. Facebook est un réel outil de publicité qui nous a permis d'atteindre plus de 74'000 personnes avec certaines publications.

Evolution des fans depuis 2011 :

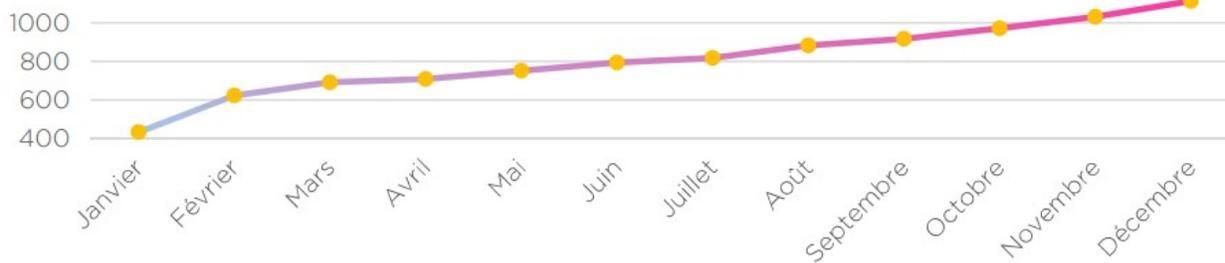


## Instagram

Depuis le début de l'année 2019, nous avons engagé du temps afin de valoriser et animer notre compte Instagram. Nous publions régulièrement des images de la région en utilisant le hashtag #lespaccots. Chaque semaine, nous rédigeons un agenda que nous diffusons sous forme de story. Toutes les manifestations du district qui nous sont annoncées sont ainsi communiquées.

En début d'année, nous comptons un peu plus de 400 abonnés. Grâce à cette dynamisation, nous avons bondi à plus de 1'100 fin décembre.

Evolution des abonnés en 2019 :



## **Promotion**

### Logo

Le nouveau logo de l'Office du Tourisme a été présenté lors de l'Assemblée générale le 8 mai 2019. On y retrouve deux couleurs, le vert pour l'été et le bleu pour l'hiver. Il se veut épuré et moderne et un chalet d'alpage apporte la touche de notre terroir.



### Actions de promotion sur le terrain

- Salon du randonneur de Lyon, 22 au 24 mars
- Marché folklorique de Vevey, 13 juillet
- Journée des nouveaux citoyens de Châtel-St-Denis, 7 septembre
- Désalpe de Semsales, 5 octobre
- Comptoir de la Veveyse, 23 au 27 octobre
- Salon de la Montagne à Genève Palexpo, 8 au 10 novembre

### Campagnes de promotion

- Campagne Suisse de Fribourg Région
- Campagne France de Suisse Tourisme
- Campagne été de Suisse Tourisme
- Campagne automne de Suisse Tourisme
- Campagne hiver de Suisse Tourisme
- Calendrier de l'Avent de Suisse Tourisme - **nouveau**

### Médias & visites de presse

- Publireportage dans le magazine Bergliebe, mai
- Publireportage dans le magazine Schweizer Familie, mai
- Publireportage et annonce dans l'hebdomadaire Terre & Nature, juin
- Publireportage et annonce dans le magazine 50+, juin
- Visite de presse de Suisse Tourisme Amsterdam, accueil d'une journaliste de Winelife, mars
- Visite de presse de Suisse Tourisme Paris, accueil d'un rédacteur du site easyvoyage.fr, septembre
- Visite de presse de Suisse Tourisme Paris, accueil d'un journaliste du magazine Grands reportages, septembre

### Photos & vidéo

- Shooting photos hiver : paysages au drone
- Shooting photos hiver : ski, ski de rando, raquettes à neige
- Shooting photos été : botanique, alpage, vtt
- Shooting photos terroir : cuchaule
- Shooting photos familles : tourbières du Niremont et étang de Rathvel
- Shooting photos été : Teysachaux lever soleil

## **Manifestations et animations**

### Hiver

Les principales manifestations organisées par l'Office du Tourisme étaient :

- le Brevet des Armaillis
- le Carnaval des enfants
- les Discos sur glace
- Régal'Raquettes
- Tcho l'hiver
- le Père Noël aux Paccots.

Ces 6 événements ont attiré plus de 2'200 personnes. Il est à relever que l'Office du Tourisme a collaboré à l'organisation de la Poya'ttack (140 compétiteurs à peaux de phoque).

Le programme d'animations a proposé :

- les visites d'une chèvrerie
- les visites d'une fromagerie villageoise
- les sorties raquettes au clair de lune
- les descentes aux flambeaux

Nous avons accueilli près de 400 participants.

### Été et automne

Les événements mis sur pied par l'Office du Tourisme étaient :

- le Test trail - **nouveau**
- le Brevet des Armaillis
- le Marché d'été de Châtel-St-Denis (en nocturne)
- le Marché de la mi-été des Paccots
- la Fête nationale du 1er août
- la Nuit des chauves-souris
- Festi'Rando
- la Roller disco - **nouveau**

L'estimation du nombre de personnes touchées avoisine les 3'000.

L'Office du Tourisme est actif dans l'organisation de la Bénichon, l'édition 2019 a attiré plus de 6'000 personnes durant tout le week-end.

En 2019, l'Office du Tourisme a aussi collaboré avec le Trail des Paccots et a participé au comité de la mise sur pied du Mérite sportif châtelois.

Le programme des animations d'été a proposé :

- Narcisses en fête
- les balades de l'herboriste - **nouveau**
- les levers du soleil gourmands - **nouveau**
- la matinée à l'alpage

Près de 150 personnes s'en sont réjouies.

## **Produits touristiques**

### Forfaits touristiques

Trois nouveaux forfaits ont été créés en 2019 :

- Expérience Fondue Raquettes : proposant une balade en raquettes à neige avec un kit fondue à utiliser dans la nature et un dessert à déguster dans un établissement.
- Expérience Nature : incluant une balade en ski-hok à la découverte des arbres, un repas du terroir et une nuitée.
- Pure expérience : incluant une session de yoga en plein air, un repas de saison et une nuitée.

Nos forfaits Rêve Gourmand et Séjour VTT ont également été proposés.

### Sentiers Gourmands

Entre juin et septembre, 771 forfaits ont été vendus. A noter que le parcours des Bûcherons a été revu et est devenu une boucle, améliorant sa fréquentation. Par contre, le Petit Gourmand a chuté de 40 %, celui-ci n'étant plus disponible les week-ends, à la demande des partenaires.

## Groupes

L'Office du Tourisme a organisé 29 sorties de groupes en 2019, pour un total de 441 personnes. Les différentes offres proposées étaient :

- Pétanque sur glace
- Raquettes à neige nocturne et fondue
- Visite d'une brasserie et fondue
- Visite d'une chèvrerie et fondue
- Visite d'une fromagerie et fondue
- Escape room et fondue

## Partenariats

- La convention avec le Ski-Club l'Etoile de Grattavache pour la gestion technique de la piste de ski de fond de la Cuva a été renouvelée.
- La convention avec le Club Teysalpi pour le balisage et l'entretien des deux parcours de ski de randonnée a été renouvelée.
- Une nouvelle collaboration avec Les Cultur@iles a été convenue. L'Office du Tourisme vend désormais les billets des spectacles par le biais du système StarTicket.

## **Projets 2020**

- Mettre en place un processus de digitalisation des activités, notamment au niveau des inscriptions et des réservations.
- Mettre en place une enquête auprès des hôtes dans le but de connaître leurs attentes. Les résultats aideront à l'élaboration de la stratégie future.
- Intensifier la présence sur les médias sociaux et les utiliser comme de vrais outils promotionnels.
- Participer activement au groupe de travail de la nouvelle communauté d'intérêts pour le développement d'activités quatre-saisons sur les sites des Paccots et de Rathvel.
- Collaborer étroitement au projet FIT'ng 2021 avec l'UFT et les destinations du canton afin d'optimiser l'organisation de l'Office et de partager les expériences.
- Améliorer l'offre VTT existante, soumettre les parcours balisés à Suisse Mobile.
- Développer une offre dédiée au VTTae, en collaboration avec Montreux-Vevey Tourisme ainsi que les communes de Blonay et de St-Légier.
- Fusionner les documents *Info hiver* et *Info été* et éditer une seule édition annuelle.
- Développer le produit trail running.
- Participer activement au comité de la Grande Bénichon 2020.
- Intensifier la présence sur le marché français et participer au Salon International du Tourisme et des Voyages (SITV) de Colmar, en collaboration avec Fribourg Région.

## **Industrie, artisanat et commerce**

Environ 25 entreprises ont cessé leur activité sur la Commune. Quelques-unes sont allées s'installer ailleurs, d'autres ont soit cessé leur activité, soit simplement changé de nom. Pour ce qui est des nouvelles entreprises ayant commencé ou déplacé une activité à Châtel-St-Denis, on observe une certaine stabilité. Le Conseil communal est heureux de constater qu'au niveau des commerces en ville, une grande partie des locaux concernés par des départs ont été repris pour de nouvelles activités. Ainsi, si nous avons dû déplorer le départ de commerces importants pour Châtel-St-Denis et sa région, comme le Commerce de fer, nous avons vu arriver dans le centre de nouvelles entités commerciales de nature à y maintenir de la vie et une fréquentation réjouissante.

Le nombre d'installations ou créations de nouvelles industries reste influencé par plusieurs facteurs : l'état de la conjoncture et les débats de ces dernières années concernant l'imposition des entreprises ont généré des incertitudes amenant certains entrepreneurs à freiner momentanément leurs investissements.

Nous nous trouvons confrontés au fait que les terrains disponibles ne sont plus très nombreux. Cela pousse le Conseil communal à privilégier la création de structures regroupant plusieurs entreprises sur un même site, ce qui va également dans le sens voulu par la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), qui préconise la densification et combat l'étalement du bâti.

Dans cet ordre d'idées, le projet évoqué dans les rapports de gestion de ces dernières années, lancé par *SDataway SA* et *Polygravia arts graphiques SA*, accueillant également *Laurastar*, a maintenant trouvé sa concrétisation et l'Exécutif châtelois se félicite d'avoir pu conserver ces entreprises sur notre Commune.

Le Conseil communal continue à essayer de favoriser de nouvelles synergies du même type, et, de par notre localisation géographique, la demande venant d'investisseurs potentiels qui prennent des renseignements sur les possibilités de s'installer reste bien réelle, mais on observe une évolution, avec des entreprises intéressées à venir en zone industrielle, avec des activités ne correspondant pas toujours exactement à l'affectation de la zone. Or l'aménagement du territoire, avec des procédures lentes et lourdes, ne suit pas le même rythme que les changements des habitudes économiques. Cela conditionne le cadre dans lequel l'autorité communale doit s'activer.

## **Energie**

### **Développement territorial**

#### **Plan directeur des Energies**

La Commune de Châtel-St-Denis a révisé son plan d'aménagement local (PAL) et prévoit un plan directeur des énergies. Une étude est actuellement en phase exécutive pour étendre ce dernier dans le secteur de la nouvelle gare et de la zone industrielle.

#### **Standard bâtiment**

La Commune de Châtel-St-Denis a opté pour le « standard bâtiment » et en tient compte lors des travaux de construction ou de transformation de bâtiments publics.

#### **Permis de construire**

Un formulaire de sensibilisation sur les modes de construction est distribué par la Commune de Châtel-St-Denis avec chaque permis de construire.

#### **PAD**

Lors de l'élaboration de chaque plan d'aménagement de détail (PAD), la Commune de Châtel-St-Denis exige qu'une étude énergétique soit réalisée.

### **Bâtiments, installations communales**

#### **Bâtiments communaux**

Une affiche « Display » qui analyse chaque bâtiment d'un point de vue énergétique a été mise en place sur tous les bâtiments principaux de la Commune.

L'école du Bourg et le Centre de renfort ont été étudiés en 2019 (contrats Energo) du point de vue de l'efficacité énergétique.

Tous les compteurs des bâtiments communaux sont relevés une fois par mois et les données sont suivies et analysées dans le programme informatique Enercoach (efficacité énergétique).

Un programme à long terme a été réalisé concernant les rénovations des bâtiments communaux et du renouvellement des chauffages de ces derniers.

#### **Standard achats responsables**

Le standard achats responsables facilite la mise en œuvre d'achats écologiques au niveau communal. Il établit des références et renseigne sur les critères d'approvisionnement et les labels. Le standard achats responsables concerne les autorités et les responsables des achats de la Commune de Châtel-St-Denis.

#### **Eclairage public**

Une 12<sup>ème</sup> étape de Fr. 50'000.- a été investie par la Commune de Châtel-St-Denis en 2019 pour le remplacement des luminaires sur le territoire communal. Des versions « LED » sont également mises en place. L'éclairage public dynamique a été installé en zone industrielle et dans le quartier du Dally.

Encore 5 étapes seront nécessaires au changement de l'ensemble des luminaires.

Le nouvel éclairage de Noël « Leds » a été posé pour la première fois en novembre 2019.

### Banc solaire

Un banc solaire a été installé provisoirement au stade du Lussy. Ce dernier fournit du Wifi gratuit, une borne de recharge automatique pour smartphones de dernière génération ainsi que deux prises USB.

Un deuxième banc solaire a été installé dans la zone récréative des Paccots, à côté de la patinoire, en collaboration avec la Jeune Chambre Internationale (JCI). Ce dernier permet également de recharger les vélos et Vtt électriques. Pour 2020, un banc solaire sera installé à la place de jeux à Fruence.

## **Approvisionnement, dépollution**

### Chauffage à bois

Le chauffage à distance du Lussy brûle annuellement environ 13'000 m<sup>3</sup> de plaquettes de bois. Après le raccordement du quartier de Montmoirin et divers privés, le chauffage à distance tournera à pleine capacité, à savoir plus de 14'000 m<sup>3</sup> de plaquettes par année.

Un deuxième réseau de chauffage à distance est à l'étude pour le secteur de la « Coop » jusqu'à la nouvelle gare.

Un troisième réseau de chauffage à distance est à l'étude dans le secteur des Paccots (patinoire).

### Turbinage de l'adduction d'eau

Le concept global de la gestion des eaux de la rive gauche a été présenté au Conseil général. Une troisième étape a été acceptée et sera en phase exécutive en 2020.

La Commune de Remaufens a accepté de participer au futur turbinage.

### Eoliennes

Lors de l'élaboration du Plan directeur cantonal, aucun site n'a été retenu sur le territoire communal.

### Centrale hydroélectrique, secteur du Vieux-Châtel

La Commune de Châtel-St-Denis a reçu le permis de construire en 2018 pour cette nouvelle centrale hydroélectrique. Groupe E Greenwatt s'occupe de la réalisation prévue en 2020.

## **Mobilité**

### Zone 30 km/h

2 zones 30 km/h ont été étudiées en 2019 et seront réalisées en 2020. Il s'agit de la Route des Pléiades, Montimbert et Champ Thomas. Plusieurs autres zones sont étudiées dans le cadre de la révision du PAL.

### P + R et parcs à vélos

Un P+R a été réalisé dans le cadre du déplacement de la gare de Châtel-St-Denis.

### Borne de recharge pour véhicules électriques

Une borne de recharge « Greenmotion » a été installée sur la place de parc du Grand-Clos. Cette dernière (22 kW) permet de recharger deux véhicules simultanément. Une borne du même style « Move » a été installée en janvier 2019 sur le parking du stade du Lussy. La prochaine borne du même style sera placée à côté de la zone récréative aux Paccots avec deux places à disposition. Ces travaux seront réalisés en même temps que la future traversée des Paccots en 2020.

### Véhicules communaux

Un listing des véhicules communaux est réalisé chaque année. De nombreuses informations sur le suivi de ces véhicules ont été intégrées à ce document dont un suivi de la consommation, du kilométrage et du rejet de CO<sub>2</sub>. Des ampoules leds, basse consommation, sont installées sur tous les éclairages de travail des véhicules communaux.

Il est à noter que le Service des bâtiments a reçu un véhicule de travail entièrement électrique.

### Transports scolaires

50 vélos sont en fonction pour le déplacement à la salle de sport triple afin d'éviter la mise en place d'un transport scolaire motorisé.

### Subventions

Le Conseil communal propose une subvention maximale de Fr. 200.- pour l'achat d'un vélo électrique. Pour 2019, une multitude d'acheteurs ont profité de cette subvention. Le Conseil communal a du reste validé un montant supplémentaire pour répondre à toutes les demandes.

## **Organisation interne**

### Commission énergie

La Commission énergie du Conseil général de la Commune de Châtel-St-Denis est régulièrement consultée pour la mise en place de projets communaux tel que le renouvellement de l'éclairage de Noël, l'étude de l'éclairage public dynamique ainsi que le projet de mise en place d'une borne de recharge pour véhicule électrique. Cette Commission est très active et dynamique.

## **Communication, coopération**

### Campagne Display

La Commune de Châtel-St-Denis a intégré l'ensemble des bâtiments communaux sur le logiciel Display. Les affiches énergétiques ont été mises en place à l'entrée des bâtiments en 2017.

### Site Internet

En cliquant sur le lien [www.chatel-st-denis.ch](http://www.chatel-st-denis.ch), vous aurez constaté que le site internet de notre ville a fait peau neuve. Soucieux d'améliorer la communication et le service à la population, le Conseil communal a en effet décidé de mettre en place un nouveau site.

### Panneaux solaires

Un recensement afin de répertorier l'ensemble des panneaux solaires installés sur le territoire communal a été réalisé au début 2018 et poursuivi en 2019. Ce recensement servira d'indicateur pertinent pour le prochain programme de politique énergétique 2020-2023.

## Documentation

Une armoire de documentation touchant à l'énergie a été mise en place devant la réception du bâtiment administratif.

## Apiculture

La Commune de Châtel-St-Denis est aussi une « Cité amie des abeilles ». En effet, la Commune a parrainé plusieurs ruches en 2019. Pendant la mauvaise saison, elles dorment à l'Avenue de la Gare 33 à côté du bâtiment administratif. Au printemps, elles vivent à côté du chalet des Pueys et produisent pour la Commune de l'excellent miel de montagne.

## Charte des jardins

La Commune de Châtel-St-Denis a adhéré à la charte des jardins. Cette dernière permet à chacun de s'engager et d'adopter quelques bonnes pratiques qui favorisent la survie des hérissons, des oiseaux, des papillons et de la biodiversité en général.

## Comptoir 2019 : stand communal

La Commune de Châtel-St-Denis a participé au Comptoir 2019 avec un stand sur la nouvelle vision stratégique horizon 2030 : Châtel-St-Denis Ville d'énergies

## Certification

Le 15 mars 2016, la Commune de Châtel-St-Denis s'est vu décerner pour la 3<sup>ème</sup> fois le label « Cité de l'Energie », valable jusqu'en 2019.

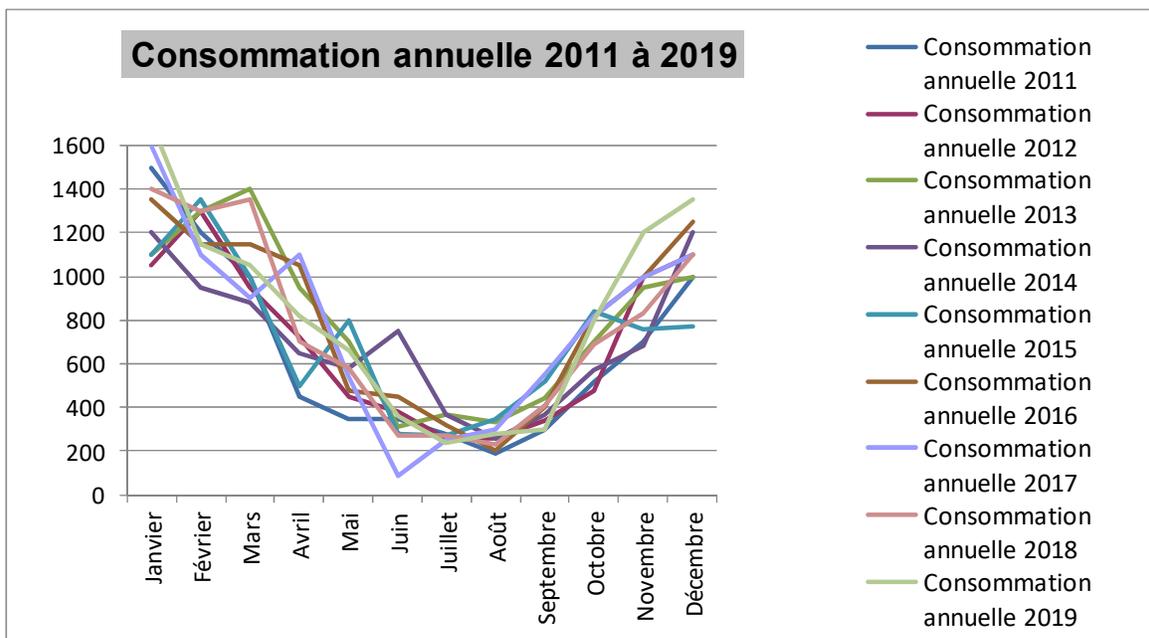
L'année 2019 a été en partie consacrée à la préparation du dossier en vue du prochain ré-audit.

## **Objectifs pour 2019**

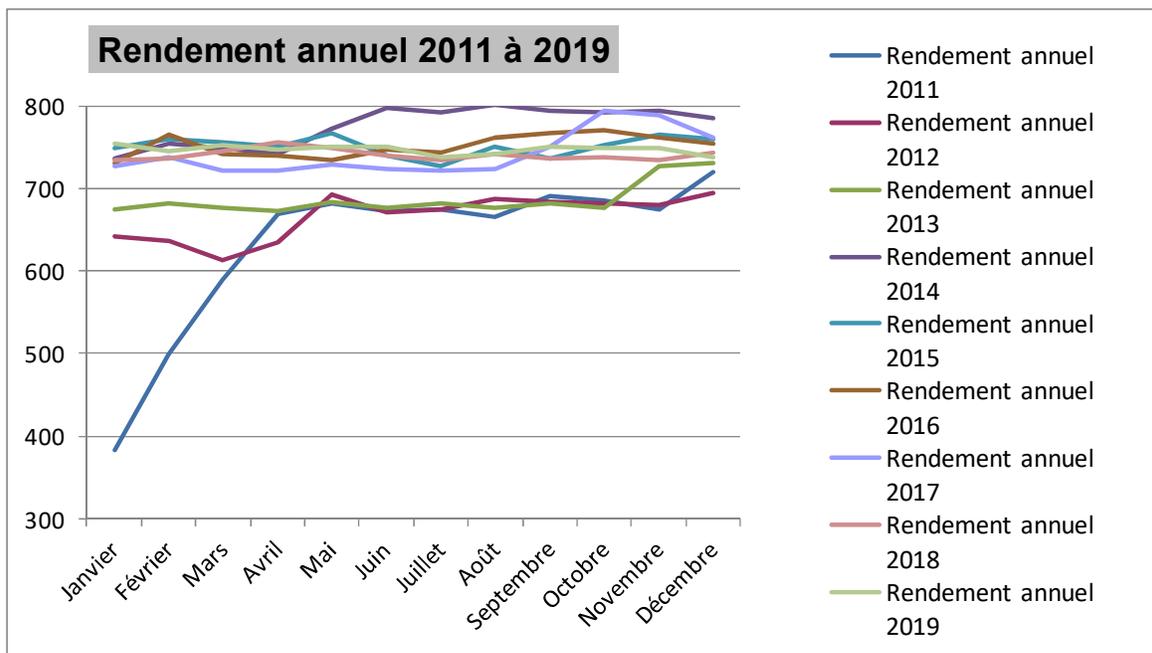
La Commune de Châtel-St-Denis va tout mettre en œuvre pour finaliser la longue liste d'actions déjà en cours et obtenir pour la première fois le *Label Cité de l'énergie GOLD*.

## Centrale de chauffage à bois

### Consommation de combustible en m3pl



### Rendement en kWh/m3pl



## Combustible acheté en 2019

- Plaquettes forestières vertes issues de la forêt et de sous-produits de scierie.
- Pour l'année 2019, la plaquette verte provient de la Commune de Châtel-St-Denis (18.5 %), de scieries et de charpenterie de la région (71.5 %) et de divers propriétaires privés (10 %).
- Le prix d'achat des plaquettes varie entre TTC Fr. 7.- et Fr. 32.- franco silo, suivant l'essence, la qualité, la provenance et le taux d'humidité.

## Consommation annuelle de plaquettes forestières prévue et effective

- Consommation annuelle prévue : 12'000 m3pl
- Consommation annuelle effective 2019 avec stock de plaquettes : 11'190 m3pl



Deux classes d'école primaire de Châtel-St-Denis ont visité la centrale : l'une le 20 mars et l'autre le 6 décembre 2019.

Le quartier de Montmoirin a été raccordé durant l'automne 2019.

**Commentaires des comptes 2019**

1. Explication du résultat
2. Détail des dépenses financières et amortissements extraordinaires
3. Evolution des charges liées
4. Explication des variations entre le budget et les comptes
5. Situation des investissements réalisés en 2019
6. Bilan – mouvement du patrimoine

**1. Explication du résultat**

Le compte de fonctionnement 2019 présente un bénéfice de 5 128 031 fr. 94. En tenant compte des amortissements extraordinaires de 367 417 fr. 90, le bénéfice s'élève à 4 760 614 fr. 04. Le budget prévoyait un bénéfice de 235 450 francs. L'écart par rapport au budget s'élève à 4 525 164 fr. 04. Cet écart s'explique comme suit :

- une croissance des recettes d'impôts par rapport au budget de 3 710 117 francs. Cette croissance est très marquée pour la fiscalité des personnes physiques ainsi que pour les impôts liés aux mutations immobilières des personnes physiques.

	Fr.	Ecart en %
• impôts des personnes physiques	1 941 442	+ 10.74
• impôts des personnes morales	990'779	+ 26.14
• contributions immobilières	28'650	+ 1.30
• impôts sur les gains immobiliers	70'893	+ 8.86
• les autres impôts (incluant les mutations immobilières)	678'353	+ 65.42

- une croissance des autres revenus par rapport au budget de 786 942 francs, répartie comme suit :

	Fr.	Ecart en %
• revenus des biens	214'385	+ 13.07
• contributions, émoluments, taxes	474'469	+ 6.52
• recettes sans affectation	12'422	+ 2.46
• dédommagements de collectivités	- 7'741	- 0.46
• subventions	93'407	+ 9.64

- S'agissant des charges, il y a une diminution par rapport au budget d'environ 386 434 francs.

**1.1 Charges de fonctionnement**

Le budget prévoyait 43 653 130 francs de charges ; les comptes 2019 enregistrent un total de charges de 45 462 010 fr. 50. L'écart entre les comptes et le budget provient des écritures de bouclage. Il s'agit notamment des amortissements supplémentaires de 367 417 fr. 90. Les charges nettes, sans tenir compte des écritures précitées, s'élèvent à 37 245 856 fr. 25 contre 37 632 290 francs budgétisés, sans les imputations internes. **Cela dit, les charges sont inférieures de 386 433 fr. 75 par rapport au budget, soit de 1.03 %.** Les principales variations entre le budget et les comptes sont expliquées à partir de la page 91.

**1.2. Les revenus de fonctionnement**

Les comptes enregistrent des recettes fiscales supplémentaires par rapport au budget, à l'instar des années précédentes. L'estimation des recettes fiscales 2019 est basée sur les recommandations du Canton, mais aussi sur la base d'une analyse de la situation des entreprises au moment de l'établissement du budget, d'où l'extrême prudence qui a prévalu.

De manière générale, toute estimation des recettes fiscales reste aléatoire. En 2019, des revenus en forte croissance ont été enregistrés pour les impôts sur les gains immobiliers, pour les personnes physiques et pour les personnes morales. Le budget prévoyait 43 888 580 francs de recettes globales ; les comptes 2019 enregistrent un total de recettes de 50 222 624 fr. 54. Sans tenir compte des imputations internes, des prélèvements aux réserves pour le financement des véhicules, elles s'élèvent à 42 374 728 fr. 19 contre 37 877 670 francs budgétisés, sans les imputations internes. Cela dit, nous enregistrons une augmentation des revenus de **4 497 058 fr. 19 par rapport au budget, soit de 11.87 %**. A l'instar des charges, les principales variations sont expliquées à partir de la page 91.

### 1.3. Comparaison des comptes de fonctionnement

	<b>Comptes 2019</b> après opérations de boucllement	<i>Budget 2019</i>	<i>Comptes 2018</i> après opérations de boucllement
	Fr.	Fr.	Fr.
Revenus	50'222'624.54	43'888'580.00	45'697'364.20
Charges	45'462'010.50	43'653'130.00	42'787'184.23
Bénéfice	4'760'614.04	235'450.00	2'910'179.97

### 1.4. Compte des investissements

Le compte des investissements se solde par un excédent de dépenses d'investissement de 11 413 715 fr. 90; ce montant a été porté en augmentation du patrimoine. Le budget prévoyait 22 252 931 fr. 10 de dépenses nettes. La différence représente des investissements non encore réalisés ou en cours d'exécution.

Il faut savoir que les dépenses d'investissement les plus importantes de l'année 2019 sont, sans surprise, les dépenses liées à la construction de l'école des Pléiades. A noter que le montant total des dépenses à charge du budget 2019 avait été estimé à 32.6 millions de francs, mais une grande partie des travaux a été reportée au budget 2020. Les recettes liées aux taxes de préférence prévues en budget d'intention n'ont pas pu être facturées car les modifications du PAL n'ont été approuvées qu'en juillet 2018 et ont été reportées au budget 2020.

Le tableau de la gestion des investissements vous renseignera sur l'évolution.

<b>Degré d'autofinancement =</b>	<b>Autofinancement</b>	<b>7'462'567</b>	<b>65.4 %</b>
	<b>Excédent dépenses investissements</b>	<b>11'413'716</b>	

### 1.5. Amortissements

	Budget 2019	Comptes 2019
	Fr.	Fr.
Amortissements obligatoires	1'602'460.00	1'471'341.00
Amortissements financiers pour l'eau potable	37'630.00	230'170.11
Amortissements financiers pour l'épuration	454'300.00	633'024.09
Amortissements extraordinaires		367'417.90
Amortissements véhicules avec prélèvements aux réserves	337'000.00	284'747.05
Amortissements réseau routier avec prélèvement aux réserves	680'000.00	683'034.45
Amortissements infrastructures sportives avec prélèvements aux réserves	692'500.00	187'981.30

## 1.6. Dette brute et nette au 31.12.2019

### 1.6.1. Dette du patrimoine financier et administratif

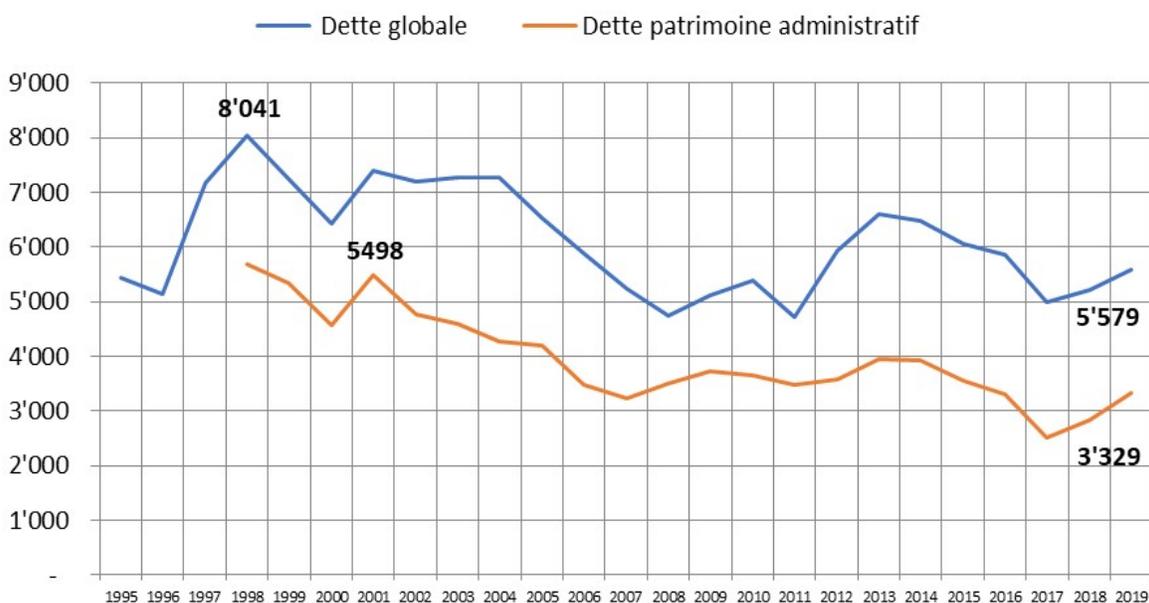
La dette brute s'élève à 42 216 800 francs selon le bilan (37 222 400 francs au 31.12.2018). La dette nette (dette à long terme – disponibilité), quant à elle, s'élève à 40 132 218 fr. 77 (36 429 804 fr. 50 au 31.12.2018).

La dette nette par habitant s'élève à 5 579 francs contre 5 223 francs en 2018 (+356 francs).

### 1.6.2. Dette nette du patrimoine administratif

La dette nette par habitant s'élève à 3 329 francs contre 2 834 francs en 2018 (+495 francs).

## Evolution dette par habitant



### 1.6.3. Evolution de la dette du patrimoine financier et administratif

Année	Dette globale					Dette patrimoine administratif		
	Dette brute	Capitaux	Dette nette	Nbre habitants	Dette par habitant	Dette patrimoine administratif	Nbre habitants	Dette par habitant
1995	22'470'251.73	340'960.90	22'129'290.83	4074	5'432		4074	-
1996	21'683'738.28	315'433.98	21'368'304.30	4151	5'148		4151	-
1997	29'934'787.18	245'785.28	29'689'001.90	4143	7'166		4143	-
1998	33'542'906.23	227'784.96	33'315'121.27	4143	8'041	23'595'349.00	4143	5'695
1999	31'358'401.38	138'043.07	31'220'358.31	4314	7'237	22'980'386.00	4314	5'327
2000	29'747'345.98	1'706'687.42	28'040'658.56	4357	6'436	19'952'041.00	4357	4'579
2001	33'168'846.02	322'902.18	32'845'943.84	4447	7'386	24'450'743.00	4447	5'498
2002	33'334'708.39	364'696.49	32'970'011.90	4574	7'208	21'861'168.00	4574	4'779
2003	34'558'819.98	160'239.59	34'398'580.39	4723	7'283	21'743'982.00	4723	4'604
2004	35'197'040.35	84'625.73	35'112'414.62	4835	7'262	20'612'260.00	4835	4'263
2005	32'172'191.76	48'054.43	32'124'137.33	4915	6'536	20'604'962.00	4915	4'192

2006	30'333'956.60	185'400.57	<b>30'148'556.03</b>	5125	<b>5'882</b>	<b>17'839'613.00</b>	5125	<b>3'481</b>
2007	28'052'429.30	602'850.57	<b>27'449'578.73</b>	5233	<b>5'245</b>	<b>16'916'578.00</b>	5233	<b>3'233</b>
2008	26'624'897.45	345'943.75	<b>26'278'953.70</b>	5530	<b>4'752</b>	<b>19'385'250.00</b>	5530	<b>3'505</b>
2009	29'305'207.60	166'916.45	<b>29'138'291.15</b>	5706	<b>5'106</b>	<b>21'278'289.00</b>	5706	<b>3'729</b>
2010	31'292'433.35	243'182.27	<b>31'049'251.08</b>	5764	<b>5'386</b>	<b>21'106'248.00</b>	5764	<b>3'662</b>
2011	28'537'781.35	371'690.83	<b>28'166'090.52</b>	5975	<b>4'714</b>	<b>20'725'778.00</b>	5975	<b>3'469</b>
2012	36'564'183.90	165'225.62	<b>36'398'958.28</b>	6133	<b>5'934</b>	<b>22'003'183.90</b>	6133	<b>3'588</b>
2013	41'311'606.25	194'277.14	<b>41'117'329.11</b>	6222	<b>6'608</b>	<b>24'531'329.11</b>	6222	<b>3'943</b>
2014	41'688'097.85	244'508.67	<b>41'443'589.18</b>	6390	<b>6'486</b>	<b>25'115'589.00</b>	6390	<b>3'930</b>
2015	39'609'361.95	512'260.09	<b>39'097'101.86</b>	6465	<b>6'048</b>	<b>22'995'101.86</b>	6465	<b>3'557</b>
2016	38'380'500.00	153'817.18	<b>38'226'682.82</b>	6537	<b>5'848</b>	<b>21'626'782.82</b>	6537	<b>3'308</b>
2017	35'704'800.00	2'270'689.08	<b>33'434'110.92</b>	6706	<b>4'986</b>	<b>16'780'210.92</b>	6706	<b>2'502</b>
2018	37'222'400.00	792'595.50	<b>36'429'804.50</b>	6975	<b>5'223</b>	<b>19'768'804.50</b>	6975	<b>2'834</b>
2019	42'216'800.00	2'084'581.23	<b>40'132'218.77</b>	7193	<b>5'579</b>	<b>23'946'218.77</b>	7193	<b>3'329</b>

#### 1.6.4. Evolution de la dette du patrimoine administratif

Selon tableau "Evolution de la dette" 40'132'218.77

A déduire dettes du patrimoine financier :

- prêt en faveur de Monte Pente Corbetta	-224'000.00
- terrain et équipement Pré aux Oies	-4'941'000.00
- terrain Pra Gremy	-1'875'000.00
- immeuble le CAB	-5'040'000.00
- parking centre renfort	-1'180'000.00
- bâtiment Vicariat	-1'886'000.00
- installation turbinage	-1'040'000.00

Solde de la dette au 31.12.2019 (patrimoine administratif) 23'946'218.77

**- par habitant : 3'329.00**  
(situation au  
31.12.2018) 2'834.00

#### 1.6.5. Comparaison du résultat net par dicastères

	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart	
			en francs	en %
<b>Administration</b>	2'545'320.00	2'501'037.99	-44'282.01	-1.74%
<b>Ordre public</b>	762'630.00	633'682.13	-128'947.87	-16.91%
<b>Enseignement formation</b>	8'223'200.00	8'104'302.78	-118'897.22	-1.45%
<b>Culte, culture et loisirs</b>	1'701'930.00	1'657'537.49	-44'392.51	-2.61%
<b>Santé</b>	3'640'480.00	3'602'906.60	-37'573.40	-1.03%
<b>Affaires sociales</b>	3'212'900.00	3'360'166.85	147'266.85	4.58%
<b>Transports et communication</b>	3'218'170.00	2'972'626.76	-245'543.24	-7.63%
<b>Environnement</b>	544'510.00	491'363.34	-53'146.66	-9.76%
<b>Economie</b>	681'320.00	485'104.33	-196'215.67	-28.80%
<b>Finances et impôts</b>	-24'765'910.00	-28'569'342.31	-3'803'432.31	-15.36%
<b>Bénéfice</b>	-235'450.00	<b>-4'760'614.04</b>		

## 2. Détail des dépenses financières et des amortissements extraordinaires

### 2.1. Total dépenses financières

#### 2.1.1. Amortissements obligatoires

	COMPTES 2018	BUDGET 2019	COMPTES 2019	Valeur bilan au 31.12.2019
Ecole du Lussy	176'160	176'160	<b>176'160</b>	5'250'000
Conduites eaux	233'402	246'310	<b>233'402</b>	3'694'000
Construction canalisation	149'747	196'850	<b>135'654</b>	793'000
Puits à ordures ménagères et déchetterie	49'600	49'600	<b>49'600</b>	245'000
CAB	111'134	111'140	<b>111'134</b>	5'040'000
Chauffage à bois bâtiment	153'740	153'740	<b>153'740</b>	1'829'000
Bâtiment Vicariat	22'000	22'000	<b>22'000</b>	1'886'000
Salle triple et restaurant	185'100	185'100	<b>185'100</b>	4'256'000
Centre de renfort	118'581	156'270	<b>118'881</b>	3'863'000
Parking Centre de renfort (transfert du compte Centre renfort)	37'680		<b>37'380</b>	1'180'000
Feu - camion magirus	40'500	40'500	<b>40'500</b>	22'500
Feu - véhicule protection respiratoire	14'850	14'850	<b>14'850</b>	44'150
Turbinage	59'600	59'600	<b>59'600</b>	1'040'000
Terrain et équipement Pré aux Oies	133'340	133'340	<b>133'340</b>	4'941'000
Terrain Pra Gremy				1'875'000
Maison des Œuvres		57'000		-
<i>Ecole Pléiades (yc terrain)</i>				19'043'000
<i>Stand de tir</i>				405'000
<i>Secteur Gare - part. aménagement routier</i>				1'327'000
<i>Secteur Gare - revalorisation Tatrel</i>				297'000
Amortissements obligatoires selon liste Scom	<b>1'485'434</b>	<b>1'602'460</b>	<b>1'471'341</b>	
		<i>Ecart budget</i>	-131'119	

#### 2.1.2 Intérêts

	COMPTES 2018	BUDGET 2019	COMPTES 2019
<b>Intérêts passifs</b> y compris intérêts de remboursement impôt et intérêts bancaires	<b>616'064.21</b>	<b>804'000.00</b>	<b>604'116.06</b>

### Les amortissements extraordinaires

Libellé	Comptes 2017	Comptes 2018	Comptes 2019
Travaux cabane Bon Riau	1'690.00		
Bâtiment administratif	5'609.50		
Crédit étude PAD sous le Bourg	24'483.40		
Concours archit. nouvelle école secteur Cardinal	246'000.00		
WC public Paccots	254'866.20		
Terrain zone intérêt général Fruence	93'199.00		
Place institut réfection pavés	140'951.15		
Liaison ZI Pra de Plan/les Rochettes	184'853.00		
Ecole du Bourg	2'727'073.00		
Remise à ciel ouvert ruisseau du Chêne	42'073.95		
Piscine (dépl. production chaleur et trait. eaux)	270'230.25		
Ecole Châteloise - étude	68'999.50		
Centre forestier	397'649.00		
Forêt	511'999.00		
Etude énergétique secteur Gare	84'163.00		
Pont de la Péralla - étude		97'361.55	
Réfection générale des chalets d'alpage		11'899.00	
Routes		4'113.25	
Plan aménagement	250.00	59'981.10	42'189.50
Terrain secteur ancien Hôpital (LSI)	393'523.00	6'545.00	
Route de la Saira	33'793.75	13'158.65	
Terrain zone intérêt général Lussy	509'599.00	955'844.25	29'659.80
Cheresaula - travaux endigements		29'999.00	
Parking co-voiturage route de Vevey		17'999.00	
Aménagement ruisseau du Radzy		27'321.60	
Chemin de la Chaux - mesures protectrices		2'203.00	2'232.50
Pont de la Cuva - réfection		14'637.25	21'440.80
PAD la Coula / Misets		62'182.05	7'189.00
Migration informatique		184'345.85	42'810.75
Maison des Oeuvres -1ère étape assainissement		252'673.20	
Cierne des Paccots			22'511.90
Eclairage de Noël			120'021.05
Silo à sel			69'961.90
Divers pour arrondi au bilan	9'974.39	9'447.55	9'400.70
<b>Total amortissements extraordinaires</b>	<b>6'000'980.09</b>	<b>1'749'711.30</b>	<b>367'417.90</b>

### 3. Evolution des charges liées

Les charges liées s'élèvent à **17 828 999 francs** alors qu'elles avaient été budgétisées à 17 787 370 francs (natures 35 et 36).

#### 3.1. Participations aux collectivités publiques (charges liées)

	<b>Comptes 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Comptes 2019</b>
Participations au canton Rubrique 351	7'861'784	7'023'760	7'129'801
Participations aux associations de communes Rubrique 352	6'347'639	7'301'760	7'169'917
Aides individuelles, subventions Rubriques 362, 364,365, 366	3'189'245	3'461'850	3'529'281
*Total participations aux collectivités publiques	<b>17'398'668</b>	<b>17'787'370</b>	<b>17'828'999</b>

#### 4. Explications des variations

##### **Comptes de fonctionnement**

###### Masse salariale – commentaire général

Les charges du personnel ont été dans l'ensemble maîtrisées avec un total de Fr. 8'602'326 contre Fr. 8'665'460 prévues au budget (nature 30). Le budget a été respecté malgré des engagements rendus nécessaires pour le remplacement d'absences de longue durée (cas maladie et accident) et deux congés maternité. Les indemnités perte de gain des assurances sociales ont été encaissées pour plus de Fr. 254'035.70. A noter également l'engagement différé du collaborateur du Service des eaux au 1<sup>er</sup> septembre alors que le budget prévoyait un engagement au 1<sup>er</sup> avril.

###### Jetons de présences des membres des commissions – commentaire général

Les jetons de présences des membres des commissions de bâtisse ont été comptabilisés sous les rubriques 3000.01 – jetons de présences des membres de commissions. Ces jetons étaient auparavant comptabilisés dans le compte d'investissement.

S'agissant des délégués pour l'Association des communes du district de la Veveyse pour l'école du Cycle d'orientation de la Veveyse, les jetons ont été versés par notre Commune.

Détail des comptes par service :

###### 290.3000.01 Jetons de présence des membres de commissions + Fr. 3'860.00

- Commission de bâtisse de l'école des Pléiades : Fr. 960.00 ;
- Commission de bâtisse la Châteloise pour l'AES : Fr. 840.00 ;
- Délégués COV : Fr. 2'060.00.

###### 340.3000.01 Jetons de présence des membres de commissions + Fr. 2'220.00

- Commission de bâtisse bâtiment multisports stade : Fr.1'440.00 ;
- Commission de bâtisse assainissement vestiaires patinoire : Fr.840.00 ;
- Commission des sports : Fr. 2'940.00 (budget Fr. 3'000.00).

#### 0. ADMINISTRATION

##### 010. **Assemblée communale, conseil, commission**

###### 010.3000.03 Rémunération des scrutateurs + Fr. 8'124.90

Lors de l'élaboration des budgets, la rémunération des scrutateurs et des personnes en charge de la mise sous pli se base sur trois critères : le nombre de scrutins, le type de scrutin (votations et/ou élections), ainsi que sur les montants figurant aux comptes d'une année ayant les mêmes caractéristiques. Même si les dates des votations et des élections sont connues, nous ne savons pas le nombre de questions qui seront soumises au peuple. Une votation avec 4 objets nécessite un temps de mise sous pli et de dépouillement plus important qu'avec 2 objets. En 2019, c'est le temps de travail lié aux élections fédérales qui a été sous-estimé lors de l'élaboration du budget, tant au niveau du volume des bulletins à dépouiller, que de la saisie informatique de ceux-ci. Nous nous sommes basés sur l'année 2015 qui comprenait le même nombre de scrutins, avec des élections fédérales, et pour laquelle un montant de Fr. 15'000.- avait été dépensé pour les mises sous pli et les

dépouillements. L'impact de l'augmentation de la population, et donc du nombre d'électeurs, n'a pas été suffisamment pris en compte dans l'estimation du montant pour le budget 2019.

## **020. Administration générale**

### **020.3170.00 Frais de réception et de manifestations + Fr. 6'529.05**

Le dépassement est dû au stand du Comptoir. Le budget prévoyait Fr. 5'000.- et la dépense effective s'élève à Fr. 15'538.-. En effet, le stand du Comptoir devait être réalisé conjointement avec un partenaire engagé dans un projet touchant notre Commune. Malheureusement, des recours en lien avec le projet ont contraint le partenaire à renoncer à la tenue conjointe d'un stand

## **1. ORDRE PUBLIC**

### **1400. Police du feu intercommunale**

#### **1400.3140.00 Entretien du bâtiment du feu + Fr. 15'994.31**

Le dépassement est dû à l'installation d'une cloison/grillage pour le local de la Police communale (Fr. 5'661.95) ainsi qu'une plus-value pour l'installation de nouveaux écrans d'informations (Fr. 6'997.00).

Deux incidents ont également eu lieu :

- Porte sectionnelle du lavage (Fr. 1'645.-)
- Dégâts sur clôture suite aux travaux de déneigement (Fr. 2'660.-)

Pour ces deux sinistres, nous avons reçu Fr. 660.- de la Mobilière (Fr. 2'000. de franchise par cas).

## **2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION**

### **2190 Accueil extrascolaire**

Le taux de couverture des charges est de 75.71 % contre 76.27 % en 2018. Le budget prévoyait un taux de couverture de 80.16 % avec un prélèvement au fonds accueil extrascolaire. Compte tenu du bon résultat de l'année 2019, le prélèvement de Fr. 30'000.- du fonds n'a pas été effectué.

## **3. CULTE, CULTURE ET LOISIRS**

### **300. Culture**

#### **300.3180.03 Honoraires pour cours de musique + Fr. 9'205.20**

#### **300.4350.28 Contributions des parents aux cours de musique + Fr. 8'736.80**

Le nombre d'élèves a doublé à la rentrée scolaire avec 43 participants.

### **340. Sports**

#### **340.3140.13 Piscine – charges d'exploitation + Fr. 23'150.13**

Le remplacement du robot défectueux a été nécessaire pour  
Fr. 8 250.-

Un problème sur la fiabilité des compteurs utilisés par le COV pour la facturation a été constaté. Suite à un contrôle effectué par la société Bavatech, il s'avère que les impulsions transmises par les compteurs ne correspondent pas à la réalité.

340.3140.18 Centre sportif – charges d'exploitation + Fr. 12'272.97

Le dépassement est dû à la facture de Fr. 19'989.80 de la société Realsport SA pour la réfection du terrain de football n° 3 à l'issue du Comptoir de la Veveyse.

Un montant de CHF 14'300.- a été facturé à la coopérative du Comptoir de la Veveyse et apparaît sous la rubrique 340.4350.24 (recettes du centre sportif).

340.3140.22 Patinoire – charges d'exploitation + Fr. 16'161.20

Le remplacement des caillebotis défectueux a été effectué car ils sont indispensables à la sortie de la surfaceuse (Fr. 6891.25).

Un problème avec le relevé automatique du compteur d'eau qui n'avait pas transmis l'index en 2018 a été rattrapé et comptabilisé sur 2019 pour environ Fr. 8'990.-.

## 5. AFFAIRES SOCIALES

### 54. Protection de la jeunesse

540.3650.03 Subsides aux garderies/mamans de jour + Fr. 113'037.15

Les subventions communales pour les parents ont été versées aux associations suivantes :

	<b>Comptes</b>	<b>Budget</b>
Crèche Carpati, St-Martin	7'515.00	10'000.00
Crèche Amalthée, Vaulruz	39'619.05	18'500.00
Association des mamans de jour, Attalens	144'126.25	60'000.00
Crèche les Pitchounes, Châtel-St-Denis	246'296.85	248'000.00
Crèche les Petits Lions, Attalens	24'952.20	4'000.00
Crèche le Chat Botté, Bossonnens	24'895.75	30'000.00
Crèche les Bosquets, Givisiez	10'786.80	18'000.00
Crèche Cap Canaille, Bulle	748.00	1'500.00
Ecole maternelle les Gazouillis, Châtel-St-Denis	36'575.00	36'600.00
Divers (situations particulières)	4'121.55	0.00
	<b>539'637.15</b>	<b>426'600.00</b>

La plus forte augmentation se situe au niveau de l'Association des mamans de jour. En 2019, ce sont plus de 37'000 heures qui ont été subventionnées contre 22'000 heures en 2018, soit une augmentation de 15'000 heures.

## **55. Invalidité**

550.3510.05 Participation au canton (institutions personnes handicapées + Fr. 108'519.75

Selon le Service de la prévoyance sociale (SPC), le dépassement s'explique par le rattrapage des décomptes de subventions des années passées concernant les institutions spécialisées fribourgeoises ainsi que par une augmentation des dépenses liées aux personnes en situation de handicap placées dans les institutions hors du canton.

## **6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS**

### **62. Routes communales, génie civil**

620.3140.07 Entretien des routes gravillonnage et surfacage + Fr. 12'018.75

Des travaux de fissures supplémentaires ont été effectués. Lors des travaux, le prestataire fini généralement le tronçon de la route commencée, et selon l'état du revêtement, cela occasionne des dépassements.

## **7 PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT**

### **700. Approvisionnement en eau**

Un amortissement financier de Fr. 230'170.11 a pu être réalisé après l'amortissement obligatoire de Fr. 233'402.-.

Le montant de la dette s'élève au 31.12.2019 à Fr. 3'694'279.- contre Fr. 4'128'000.- au 31.12.2018, rubrique comptable 14170.00. Les dépenses brutes d'investissements 2019 se sont élevées à Fr. 362'213.40 alors que les recettes d'investissements (taxes de raccordement et subventions ECAB) se sont élevées à Fr. 332'361.30.

### **710. Protection des eaux**

Un amortissement financier de Fr. 633'024.09 a pu être réalisé après l'amortissement obligatoire de Fr. 135'654.-.

Le montant de la dette au 31.12.2019 s'élève à Fr. 793'000.- contre Fr. 1'615'000.- au 31.12.2018, rubrique comptable 14171.00. Les dépenses brutes d'investissement 2019 se sont élevées à Fr. 495'555.75 alors que les recettes d'investissements (taxes de raccordement) se sont élevées à Fr. 548'052.30.

### **720. Gestion des déchets**

Le taux de couverture des charges globales s'élève à 86.56 % contre 91.74 % en 2018. Le budget 2019 prévoyait une couverture de 85.53 %.

Le montant de la dette au 31.12.2019 s'élève à Fr. 245'000.- contre Fr. 333'000.- au 31.12.2018, rubrique comptable 14172.00.

## **7200. Ordures ménagères**

Le taux de couverture des charges s'élève à 97.89 % contre 126.33 % en 2017. Le budget 2019 prévoyait un taux de couverture de 104.28%.

### 7200.3110.10 Achat moloks + Fr. 22'477.45

Dix moloks ont été achetés. Le dépassement est dû à l'installation de quatre moloks à la COOP, car le terrain et l'installation par une entreprise n'avaient pas été prévus au budget.

## **7210. Déchetterie**

Le taux de couverture des charges s'élève à 79.29 % contre 76.54 % aux comptes 2017. Le budget 2019 prévoyait un taux de couverture de 74.88 %.

## **740. Cimetière**

### 740.3140.00 Frais d'entretien des bâtiments + Fr. 4'134.38

Le dépassement est dû au rattrapage depuis 2014 du DDP de Fr. 600 par an en faveur du RSSV.

## **750. Correction des eaux, endiguements**

### 750.3140.04 Entretien des aménagements de cours d'eau + Fr. 54'415.70

Les mesures urgentes ont été prises au Lac Lussy afin de protéger la maison de M. et Mme Droux. Le canal du trop plein est complètement détruit et était obstrué à deux endroits.

## **760. Lutte contre la pollution**

### 760.4600.00 Subventions fédérales + Fr. 28'184.00

### 760.4610.00 Subventions cantonales + Fr. 21'139.00

Le montant des subventions cantonales et fédérales concerne les travaux effectués en 2018 sur le site pollué des Rosières.

## **790. Aménagement du territoire**

### 790.3520.10 Participation aux associations de communes (Plan directeur régional)

Le dépassement est dû à la contribution complémentaire de Fr. 0.50/habitant pour les travaux du Copil Agglomération Rivelac.

# **8 ECONOMIE**

## **810. Forêts**

Le taux de couverture des charges est de 82.39 % contre 89.76 % aux comptes 2018. Le budget prévoyait un taux de 79.18 %.

810.3150.01 Entretien de machines et véhicules + Fr. 17'101.10

Ce dépassement a été principalement causé en raison de la réparation (Fr. 19'026.50) obligatoire de la boîte de transfert défailante du véhicule de débardage Pfanzelt.

810.3180.60 Prestations plan gestion forêts + Fr. 16'219.60

L'élaboration du plan de gestion a été demandé par le SFN lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2019 et était de ce fait non planifiée dans l'établissement du budget. Les propriétaires de forêts publiques ont l'obligation (LFCN – Art. 54) d'élaborer un plan de gestion plus ou moins tous les 15 – 20 ans (voir information dans le rapport de gestion).

## **8600. Centrale de chauffe**

Le taux de couverture des charges est de 110.31 % contre 84.96 % aux comptes 2018. Le budget prévoyait un taux de 87.68 %.

Ce bon résultat est dû à plusieurs facteurs :

- Bois de meilleure qualité (feuillu) donc meilleur rendement ;
- Moins de déchetage de plaquettes à fin 2019, donc économie financière ;
- Légère augmentation du kWh sorti chaudière par EBL depuis juillet 2019.

## **8610 Cité de l'énergie**

8610.3190.00 Cotisations aux associations et aux fédérations + Fr. 16'996.60

Le dépassement est dû d'une part à l'augmentation du nombre de subventions pour vélos électriques et d'autre part à une plus-value sur l'achat d'un banc solaire.

8610.4690.00 Subventions par prélèvement fonds actions cité énergie + Fr. 12'119.50

Ce compte enregistre les prélèvements pour les actions suivantes :

- Banc solaire pour un montant de Fr. 9'500.- ;
- Subventions vélos électriques Fr. 6'800.-.

## **8620 Turbinage**

Le bénéfice 2019 s'élève à Fr. 99'737.89 alors que le budget prévoyait Fr. 48'680.00. Les comptes 2018 enregistrait un bénéfice de Fr. 61'867.24. L'année 2019 est la meilleure production rendue depuis 2013, à savoir 826'408.50 kWh. L'abondance d'eau (absence de sécheresse) a fait tourner la turbine toute l'année. En 2019, elle a été arrêtée seulement durant 39 heures.

## **9. FINANCES ET IMPOTS**

### **Généralités**

Lors de l'établissement des budgets, l'estimation des impôts s'effectue sur la base des statistiques cantonales d'impôts et selon les recommandations du Service cantonal des contributions. Un montant est estimé en prévision de l'arrivée des nouveaux contribuables. Ces estimations restent aléatoires et difficiles à évaluer. La prudence est nécessaire.

S'agissant de l'estimation des impôts pour les personnes morales, le Service des finances appelle les sociétés principales afin de connaître les perspectives économiques pour l'année future.

Comme pour les années précédentes, une part des revenus fiscaux est issue des années fiscales précédentes alors que le budget est calculé selon les normes mentionnées ci-dessous. Lors du bouclage des comptes, une estimation des recettes à encaisser est effectuée selon les recommandations de l'organe de révision. Les écarts entre les estimations et la facturation effective sont inéluctables. Il faut aussi savoir que les recettes liées à des situations exceptionnelles ne sont jamais budgétisées.

## 900. Impôts

### 900.3180.32 Frais de perception d'impôts + Fr. 18'175.05

Le budget prévoyait un montant de Fr. 31'640.- pour les frais de perception pour les impôts encaissés par l'Etat pour le compte de la Commune. Les comptes comptabilisent un total de Fr. 49'815.05.

Cette différence s'explique par l'augmentation des frais de perception liés aux revenus supplémentaires de Fr. 502'964.20 pour les impôts sur les mutations immobilières et des impôts sur les successions et donations.

### 900.4000.00 Impôt sur le revenu des personnes physiques + Fr. 1'576'201

Sur recommandation de l'organe de contrôle, la comptabilisation des impôts s'effectue comme suit :

	Fr.
- Extourne transitoire acomptes 2017 et 2018	+17'260'000.00
- Facturation impôts 2017 et 2018	-16'789'001.00
- Transitoire acomptes 2018 et 2019	-17'387'200.00
<b>Résultat</b>	<b>-16'916'201.00</b>
Budget	-15'340'000.00

### 900.4000.01 Impôt sur la fortune des personnes physiques + Fr. 346'223.85

Sur recommandation de l'organe de contrôle, la comptabilisation des impôts s'effectue comme suit :

	Fr.
- Extourne transitoire acomptes 2017 et 2018	+1'660'000.00
- Facturation impôts 2017 et 2018	-1'957'023.85
- Transitoire acomptes 2018 et 2019	-1'740'800.00
<b>Résultat</b>	<b>-1'876'223.85</b>
Budget	-1'530'000.00

### 900.4010.00 Impôt sur le bénéfice personnes morales + Fr. 1'042'045.25

Sur recommandation de l'organe de contrôle, la comptabilisation des impôts s'effectue comme suit :

	Fr.
- Extourne transitoire acomptes 2017 et 2018	+3'130'000.00
- Facturation impôts 2017 et 2018	-3'373'745.25
- Transitoire acomptes 2018 et 2019	-3'588'300.00
<b>Résultat</b>	<b>-3'832'045.25</b>
Budget	-2'790'000.00

900.4040.00 Impôts sur les mutations immobilières + Fr. 502'964.90

L'évolution de cet impôt dépend du nombre de transactions immobilières. Cet impôt est payé par l'acheteur.

900.4050.00 Impôts sur les successions et les donations + Fr. 175'406.25

L'évolution de cet impôt est très aléatoire.

### **9430 Immeubles du CAB**

9430.4230.00 Revenus des loyers du patrimoine financier + Fr. 170'828.55

Le budget tenait compte d'une résiliation des baux de Laurastar et Polygravia au 31.07.2019 et en fait, les baux ont été en cours toute l'année.

### **Postes non ventilables**

990.3320.00 Amortissements extraordinaires + Fr. 367'417.90

*Détail en page 111*

## 5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2019

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2018	Solde des crédits au 01.01.2019	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2019	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2019		T (terminé) C (en cours)
									en francs	en %	
solde négatif dépenses = dépassement											
<b>ADMINISTRATION</b>											
2017.039.020 /5060.00	Informatique - migration programme/serveur	Report budget 2019	14.12.2017	227 900.00	184 346.85	43 553.15	42 810.75	227 157.60	742.40	0.3	T
2018.046.020 / 5090.00	Construction bâtiment administratif -participation à la procédure	Report budget 2019	09.05.2018	300 000.00	0.00	300 000.00		0.00	300 000.00	100.0	C
<b>ORDRE PUBLIC</b>											
2017.030.110/5060.00 6060.00	Police remplacement véhicule service Vente ancien bus	Budget 2018 pas prévu au budget 2019	14.12.2017	60 000.00	58 737.45	1 262.55	0.00 -2 000.00	58 737.45	1 262.55	2.1	T
2018.990.110 / 5060.00	Police acquisition horodateurs INTENTION	Budget 2019 intention		50 000.00	0.00	50 000.00		0.00	50 000.00	100.0	I
2018.050.1410 / 5090.00	Centre de renfort : raccordement au chauffage à distance	Report budget 2019	27.06.2018	210 000.00	57 350.25	152 649.75	133 817.25	191 167.50	18 832.50	9.0	T
2018.055.1410/5060.00 6610.00	Achat véhicule logistique . /. Subvention ECAB	budget 2019	12.12.2018	70 000.00 -28 000.00	0.00	70 000.00 -28 000.00		0.00 0.00	70 000.00 -28 000.00	100.0 100.0	C
<b>ENSEIGNEMENT</b>											
2010.094.2019 /5030.00	La Châteloise-crédit étude - Annulé et remplacé par crédit 2019.077.2190 - AES la Châteloise - étude rénovation voté le 26.06.2019	Report budget 2019	29.04.2010	196 000.00	97 700.15	98 299.85		97 700.15	98 299.85	50.2	T
2017.024.290 / 5030.00 6610.1	Ecole Pléiades - construction . /. Subvention cantonale	Report budget 2019	21.06.2017	23 380 000.00 -1 158 000.00	8 179 700.65	15 200 299.35 -1 158 000.00	9 337 695.65	17 517 396.30 0.00	5 862 603.70 -1 158 000.00	25.1 100.0	C
2016.002.290/5090.00	Ecole primaire et enfantine des Pléiades - salle de sport - crédit étude		14.07.2016	1 800 000.00	928 586.80	871 413.20		928 586.80	871 413.20	48.4	C
Coût total école des Pléiades				24 022 000.00	9 108 287.45	14 913 712.55	9 337 695.65	18 445 983.10	5 576 016.90	23.2	
2019.077.2190/5090.00	AES la Châteloise - étude rénovation	budget 2019	26.06.2019	420 000.00		420 000.00		0.00	420 000.00	100.0	C
<b>CULTE, CULTURE ET LOISIRS</b>											
2018.990.340 / 5060.00	Stade Lussy - assainissement éclairage INTENTION	Budget 2019 intention	INTENTION	210 000.00	0.00	210 000.00		0.00	210 000.00	100.0	I
2018.056.340 / 5090.00	Stade Lussy - étude bâtiment multisports	Budget 2019	12.12.2018	380 000.00	0.00	380 000.00	157 981.30	157 981.30	222 018.70	58.4	C
2018.057.340 / 5090.00	Patinoire - crédit étude assainissement vestiaires	Budget 2019	12.12.2018	312 500.00	0.00	312 500.00	30 000.00	30 000.00	282 500.00	90.4	C

## 5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2019

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2018	Solde des crédits au 01.01.2019	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2019	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2019		T (terminé) C (en cours)
									en francs	en %	
2019.069.340 / 5090.00	Piscine -étude assainissement bassin	Budget 2019	27.03.2019	100 000.00	0.00	100 000.00		0.00	100 000.00	100.0	C
<b>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</b>											
2017.053.620 /5010.00	Secteur Gare - part.aménagement routiers et piétons	Report budget 2019	21.06.2017	3 900 000.00	1 170 320.03	2 729 679.97	157 645.80	1 327 965.83	2 572 034.17	65.9	C
2016.010.620 / 5010.00	Route de Vevey - création parking covoiturage	Report budget 2019	15.12.2016	690 000.00	18 240.50	671 759.50		18 240.50	671 759.50	97.4	C
2017.035.620 / 5010.00	Ch. De la Léchère - réfection et élargissement	Report budget 2019	14.12.2017	180 000.00	4 113.25	175 886.75		4 113.25	175 886.75	97.7	C
2018.058.620 / 5010.00	Route Moléson - réfection de deux secteurs	Budget 2019	12.12.2018	680 000.00		680 000.00	560 071.75	560 071.75	119 928.25	17.6	T
2018.990.620 / 5010.00 <i>INTENTION</i>	<i>Les Paccots - aménagement traversée INTENTION</i>	<i>Budget 2019 intention</i>	<i>INTENTION</i>	<i>2 400 000.00</i>	<i>0.00</i>	<i>2 400 000.00</i>		<i>0.00</i>	<i>2 400 000.00</i>	<i>100.0</i>	<i>I</i>
2018.059.620 / 5060.00	Acquisition véhicule type pony	Budget 2019	12.12.2018	135 000.00		135 000.00	119 567.15	119 567.15	15 432.85	11.4	T
2018.060.620 / 5060.00	Acquisition bus	Budget 2019	12.12.2018	35 000.00		35 000.00	38 490.00	38 490.00	-3 490.00	-10.0	T
2019.071.620 / 5060.00	Remplacement silo sel	Budget 2019	27.03.2019	78 000.00	0.00	78 000.00	71 961.90	71 961.90	6 038.10	7.7	T
2015.092.620 / 5090.00	Pont de la Péralla et accrochage sur la route des Artisans - étude	Report budget 2019	25.06.2015	200 000.00	128 951.55	71 048.45		128 951.55	71 048.45	35.5	C
2019.070.620 / 5090.00	Traversée des Paccots - étude du projet final	Budget 2019	27.03.2019	175 000.00	0.00	175 000.00	122 962.70	122 962.70	52 037.30	29.7	C
<b>PROTECTION AMENAGEMENT</b>											
2006.011.700/5000.00	Zones de protection des captages	Report budget 2019	14.12.2006	93 000.00	66 266.86	26 733.14		66 266.86	26 733.14	28.7	T
2012.034.700/5010.00 <i>6610.00</i>	Pré du Tennis - extension du réseau <i>- subventions Ecab attendues</i>	Report budget 2019	13.12.2012 <i>13.12.2012</i>	140 000.00 <i>-23 290.00</i>	266.00 <i>0.00</i>	139 734.00 <i>-23 290.00</i>	2 112.50 <i>0.00</i>	2 378.50 <i>0.00</i>	137 621.50 <i>-23 290.00</i>	98.3 <i>100.0</i>	<i>C</i>
2014.076.700/5010.00 <i>6610.00</i>	Secteur Es Crêts - extension réseau <i>- subventions Ecab attendues</i>	Report budget 2019	11.12.2014 + compl. Rapport 1 du 27.6.2019	69 671.10 <i>-5 500.00</i>	11 379.60 <i>0.00</i>	58 291.50 <i>-5 500.00</i>	58 291.50 <i>-10 736.35</i>	69 671.10 <i>-10 736.35</i>	0.00 <i>5 236.35</i>	- <i>-95.2</i>	<i>T</i>
2014.077.700/5010.00	Route Pléiades - remplacement conduite	Report budget 2019	11.12.2014	98 000.00	82 008.20	15 991.80		82 008.20	15 991.80	16.3	T

## 5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2019

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2018	Solde des crédits au 01.01.2019	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2019	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2019		T (termes) C (en cours)
									en francs	en %	
solde négatif dépenses = dépassement											
2017.033.700/5010.00 <i>6110.00</i>	Interconnexion réseau d'eau <i>Annulé et remplacé par crédit 2020.081.700 - Interconnexion avec l'AVGG et la commune de Remaufens voté le 11.12.2019</i> <i>- participation AVGG interconnexion</i>	Report budget 2019	14.12.2017	1 300 000.00	47 902.55	1 252 097.45	32 089.05	79 991.60	1 220 008.40	93.8	T
				-650 000.00	0.00	-650 000.00		0.00	-650 000.00	100.0	
2015.096.700/5010.00	Route de Vevey - avenue de la Gare - rempl. Conduite	Report budget 2019	10.12.2015	163 000.00	111 756.25	51 243.75		111 756.25	51 243.75	31.4	T
2017.023.700/5010.00 <i>6310.00</i> <i>6610.00</i>	Secteur Gare-maillage <i>- Participation TPF</i> <i>- subventions Ecab attendues</i>	Report budget 2019	21.06.2017	285 000.00	143 953.25	141 046.75	19 297.65	163 250.90	121 749.10	42.7	C
				-100 000.00	0.00	-100 000.00		0.00	-100 000.00		
				-25 000.00	0.00	-25 000.00		0.00	-25 000.00		
2017.020.700/5010.00 <i>6610.00</i>	Secteur Péralla - extension réseau <i>- subventions Ecab attendues</i>	pas reporté au budget 2019	08.03.2017	220 000.00	191 459.35	28 540.65	25 823.15	217 282.50	2 717.50	1.2	T
				-1 750.00	0.00	-1 750.00	-34 810.85	-34 810.85	33 060.85	-1 889.2	
2017.021.700/5010.00 <i>6610.00</i>	Secteur les Rosalys- extension réseau <i>- subventions Ecab attendues</i>	pas reporté au budget 2019	08.03.2017	90 000.00	77 361.25	12 638.75	60.00	77 421.25	12 578.75	14.0	T
				-15 000.00	0.00	-15 000.00	-13 334.90	-13 334.90	-1 665.10	11.1	
2017.034.700/5010.00	Rte de la Cierne - remplacement et pose conduite	Report budget 2019	14.12.2017	330 000.00	0.00	330 000.00	115 757.00	115 757.00	214 243.00	64.9	C
2017.035.700/5010.00 <i>6610.00</i>	Chemin de la Léchère-extension réseau et remplacement conduite <i>- subventions ECAB attendues</i>	Report budget 2019	14.12.2017	310 000.00	6 398.60	303 601.40	5 688.20	12 086.80	297 913.20	96.1	C
				-35 000.00	0.00	-35 000.00		0.00	-35 000.00	100.0	
2018.061.700/5010.00 <i>6610.00</i>	Route de Montreux et route Péralla - extension <i>. /. Subvention ECAB</i>	Budget 2019	12.12.2018	430 000.00		430 000.00		0.00	430 000.00	100.0	C
				-63 500.00	0.00	-63 500.00		0.00	-63 500.00	100.0	
2018.062.700/5010.00 <i>6310.00</i> <i>6610.00</i>	Route de Palézieux - remplacement conduite <i>. /. Facturation à des tiers</i> <i>. /. Subvention ECAB à recevoir</i>	Budget 2019	12.12.2018	155 000.00		155 000.00	76 291.55	76 291.55	78 708.45	50.8	T
				-3 500.00	0.00	-3 500.00	-18 505.55	0.00	-3 500.00	100.0	C
2018.063.700/5010.00 <i>6610.00</i>	Avenue de la Gare - extension <i>. /. Subvention ECAB</i>	Budget 2019	12.12.2018	175 000.00		175 000.00	12 586.40	12 586.40	162 413.60	92.8	C
				-26 750.00	0.00	-26 750.00		0.00	-26 750.00	100.0	
2019.070/700/5090.00	Traversée des Paccots - étude	Budget 2019	27.03.2019	45 000.00	0.00	45 000.00	14 216.40	14 216.40	30 783.60	68.4	C
2010.106.700/6100.00	<i>. /. Taxe de raccordement</i>	Report budget 2019		-200 000.00		-200 000.00	-254 973.65	-254 973.65	54 973.65	-27.5	
8888.888.700/6610.10	<i>Charges de préférence INTENTION</i>	Budget 2019 intention		-2 560 000.00	0.00	-2 560 000.00		0.00	-2 560 000.00	100.0	I

## 5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2019

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2018	Solde des crédits au 01.01.2019	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2019	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2019		T (terminé) C (en cours)
									en francs	en %	
									solde négatif dépenses = dépassement		
2011.013.710/5010.00	En Fossiaux- construction collecteur EC/bassin	Report budget 2019	01.12.2011	700 000.00	76 464.35	623 535.65	16 784.85	93 249.20	606 750.80	86.7	C
12.37.18.49.710/5010.00	Le Lussy Fossiaux : bassin de rétention	Report budget 2019	13.12.2012	415 000.00	50 689.40	364 310.60	12.00	50 701.40	364 298.60	87.8	C
6310.00	Le Lussy Fossiaux : bassin de rétention crédit complémentaire		27.06.2018	485 000.00	0.00	485 000.00		0.00	485 000.00	100.0	
6220.00	- participation TPF		27.06.2018	-225 000.00	0.00	-225 000.00		0.00	-225 000.00	100.0	
	- participation association communes		13.12.2012	-28 000.00	0.00	-28 000.00		0.00	-28 000.00	100.0	
2014.082.710/5010.00	Secteur les Braseyres - création rétention centralisée	Report budget 2019	11.12.2014	740 000.00	26 953.60	713 046.40		26 953.60	713 046.40	96.4	C
2014.083.710/5010.00	Mesures PGEE M14, M15, M21 -extension et participation à un assainissement privé	Report budget 2019	11.12.2014	810 000.00	8 405.95	801 594.05		8 405.95	801 594.05	99.0	C
2016.012.710/5010.00	La Cierne - part. hors zone 87	Report budget 2019	15.12.2016	220 000.00	511.80	219 488.20	216 807.30	217 319.10	2 680.90	1.2	T
6110.00	- participation propriétaires - solde à facturer			-150 000.00	0.00	-150 000.00	-62 277.30	-62 277.30	-87 722.70	58.5	C
2017.023.710/5010.00	Secteur Gare - construction collecteurs	Report budget 2019	21.06.2017	1 705 000.00	753 797.60	951 202.40	101 608.25	855 405.85	849 594.15	49.8	C
6110.00	- participation travaux				-2 445.65	2 445.65		-2 445.65	2 445.65		
2016.009.710/5010.00	Route de Vevey - création bassin de rétention	Report budget 2019	15.12.2016	445 000.00	0.00	445 000.00	20 130.05	20 130.05	424 869.95	95.5	C
2017.036.710/5010.00	PAD 40 -Frueuce Nord - équipement zone	Report budget 2019	14.12.2017	510 000.00	7 662.40	502 337.60	8 427.05	16 089.45	493 910.55	96.8	C
2018.052.710/5010.00	Cierne des Paccots mesure M20	Report budget 2019	03.10.2018	350 000.00	3 880.80	346 119.20	2 529.45	6 410.25	343 589.75	98.2	C
2019.076.710/5010.00	Secteur Bourg déplacement conduites	Budget 2019	27.06.2019	140 000.00	0.00	140 000.00	129 256.80	129 256.80	10 743.20	7.7	T
2015.099.710/5090.00	Route de Vevey - création rétention selon PGEE - étude	pas reporté au budget 2017	10.12.2015	43 000.00	25 443.00	17 557.00		25 443.00	17 557.00	40.8	T
2010.107.710/6100.00	./. Taxe de raccordement	Report budget 2019		-200 000.00		-200 000.00	-485 775.00	-485 775.00	285 775.00	-142.9	
8888.888.710/6100.10	Charges de préférence INTENTION	Budget 2019 intention		-3 080 000.00	0.00	-3 080 000.00		0.00	-3 080 000.00	100.0	C
2010.097.720/6100.00	./. Taxe d'équipement système de collectes	2017					-37 868.00	-37 868.00	37 868.00		
2018.990.730/6030.00 INTENTION	Vente bâtiment ancien abattoir INTENTION	Budget 2019 intention		-800 000.00	0.00	-800 000.00		0.00	-800 000.00	100.0	I

## 5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2019

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2018	Solde des crédits au 01.01.2019	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2019	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2019		T (terminé) C (en cours)
									en francs	en %	
solde négatif dépenses = dépassement											
2013.061.750/6110.00	Cheresaula - travaux endiguement - participations aux travaux d'infrastructure					0.00	-5 000.00	-5 000.00	5 000.00		C
2017.028.750/5010.00	Pra de la Chaux - mesures de protection	Report budget 2019	04.10.2017	140 000.00	2 204.00	137 796.00	2 232.50	4 436.50	135 563.50	96.8	C
2017.023.750/5010.00	Sect. Gare - revitalisat. Ruisseau Tatreil	Report budget 2019	21.06.2017	495 904.00	263 247.40	232 656.60	35 379.20	298 626.60	197 277.40	39.8	C
6310.00	- participation TPF SA			-83 942.40		-83 942.40		0.00	-83 942.40	100.0	C
6610.10	- participation SPC			-55 961.60		-55 961.60			-55 961.60	100.0	C
6610.10	- subventions cantonales et fédérales versées par le canton			-276 000.00		-276 000.00		0.00	-276 000.00	100.0	C
2018.028.750/5010.00	Cierne des Paccots assainissement	Report budget 2019	03.10.2018	430 000.00		430 000.00	27 512.90	27 512.90	402 487.10	93.6	C
6610.10	- subventions fédérales			-112 000.00		-112 000.00		0.00	-112 000.00	100.0	C
2019.072.760/5030.00	Stand Marais dépollution	Budget 2019	27.03.2019	290 000.00		290 000.00	405 541.60	405 541.60	-115 541.60	-39.8	C
6610.10	. /. Subvention			-106 000.00	0.00	-106 000.00		0.00	-106 000.00	100.0	C
2012.041.790/5090.00	Sous le Bourg - crédit étude PAD	pas reporté au budget 2016	13.12.2012	220 000.00	318 894.55	-98 894.55		318 894.55	-98 894.55	-45.0	T
6110.00	Participation des propriétaires à facturer						-25 000.00	-25 000.00	25 000.00		T
2017.029.790/5090.00	PAD 18 Coula-Misets - modification	Report budget 2019	04.10.2017	100 000.00	62 182.05	37 817.95	7 189.00	69 371.05	30 628.95	30.6	C
6220.00	Participation des autres propriétaires fonciers			-46 000.00		-46 000.00		0.00	-46 000.00	100.0	C
2018.064.790/5090.00	PAL - approbation du 28 juin 2018 études complémentaires	Budget 2019	12.12.2018	100 000.00		100 000.00	67 189.50	67 189.50	32 810.50	32.8	C
<b>ECONOMIE</b>											
2018.048.810/5010.00	Pont de la Cuva et pistes du Vuipey et Petit Mology - réfection	Report budget 2019	27.06.2018	182 000.00	62 638.25	119 361.75	123 182.45	185 820.70	-3 820.70	-2.1	T
6310.00	- participations des riverains			-29 000.00		-29 000.00	-30 967.20		1 967.20	-6.8	T
6610.10	- subvention cantonale			-110 000.00	-48 000.00	-62 000.00	-70 774.45	-118 774.45	8 774.45	-8.0	T
2018.065.810/5060.00	Acquisition débardeur broyeur à chenilles et remorque	Budget 2019	12.12.2018	85 000.00		85 000.00	85 937.10	85 937.10	-937.10	-1.1	T
2013.051.830/5090.00	Bornes interactives	Report budget 2019	04.07.2013	131 000.00	105 879.55	25 120.45		105 879.55	25 120.45	19.2	T

## 5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2019

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2018	Solde des crédits au 01.01.2019	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2019	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2019		T (terminé) C (en cours)
									en francs	en %	
									solde négatif dépenses = dépassement		
2017.022.8600/5090.00 <i>6610.00</i>	Secteur Gare - étude énergétique territoriale - subvention cantonale	Report budget 2019	08.03.2017	160 000.00	134 163.00	25 837.00		134 163.00	25 837.00	16.1	C
				-50 000.00	-50 000.00	0.00		-50 000.00	0.00	-	T
2019.073.8610/5060.00	Energie - éclairage de Noël	Budget 2019	27.03.2019	120 000.00	0.00	120 000.00	120 021.05	120 021.05	-21.05	-0.0	T
<b>FINANCES ET IMPOTS</b>											
2011.001.9420/5000.00	Transactions immobilières/délégation compétence	Report budget 2019	07.07.2011	50 000.00		50 000.00		0.00	50 000.00	100.0	C
2012.021.9420/5010.00	Equipement Zone Pré aux Oies	PAS REPORTE AU BUDGET 2019	02.12.2012	930 000.00	908 522.75	21 477.25	-2 520.70	906 002.05	23 997.95	2.6	T
2018.053.9420/5000.00	Achat terrain zone IG Lussy	PAS REPORTE AU BUDGET 2019	03.10.2018	978 000.00	955 844.25	22 155.75	29 659.80	985 504.05	-7 504.05	-0.8	T
2009.092.9420/5030.00	Cabane de Bon Riau - réfection	Report budget 2019	10.12.2009	100 000.00	78 612.00	21 388.00		78 612.00	21 388.00	21.4	C
2012.042.9420/5090.00	Ecole Fruence - crédit étude transformation	PAS REPORTE AU BUDGET 2019	13.12.2012	80 000.00	15 000.00	65 000.00		15 000.00	65 000.00	81.3	C
2018.066.9720/5060.00	Acquisition véhicule électrique	Budget 2019	12.12.2018	40 000.00		40 000.00	40 752.80	40 752.80	-752.80	-1.9	T
2018.990.9420/5060.00 <i>INTENTION</i>	CAD Gare - capital actions INTENTION	Budget 2019 intention		3 000 000.00	0.00	3 000 000.00		0.00	3 000 000.00	100.0	I
2017.027.9430/5030.00	CAB - participation PPE réfection toiture - récupération TVA	PAS REPORTE AU BUDGET 2019	21.06.2017	1 235 000.00	1 335 288.80	-100 288.80	-107 111.45	1 228 177.35	6 822.65	0.6	T
<b>Total investissements nets 2019 (excédent de dépenses d'investissement)</b>								11 413 715.90			

Etabli par Chantal Vasta le 02.03.2020- chv

## 6. MOUVEMENT DU PATRIMOINE 2019

### 6.1. PATRIMOINE FINANCIER

<b>12100.00</b>	<b><u>ACTIONS ET PARTS SOCIALES</u></b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	2 203.00
	Solde au 31.12.2019	fr.	<b>2 203.00</b>
<b>12200.01</b>	<b><u>PRÊT EN FAVEUR DE MONTE PENTE CORBETTA</u></b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	224 000.00
	Solde au 31.12.2019	fr.	<b>224 000.00</b>
<b>12300.06</b>	<b><u>TERRAIN ET EQUIPEMENT PRE AUX OIES</u></b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	5 077 000.00
	Recettes 2019	fr.	-2 520.70
	Amortissements 2019	fr.	-133 340.00
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-139.30
	Solde au 31.12.2019	fr.	<b>4 941 000.00</b>
<b>12300.06</b>	<b><u>TERRAIN PRA GREMY</u></b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	1 875 000.00
	Solde au 31.12.2019	fr.	<b>1 875 000.00</b>
<b>12300.07</b>	<b><u>IMMEUBLE "LE CAB"</u></b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	5 259 000.00
	Récup. TVA sur investissements (assain. Toiture)	fr.	-107 111.45
	Amortissements 2019	fr.	-79 004.00
	Amortissements 2019 - renforcement toiture	fr.	-32 130.00
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-754.55
	Solde au 31.12.2019	fr.	<b>5 040 000.00</b>
<b>12300.09</b>	<b><u>BATIMENT VICARIAT</u></b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	1 908 000.00
	Amortissements 2019	fr.	-22 000.00
	Solde au 31.12.2019	fr.	<b>1 886 000.00</b>
<b>12300.10</b>	<b><u>PARKING CENTRE DE RENFORT</u></b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	1 218 000.00
	Amortissements 2019	fr.	-37 380.00
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-620.00
	Solde au 31.12.2019	fr.	<b>1 180 000.00</b>
<b>12300.15</b>	<b><u>INSTALLATION TURBINAGE</u></b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	1 100 000.00
	Amortissements 2019	fr.	-59 600.00
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-400.00
	Solde au 31.12.2019	fr.	<b>1 040 000.00</b>

## 6.2. PATRIMOINE ADMINISTRATIF

<b>14000.01</b>	<b><u>TERRAINS IG SECTEUR LUSSY</u></b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	1.00
	Investissement 2019 (frais achat terrains)	fr.	29 659.80
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-29 659.80
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>1.00</b>
<b>14100.04</b>	<b><u>OUVRAGES DE GENIE CIVIL - RESEAU ROUTIER</u></b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	1.00
	Investissement 2019 (Rte Moléson)	fr.	560 071.75
	Investissement 2019 (étude traversée des Paccots)	fr.	122 962.70
	Amortissements financiers par prélèvement à réserve réseau routier (28200.12)	fr.	-683 034.45
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>1.00</b>
<b>14100.24</b>	<b><u>CHERESAULA - TRAVAUX ENDIGUEMENT</u></b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	1.00
	Participation de tiers infrastructure	fr.	-5 000.00
14100.35	Transfert solde de participation à	fr.	5 000.00
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>1.00</b>
<b>14100.26</b>	<b><u>SECTEUR GARE PART. AMEN. ROUTIER/PIETON</u></b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	1 170 000.00
	Investissement 2019	fr.	157 645.80
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-645.80
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>1 327 000.00</b>
<b>14100.29</b>	<b><u>SECTEUR GARE - REVITALISATION RUISSEAU TATREL</u></b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	262 000.00
	Investissement 2019	fr.	35 379.20
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-379.20
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>297 000.00</b>
<b>14100.33</b>	<b><u>RUISSEAU PRA DE LA CHAUX MESURES PROTECTIONS</u></b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	1.00
	Investissement 2019	fr.	2 232.50
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-2 232.50
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>1.00</b>
<b>14100.34</b>	<b><u>PONT DE LA CUVA ET PISTES DU VUIPEY- REFECTION</u></b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	1.00
	Investissement 2019	fr.	123 182.45
	Participation de tiers	fr.	-30 967.20
	Subvention cantonale	fr.	-70 774.45
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-21 440.80
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>1.00</b>

<b>14100.35</b>	<b><u>CIERNE DES PACCOTS - ASSAINISSEMENT COURS D'EAU</u></b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	-
	Investissement 2019	fr.	27 512.90
14100.24	Transfert solde de participation à	fr.	-5 000.00
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-22 511.90
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>1.00</b>
<b>14170.00</b>	<b><u>OUVRAGE GENIE CIVIL - ADDUCTION D'EAU</u></b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	4 128 000.00
	Investissement 2019	fr.	362 213.40
	Taxes de raccordement	fr.	-254 973.65
	Subventions ECAB	fr.	-77 387.65
	Amortissements 2019	fr.	-233 402.00
	Amortissements financiers 2019	fr.	-230 170.11
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-279.99
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>3 694 000.00</b>
<b>141171.00</b>	<b><u>EPURATION DES EAUX</u></b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	1 615 000.00
	Investissement 2019	fr.	495 555.75
	Taxes de raccordement	fr.	-485 775.00
	Participations de tiers	fr.	-62 277.30
	Amortissements 2019	fr.	-135 654.00
	Amortissements financiers 2019	fr.	-633 024.09
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-825.36
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>793 000.00</b>
<b>14172.00</b>	<b><u>DECHETTERIE ET PUIITS A ORDURES MENAGERES</u></b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	333 000.00
	Taxe équipement système collecte déchets	fr.	-37 868.00
	Amortissements 2019	fr.	-49 600.00
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-532.00
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>245 000.00</b>
<b>14300.04</b>	<b><u>CHAUFFAGE A DISTANCE - BÂTIMENT</u></b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	1 983 000.00
	Amortissements 2019	fr.	-153 740.00
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-260.00
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>1 829 000.00</b>
<b>14300.05</b>	<b><u>COMPLEXE SPORTIF</u></b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	1.00
	Investissement 2019 - étude bâtiment multisports	fr.	157 981.30
	Amortissement financier par prélèvement réserve infrastructures sportives 28200.13	fr.	-157 981.30
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>1.00</b>
<b>14300.09</b>	<b><u>CENTRE RENFORT (yc terrain et études)</u></b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	3 849 000.00
	Investissement 2019 - acompte raccordement au CAD	fr.	133 817.25
	Transfert amortissement parking Centre de renfort	fr.	37 380.00
	Amortissements 2019	fr.	-156 261.00
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-936.25
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>3 863 000.00</b>

<b>14300.11</b>	<b>ECOLE DU LUSSY</b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	5 427 000.00
	Amortissements 2019	fr.	-176 160.00
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-840.00
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>5 250 000.00</b>
<b>14300.13</b>	<b>ECOLE DES PLEIADES</b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	9 706 000.00
	Investissement 2019	fr.	9 337 695.65
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-695.65
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>19 043 000.00</b>
<b>14300.21</b>	<b>STAND DE TIR</b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	1.00
	Investissement 2019	fr.	405 541.60
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-542.60
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>405 000.00</b>
<b>14300.25</b>	<b>HALLE DE SPORT TRIPLE</b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	4 442 000.00
	Amortissements 2019	fr.	-185 100.00
	Amortissements supplémentaires 2018	fr.	-900.00
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>4 256 000.00</b>
<b>14600.00</b>	<b>MOBILIER MACHINES VEHICULES</b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	1.00
	Investissements 2019 - service voirie - remplacement pony 1561	fr.	119 567.15
	Investissements 2019 - service voirie - achat bus	fr.	38 490.00
	Investissements 2019 - service voirie - silo à sel	fr.	71 961.90
	Investissements 2019 - service forêt - achat débardeur broveur	fr.	85 937.10
	Investissements 2019 - cité énergie - décorations de Noël concept global	fr.	120 021.05
	Investissements 2019 - service bâtiment - remplacement véhicule type Doblo	fr.	40 752.80
	Recette vente véhicule bus police	fr.	-2 000.00
	Amortissement financier par prélèvement réserve véhicules 28200.09	fr.	-284 747.05
	Amortissements supplémentaires 2019 silo à sel	fr.	-69 961.90
	Amortissements supplémentaires 2019 décorations Noël	fr.	-120 021.05
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>1.00</b>
<b>14600.01</b>	<b>FEU INTERCOMMUNAL - CAMION MAGIRUS</b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	63 000.00
	Amortissements 2019	fr.	-40 500.00
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-500.00
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>22 000.00</b>
<b>14600.06</b>	<b>FEU - VEHICULE PROTECTION RESPIRATOIRE</b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	59 000.00
	Amortissements 2019	fr.	-14 850.00
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-150.00
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>44 000.00</b>

<b>14600.07</b>	<b>INFORMATIQUE MIGRATION PROGRAMME SERVEUR</b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	1.00
	Investissement 2019	fr.	42 810.75
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-42 810.75
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>1.00</b>
<b>14900.01</b>	<b>PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL REVISION</b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	-
	Investissement 2019	fr.	67 189.50
14900.03	Transfert recette investissement	fr.	-25 000.00
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-42 189.50
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>-</b>
<b>14900.03</b>	<b>SOUS LE BOURG - CREDIT ETUDE PAD</b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	-
	Recette investissements - participation de tiers	fr.	25 000.00
14900.01	Transfert recette investissements	fr.	-25 000.00
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>-</b>
<b>14900.09</b>	<b>PAD COULA - MISETS MODIFICATION PAD 18</b>		
	Bilan au 01.01.2019	fr.	-
	Investissement 2019	fr.	7 189.00
	Amortissements supplémentaires 2019	fr.	-7 189.00
	Solde au 31.12.2019	<b>fr.</b>	<b>-</b>

Châtel-St-Denis, le 5 mars 2020 - chv